



HAL
open science

L'archive d'architecture contemporaine et l'Exposition Universelle 1989

Marie Bardisa, Christian Serrano

► **To cite this version:**

Marie Bardisa, Christian Serrano. L'archive d'architecture contemporaine et l'Exposition Universelle 1989. [Rapport de recherche] 366/86, Ministère de l'urbansime, du logement et des transports / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Ministère de l'industrie et de la recherche; L'Observatoire Architectural. 1986. hal-01898247

HAL Id: hal-01898247

<https://hal.science/hal-01898247>

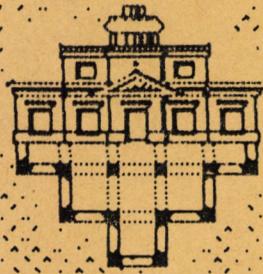
Submitted on 18 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

366

L'Observatoire



Architectural

113 rue Fontgïève 63000 Clermont-Ferrand

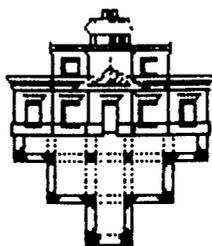
Tél: 73 37 98 26

L'Archive
d'architecture contemporaine
et
l'Exposition Universelle 1989

AYRIL 1986

secrétariat de la recherche architecturale
Ministère de l'urbanisme du logement et des transports

L'Observatoire



Architectural

Ass. de loi 1901 . 113 rue Fontglève 63000 Clermont Ferrand Tél: 73 37 98 26

Exercice : 1983

Chapitre 57-57 article 45

Contrat : n° 83 01 220

Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, Direction de l'Architecture,
Secrétariat de la Recherche Architecturale.

Objet : compte-rendu final d'activités de recherche.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement avec le Ministère de l'Industrie et de la Recherche. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Sujet de la recherche : "L'archive d'architecture contemporaine. Etude des méthodes permettant de rendre compte, à des fins d'analyse scientifique ultérieure, du terrain original et du projet qui le modifie."

Recherche : Marie Bardisa
Christian Serrano

Reportage photographique: Hughes Bigo

Claude Prélorenzo
chargé de mission
chargé du suivi de cette recherche
Service de la recherche architecturale
Direction de l'Architecture
Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports

Avril 1986

SOMMAIRE

INTRODUCTION : l'archive d'architecture contemporaine et l'Exposition Universelle avortée de 1989	p. 3
Quelques dates	p. 7
Table des illustrations des travaux de la Mission de Préfiguration	p. 9
DOCUMENTATION ECRITE	
A1 Histoire des Expositions Universelles: architecture	p. 11
A2 Histoire des Expositions Universelles: société	
B1 Les thèmes: les chemins de la liberté; la solidarité humaine; l'écosphère; l'urbanité ou la ville.....	p. 15
C1 L'enjeu de la localisation: Paris; ... ou ailleurs; plus à l'Est.....	p. 18
D1 Organisation: les organisateurs; les délais.....	p. 23
D2 Organisation: projet d'établissement public; loi de programmation financière; loi sur l'Expo 89 et ses effets...; le groupe quadripartite.	
D3 Organisation et contexte: les concours parisiens; les journalistes à Montréal; l'exposition des Expositions Universelles ("L'Expo des Expos").....	p. 33
E1 Economie: l'induit général de l'Exposition Universelle 1989.....	p. 39
E2 Economie: la faisabilité financière.	
F1 Urbanisme: les sites: Bercy; Citroën; la Seine.....	p. 44
F2 Urbanisme: analyse générale.	
F3 Urbanisme: hébergement.	
F4 Urbanisme: les moyens de transport.	
G1 Architecture: les projets.....	p. 51
H1 Annulation de l'Exposition Universelle de 1989 et réactions.....	p. 53
I1 Positions.....	p. 62
J1 Communiqués des agences de presse.....	p. 65
INVENTAIRE DES SITES	
L'inventaire du Site Est par des illustrations photographiques de l'état des lieux en 1983-84.....	p. 79
L'inventaire du Site Ouest par des illustrations photographiques de l'état des lieux en 1983-84.....	p. 83
L'inventaire du Site Est par des documents figurés anciens.....	p. 85
Bercy. Historique.....	p. 87
LES PROJETS DES ARCHITECTES	
Renzo Piano.....	p. 103
Vittorio Gregotti.....	p. 103
Antoine Grumbach.....	p. 104
Ionel Schein.....	p. 107
Claude Vasconi.....	p. 107
François Seigneur et Jean Nouvel.....	p. 107
Jean Nouvel (2).....	p. 108
Ricardo Bofill.....	p. 110
Rem Koolhaas.....	p. 113
Interviews.....	p. 117

L' ARCHIVE D' ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET L' EXPOSITION UNIVERSELLE AVORTEE DE 1989

Le présent compte-rendu définitif fait état d'une recherche commencée en 1983. Son objet initial, de caractère essentiellement méthodologique, visait à contribuer au savoir sur l'archivage scientifique des projets d'architecture en milieu urbain. Il était prévu de recueillir les documents relatifs à l'architecture et aux champs annexes de l'architecture, produits dans le cadre de la préparation de l'Exposition Universelle de 1989. Les documents, une fois recensés sous forme de diapositives, et classés, devaient constituer l'archive d'architecture contemporaine.

Plusieurs particularités ressortent de ce premier projet de recherche. En premier lieu, l'archive à constituer était à réaliser pendant que se déroulerait l'évènement, et non après qu'il se soit déroulé. En ce sens, il ne s'agit pas vraiment d'archive puisque le propre de l'archive est d'être constitué en archive après l'évènement, sans que soit présente à l'esprit la préoccupation de recueillir pour la postérité. De fait, cette archive aurait présenté l'immense avantage d'être un document complet.

En second lieu, l'évènement visé était d'importance historique. En effet, les Expositions Universelles sont des évènements rares et éphémères. Ils représentent un travail de préparation considérable eu égard la durée de vie de la manifestation, et une grande partie de l'architecture bâtie à cet effet est souvent l'objet d'une démolition quasiment immédiate ou d'un abandon progressif: que l'on se réfère aux expositions du passé; les ouvrages perus sur l'histoire des grandes expositions nous ont montré combien grandioses elles avaient été et le peu que nous en avons conservé. Ici encore, c'est le document iconographique qui aurait primé: photographies des réalisations avec détails constructifs, mises en oeuvre de chantier, etc. auraient agrémenté les projets d'un album photographique d'intérêt architectural.

Le troisième volet de ces particularités s'ouvre avec un aspect propre aux Expositions Universelles: elles sont l'occasion et le support d'expérimentations de nouveautés; leur côté éphémère accorde le droit, en matière de technologie notamment puisque c'est ce qui occupe principalement les concepteurs en cette fin de siècle, de proposer des solutions différentes de celles qui sont produites dans le cadre d'une commande normale (par contre-coup, c'est à cette éphémérité que se doit l'attente répandue d'une architecture extraordinaire pour les Expositions Universelles).

Enfin, dernier point fondant ces particularismes, le choix des sites de l'Exposition 89 s'était porté sur Bercy, Tolbiac, la Seine, une partie du XV^e arrondissement et une partie de l'héliport d'Issy. Ce choix devait transformer le visage de la capitale: l'Exposition aurait été l'occasion de "repenser" Paris avec ses problèmes de circulation, de transports en commun, de parkings, etc.: des solutions non plus ponctuelles mais intégrées dans un vaste programme de restructuration de la capitale auraient vu le jour tout comme le projet de métropolitain en 1889 avait apporté un nouveau souffle au problème de la circulation. Les démolitions de bâtiments et de structures viaires inappropriées, d'éventuelles réutilisations de bâtiments d'Exposition auraient, en l'espace de quelques années, métamorphosé ces quartiers. Par conséquent, afin de conserver l'image des sites avant la réalisation de l'Exposition 89 s'inscrivait dans ce travail de recherche un inventaire des sites.

Dans un premier temps, nous avons mené de front plusieurs des aspects de la recherche. Nous nous sommes penchés sur les méthodes de classement des archives figurées; nous avons dépouillé une bibliographie relative à l'histoire des sites; nous avons sélectionné des documents figurés anciens -plans, dessins, projets, photographies anciennes- montrant des aspects du passé de ces sites; nous avons pris contact avec la Mission de Préfiguration de l'Exposition Universelle, ce qui, dès le départ, en raison du "secret" à garder autour de l'élaboration de la manifestation, nous a posé des problèmes.

Ce projet a reçu quelques bouleversements à la suite de l'annonce de l'annulation de l'Exposition, en Juillet 1984. Le premier concerne l'objet même de la recherche; la quantité des documents que l'on pensait recueillir au départ s'est trouvée extrêmement diminuée. L'évènement Exposition n'a pas vu l'ombre d'un terrassement. L'intérêt d'inventorier les sites est tombé. La course à l'information est devenue pressante et relevait du seul intérêt journalistique. La nature des documents finalement recensés est différente de ce que nous pensions recueillir au départ.

Nous pensons aujourd'hui qu'il n'est pas vain de faire ici mention de quelques unes des difficultés rencontrées dès le début de la recherche et qui se sont accrues avec l'annulation de l'Exposition. Ces difficultés, d'ordre matériel, nous ont conduit à revoir nos méthodes de travail et à modifier nos attentes par rapport aux résultats escomptés. L'Exposition Universelle est restée en 1984, année de l'annulation, comme en 1983, deuxième année de préparation, un thème d'actualité fiévreuse. En 1983, lors de notre premier compte-rendu d'activités de recherche, nous avons retenu comme source d'information:

- la Mission de Préfiguration de l'Exposition
- la revue de presse de la Direction de l'Urbanisme et du Paysage
- l'A.P.U.R.
- les architectes et les urbanistes des projets

Nous espérions à ce moment-là recueillir l'ensemble des archives sous forme photographique. Nous pensions accéder au travail de la Mission et le photographier. Or, nous n'avons pu le faire que très partiellement. En effet, après la première petite équipe composée de MM. Bordaz, O'burn, Perthuison et Quillot, a été formée la Mission de Préfiguration présidée par M. Bordaz et composée des équipes de M. Perthuison et de M. Weiss. Simultanément étaient demandées des esquisses aux architectes Gregotti, Grumbach, Piano, Nouvel, Schein.

Les équipes de la Mission travaillaient à une même tâche, sans se concerter, dans les mêmes locaux, mais selon des méthodes distinctes. Celle de l'urbaniste Michel Perthuison s'était donnée pour base d'élaboration du schéma directeur de l'Exposition, les esquisses demandées aux architectes, tandis que la méthode de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Jean-Pierre Weiss semblait s'ancre à la grille des techniques urbaines. Michel Perthuison remplissait en outre le rôle d'"exécutant"-monteur d'expositions pour le compte de M. Bordaz, tandis que Jean-Pierre Weiss s'investissait avec ambition dans le rôle de directeur de la Mission.

Le travail de programmation était assuré par Patrick O'burn qui rencontrait aussi, à l'occasion, l'opposition des méthodes et des personnes des équipes précédentes.

A la lumière de ces rivalités pourrait s'interpréter l'absence des architectes dans les locaux de la Mission; ils avaient en effet été invités à s'y installer et seul Paul Vincent, assistant de Ionel Schein, avait répondu à l'invitation.

Avec l'arrivée de M. Trigano au poste de commissaire de l'Exposition au printemps 84, M. Bordaz n'a plus joué qu'un rôle honorifique. Les architectes ont présenté leurs esquisses qui n'ont satisfait ni Gilbert Trigano ni le Président de la République et à telle enseigne le nouveau commissaire a demandé une nouvelle consultation aux architectes et à de nouvelles équipes (leurs esquisses sont présentées en troisième partie de ce travail). Pour ce qui est de l'avancement de nos propres travaux, il nous était très difficile de "voir" les documents, faute d'autorisation ou d'information, mais aussi pour des raisons qui s'associent au malaise que nous venons de décrire.

La décision de ne plus faire l'Exposition nous apparut alors comme l'occasion inespérée de mettre la main sur ce qui, jusque là, nous avait été occulté. Or, les documents furent immédiatement mis sous scellé dans les archives de l'Élysée, en passant d'abord et pour partie seulement, par le Musée des Arts Décoratifs afin d'alimenter une dernière section de l'"Expo des Expos" (cette exposition, organisée par l'Union Centrale des Arts Décoratifs, retraçait une rétrospective des grandes expositions). Malgré notre insistance auprès des organisateurs de l'exposition du musée des Arts Décoratifs, aucune autorisation ne put être obtenue de consulter les documents, ni même celle de dupliquer les diapositives par eux prises des projets présentés. Quant aux archives de l'Élysée, notre requête est restée lettre morte. Les seuls documents de la Mission que nous sommes parvenus à photographier l'ont été du vivant de la Mission.

Ce black-out sur l'information est certainement compréhensible. Dans un premier temps, il s'agissait pour la Mission de ne pas divulguer les projets jusqu'à leur présentation en haut lieu. Plus tard, il s'agissait vraisemblablement de couper court à la querelle politique très animée qui opposait la ville de Paris, la région Ile-de-France et le gouvernement de M. Mitterrand. Mais il semblerait que l'on ait également cherché à protéger un travail élaboré sur la ville de Paris.

Les archivistes de l'Elysée ont travaillé à l'élaboration d'un Livre Blanc, paru à l'automne 1985. Ce Livre Blanc, qui aurait dû présenter les travaux de la Mission de Préfiguration est en fait un savant dosage des bonnes intentions politiques du gouvernement en place et un perfectionnement des travaux réalisés par la Mission; ceci ne signifie pas que la Mission n'a pas travaillé avec ardeur à la préparation de l'Expo; simplement, elle s'est trouvée aux prises avec un climat politique d'incertitude, ne sachant pas si le choix des sites serait conservé; aux prises avec des dirigeants multiples sans que puissent être définitivement établis les options d'aménagement et par conséquent le coût de l'opération; occultant parfaitement ces difficultés, le Livre Blanc présente les résultats d'une opération rondement menée, ce qui ne manquera pas d'étonner les membres des équipes de la Mission.

L'aspect scientifique de notre travail, que nous avons toujours souligné lors de nos demandes d'autorisation de photographier, n'a pas suffisamment porté: tout au long de l'année 84, la tension n'a cessé de monter et la question s'est orientée trop strictement vers le politique. Le milieu journalistique qui s'attendait vraisemblablement à des événements percutants de dernière heure, nous a toujours considéré comme des rivaux alors que nous ne disposions pas de leurs moyens d'être informés des conférences de presse par exemple desquelles nous avons systématiquement été absents.

En définitive, nous pouvons dire que la recherche de l'information devait forcément passer par des moyens journalistiques dont nous ne disposions pas, et que la quête fut donc difficile.

A la suite de ces tentatives peu concluantes, nous avons progressivement donné une plus large part à l'interview. L'interview d'architectes commencée dès le début de la recherche avait parfois rebuté en raison du secret à garder. Mais avec l'annulation de l'Exposition, l'interdit est tombé: nous avons continué l'interview d'architectes et entrepris celle d'anciens membres de la Mission de Préfiguration, ainsi que celle de techniciens et d'administrateurs. Les informations apportées par ces derniers sont celles que nous donnons ici sur le déroulement de la courte préparation de l'Expo.

Décues ou irritées par l'échec, un peu plus libres désormais de garder ou non le silence, les personnes interviewées ont trouvé là l'occasion de parler de l'espoir qu'elles avaient mis dans cette aventure et le rêve que cette Expo avait été.

L'interview nous a donc séduits autant qu'elle a séduit ceux qui y ont trouvé un lieu de parole pour l'Expo ratée.

Ces interviews, retranscrites en substance, mais conservées dans leur intégralité sous forme d'enregistrement (cassettes magnétiques), nous ont apporté une partie de l'information qui nous avait précédemment échappé:

- partie des projets et des études de la Mission que certains membres avaient pris soin de photocopier;
- des projets originaux d'architectes que nous avons photographiés;
- le point de vue de participants de la Mission et des équipes d'architectes sur le projet;
- un discours sur le projet d'architecture pour l'Exposition Universelle 1989.

Le résultat matériel de ce travail est une masse abondante de documents-textes, et, en complément, la photographie de projets originaux qui vient non plus comme documentation de base à classer mais comme support au discours du projet. En effet, les projets n'ont connu que la phase d'esquisse, au mieux d'avant-projet sommaire. Ils ne sont que l'expression de l'idée conceptuelle du projet en gestation.

Il s'opère donc à ce stade du travail un complet renversement de nos intentions premières: le texte prime l'image. Il en résulte pour l'image qu'elle n'est plus classée pour elle-même mais comme illustration d'un texte.

Le dépouillement de la revue de presse produite par la Direction de l'Urbanisme et du Paysage et des revues spécialisées, abonde dans ce renversement. Les résultats que nous présentons à partir de ce dépouillement ne comprennent que "du texte".

Si nous avons satisfait nos besoins en matière de documents figurés d'architecture, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'urbanisme et les études techniques menées par la Mission. Les documents que nous nous sommes procurés sous forme de photocopie ne présentent pas suffisamment d'homogénéité et sont trop incomplets pour être présentés ici sans risque d'erreur d'interprétation. Aussi nous sommes nous limités aux notions générales abordées par les architectes dans leurs projets, et avons nous abandonné les études quantitatives relatives à la circulation, à l'hébergement...

Une dernière difficulté que nous tenons à souligner est celle de la qualité des documents rassemblés: nous l'avons dit pour les documents de la Mission, nous n'avons pu que photocopier des documents déjà photocopiés; dans ce cas, nous avons préféré en rester là. Dans d'autres cas, le document a pu être photographié par des services de presse ou par des particuliers, ou encore il a été publié dans une revue ou un livre, et nous en avons fait une reproduction lorsque la photographie était de bonne qualité.

Ce dernier point réduit encore le nombre des documents figurés photographiés.

Voici donc brièvement évoqué l'historique de cette recherche. A l'issue des remaniements de fond que nous avons été amenés à faire, l'analyse des données recueillies que nous avons esquissée reflète l'aspect fragmentaire des événements. On trouvera donc une première partie consacrée à la documentation écrite (ouvrages consacrés aux grandes expositions du passé, revue de presse de la D.U.P. , revues spécialisées d'architecture et d'urbanisme); elle fait état , entre autres, des débats menés autour de l'idée d'exposition, des cinq thèmes retenus par l'Élysée, des problèmes de site, de l'organisation de l'Exposition, du budget à consacrer... soit toutes les idées soulevées à l'occasion de l'Expo, et dans tous les domaines d'information.

La deuxième partie réunit l'inventaire photographique des sites Est et Ouest ainsi qu'une partie historique consacrée à Bercy. La partie historique réservée aux terrains de l'Ouest est restée en suspens: seul le dépouillement des documents figurés anciens ainsi que la sélection ont été faits; mais l'annulation est intervenue alors que nous n'avions pas encore réalisé les prises de vue.

La troisième et dernière partie porte sur les projets d'architectes. Elle rassemble la photographie des projets et la retranscription de nombreuses interviews.

Bien qu'il n'ait pas été mené à terme, ce projet de recherche contient cette idée d'archive d'architecture contemporaine qu'il serait intéressant de réexploiter dans une occasion prochaine. Souhaitons enfin que ce travail, encore qu'inachevé, puisse servir à des chercheurs préoccupés par l'évènement Exposition Universelle 1989: le dépouillement des ouvrages relatifs au sujet est exhaustif; l'inventaire des sites n'est pas peine perdue, en effet, Bercy, Tolbiac et les terrains Citroën connaissent déjà des mutations avec les projets communaux ou gouvernementaux qui sont prévus dans ces quartiers (nous pensons notamment au futur Ministère des Finances à Bercy, au grand hôpital prévu par l'A.P.U.R. sur les terrains Citroën); ces tissus urbains et l'architecture en place à l'heure actuelle vont être remaniés ou appelés à disparaître; enfin, les projets d'architecture, quoique partiellement élaborés, donnent déjà une idée intéressante de ce qu'auraient pu être une Exposition du troisième millénaire et le nouveau visage d'une capitale européenne traversée par le souffle de la haute technologie.

Quelques dates

- **3 avril 1978.** Dans son discours d'ouverture de la législature 1978, le doyen de l'Assemblée nationale, M. Marcel Dassault, lance l'idée d'une exposition universelle à Paris.
- **Décembre 1978.** Le conseil des ministres décide que Paris posera sa candidature au Bureau international des expositions pour « les environs de l'an 2000 ».
- **Juillet 1980.** Le président Giscard d'Estaing, après une réunion avec les élus de Paris et de la région d'Ile-de-France, envisage de situer l'exposition hors de Paris, entre Le Bourget, Roissy et Marne-la-Vallée.
- **21 juillet 1981.** M. Dassault propose à nouveau à l'Assemblée la réalisation d'une Exposition universelle.
- **24 septembre 1981.** Le président Mitterrand annonce la candidature de la France à une Exposition universelle à Paris en 1989, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française.
- **20 novembre 1981.** M. Robert Bordaz, ancien maître d'œuvre du centre Georges-Pompidou, et ancien commissaire général des sections françaises des expositions de Montréal et de Moscou, est nommé à la tête d'une mission d'étude de l'Exposition universelle.
- **11 février 1982.** M. Chirac, après un entretien avec le président Mitterrand, donne son accord de principe pour l'Exposition universelle à Paris, en 1989.
- **Avril 1982.** La candidature de la Ville de Paris est posée auprès du Bureau international des expositions.
- **Décembre 1982.** Le Bureau international des expositions accepte la candidature de Paris.
- **Janvier 1983.** M. Bordaz présente au président Mitterrand les premières esquisses d'architectes et le projet de la commission d'étude.
- **13 février 1983.** Le projet est présenté à M. Chirac, lequel s'oppose à l'édification d'un pont habité entre Bercy et Toitbiac et à une esplanade surplombant le périphérique.
- **14 février 1983.** M. Giraud, président du Conseil régional d'Ile-de-France, propose au président Mitterrand un contrat de Plan « Expo 89 » et insiste sur les difficultés d'hébergement, de transport et de financement posées par le projet.
- **14 février 1983.** Au cours d'une réunion à l'Élysée, M. Bordaz présente les maquettes d'aménagement des deux sites retenus. M. Chirac exclut toute charge supplémentaire pour les Parisiens.
- **3 mars 1983.** M. Mitterrand demande à M. Bordaz d'assurer la présidence du futur établissement public ; il nomme M. Trigano commissaire général, chargé d'une « mission de réflexion et de proposition ».
- **Avril 1983.** M. Chirac met en garde le gouvernement contre le risque financier que fait courir l'exposition.
- **15 avril 1983.** La visite du site de l'exposition par des ministres de l'OCDE est annulée en raison des crues de la Seine : on décide de repousser la date d'ouverture de l'exposition du 15 avril au 1^{er} mai 1989.
- **20 avril 1983.** Le conseil des ministres approuve un projet de loi définissant l'organisation et la réglementation nécessaires à la préparation de l'exposition.
- **18 mai 1983.** M. Chirac et M. Mexandeau, secrétaire d'Etat aux télécommunications, étudient l'hypothèse d'un schéma directeur du câblage pour l'Ile-de-France en liaison avec la préparation de l'Exposition.
- **27 mai 1983.** L'Assemblée nationale approuve, en première lecture, le projet de loi sur l'Exposition universelle.
- **31 mai 1983.** M. Chirac et M. Giraud, à l'issue d'une rencontre avec M. Trigano et M. Bordaz, proposent la constitution d'un groupe de travail quadripartite sur l'exposition.
- **17 juin 1983.** Le Sénat refuse la quasi-totalité du projet gouvernemental. Il demande la création d'un établissement public mixte (Etat, Paris et région d'Ile-de-France) chargé de recenser les sites susceptibles d'accueillir l'exposition, de chiffrer les différentes hypothèses et d'établir le programme financé.
- **30 juin 1983.** L'Assemblée nationale vote le projet de loi sur la création d'un établissement public.
- **4 juillet 1983.** A l'issue des travaux du groupe quadripartite sur le projet, MM. Chirac et Giraud déclarent que « les conditions de réalisation de l'exposition dans Paris ne sont pas réalisées », et suggèrent d'étudier l'installation de l'exposition sur le site de Marne-la-Vallée. M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, évoque l'hypothèse d'un abandon du projet si les élus locaux refusent de s'y associer.
- **5 juillet 1983.** Le président Mitterrand décide de « classer le dossier » de l'Exposition universelle de 1989, en raison de l'opposition au projet des élus locaux. □

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TRAVAUX DE LA MISSION DE PREFIGURATION

- M 1 Repérage des sites sur un plan de métropolitain.
- M 2 Repérage des sites sur plan.
- M 3 Réseau d'accès à l'Exposition de la région parisienne. Plan.
- M 4 Site Est. Etude des accès. Deux plans.
- M 5 Site Est. Affectation actuelle des terrains. Plan.
- M 6 Site Est. Délimitation des terrains de l'Exposition. Plan.
- M 7 Site Est. Bercy: état des lieux. Plan et dix photographies.
- M 8 Site Est. Délimitation des terrains de l'Exposition. Plan.
- M 9 Site Est. Vue à vol d'oiseau de l'état actuel par l'équipe Perthuison.
- M 10 Site Ouest. Affectation actuelle des terrains. Plan.
- M 11 Site Ouest. Délimitation des terrains de l'Exposition. Plan.
- M 12 Site Ouest. Vue à vol d'oiseau de l'état actuel par l'équipe Perthuison.
- M 13 L'Exposition et les grandes opérations. Paris.
- M 14 Les locaux de la Mission de Préfiguration, Quai Citroën à Paris.
- M 15 Les locaux de la Mission de Préfiguration, Quai Citroën à Paris.
- M 16 Les locaux de la Mission de Préfiguration, Quai Citroën à Paris.
- M 17 Les locaux de la Mission de Préfiguration, Quai Citroën à Paris.
- M 18 Les locaux de la Mission de Préfiguration, Quai Citroën à Paris.

DOCUMENTATION ECRITE

Le présent travail a pour objectif de recueillir une archive facilement disponible. Le croisement des articles de presse, des communiqués des agences, des dossiers de presse, des archives privées et des livres publiés à l'occasion de l'Exposition en préparation, doivent nous permettre de constituer un support de recherche. Mais la réalité de la documentation laisse une grande place au regard des médias sur l'évènement "Exposition Universelle". Naturellement, la première analyse que permet la documentation qui suit est celle de l'effet média de l'Expo 89.

Les documents signalés ici ont pour la plupart été identifiés à partir de la "Revue de Presse" élaborée par les services de la Mission de Coordination des Grandes Opérations d'Architecture et d'Urbanisme (Ministère de l'Urbanisme et du Logement) pendant la période allant de Janvier à Juillet 1983. A cet ensemble d'articles, nous avons joint les articles parus dans les revues spécialisées et les ouvrages traitant du sujet, ceci sur une période plus longue, de Janvier 1982 à Septembre 1985. Pour une documentation de référence, il est bon de consulter la bibliographie proposée dans le livre/catalogue *Le livre des Expositions Universelles 1851-1989* (Cf infra).

1. Le choix des textes.

Dans la masse de documentation n'ont pas été introduits ici les documents-sources résultant du travail de la Mission de Préfiguration de l'Exposition Universelle. En effet, lorsque nous avons pu nous fournir ces documents par le biais d'archives privées, ils nous ont semblé trop incomplets ou trop déséquilibrés par rapport à la masse réelle d'études produites par la Mission; ils auraient donc donné lieu à des analyses peu informées. Il reste aux chercheurs à attendre la libération des archives de la Mission.

Cinq cents textes environ ont été retenus. Leur lecture montre que certains papiers n'ont été produits que pour boucler l'édition d'un journal et ne constituent en fait que le rappel des informations déjà diffusées. C'est souvent le cas d'articles de journaux étrangers. Après cette première lecture, nous avons retenu en priorité ceux qui apportent un élément d'information ou de jugement nouveau, soit au total quatre cent cinquante textes environ.

2. Traitement des textes.

Afin d'équilibrer les références entre articles, dossiers de presse et livres, et pour faciliter un premier travail exploratoire de recherche, nous avons détaillé le contenu des documents en reprenant leur sommaire. Ceci s'est avéré réalisable sans que soit dénaturé le document d'origine, à l'exception cependant de l'ouvrage de P. ORY *Les Expositions Universelles de Paris* (cf. infra: A2): le choix stylistique qu'a fait l'auteur ne permet pas une bonne corrélation entre le sommaire et les classes de ventilation que nous avons retenues.

Après avoir ainsi défini la masse de texte nous semblant la plus pertinente pour accompagner les études de projets et les documents graphiques qui sont l'objet central de cette recherche, se pose le problème du classement.

Dans un premier temps, nous avons choisi un classement strictement chronologique. Mais cette méthode a le désavantage de trop laisser les documents dans leur contexte évènementiel, de faire disparaître le débat architectural sous l'écume des enjeux médiatiques du débat politique au jour le jour.

Notre choix s'est, dans un second temps, porté sur un classement par "mots-clefs". Une chronologie minimum (car indispensable) est donnée par le regroupement des articles présentés (cf. infra: J1 "Communiqués des agences de presse").

Le choix des mots-clefs a été fait à partir du repérage sur la petite série de textes qui suit:

Le livre des Expositions Universelles 1851-1989, cf. infra: A1

Les Expositions Universelles de Paris, cf. infra: A2

Les Chemins de la Liberté In: *Urbanisme* n°192, cf. infra: B1

divers articles du journal *Le Monde*

Au fur et à mesure de l'introduction des données, l'ensemble des mots-clefs a été complété et organisé en chaînes argumentaires justifiant la ventilation des documents dans les différentes classes retenues. Les textes ne se rattachent généralement pas à un seul mot-clef, mais développent une partie de l'argumentaire auquel ils appartiennent. C'est pour cette raison qu'un nombre minimum de textes limité aux textes fondamentaux, a été rappelé plusieurs fois. Les

mots-clés et les chaînes argumentaires ne sont pas tous utilisés avec la même fréquence; on trouvera donc un déséquilibre du nombre d'articles par regroupement.

3. Classement retenu.

Le classement est ici indicatif. Il reprend le simple principe de la bibliographie, du plus général au plus central du sujet hormis les trois derniers regroupements H1, I1, J1. H1: l'"annulation de l'Exposition Universelle de 89 et les réactions" constitue une situation à analyser pour elle-même; I1: les "positions" apportent des éléments utiles à la compréhension du contexte; J1: les "communiqués des agences de presse" représentent une chronologie minimum.

- A1 Histoire des Expositions Universelles: architecture.
- A2 Histoire des Expositions Universelles: société.
- B1 Les thèmes: les chemins de la liberté: la solidarité humaine: l'écosphère: l'urbanité ou la ville.
- C1 L'enjeu de la localisation: Paris: ... ou ailleurs: plus à l'Est.
- D1 Organisation: les organisateurs: les délais.
- D2 Organisation: projet d'établissement public: loi de programmation financière: loi sur l'Expo 89 et ses effets...: le groupe quadripartite.
- D3 Organisation et contexte: les concours parisiens: les journalistes à Montréal: l'exposition des Expositions Universelles ("L'Expo des Expos").
- E1 Economie: l'induit général de l'Exposition Universelle 1989.
- E2 Economie: la faisabilité financière.
- F1 Urbanisme: les sites: Bercy: Citroën: la Seine.
- F2 Urbanisme: analyse générale.
- F3 Urbanisme: hébergement.
- F4 Urbanisme: les moyens de transport.
- G1 Architecture: les projets.
- H1 Annulation de l'Exposition Universelle de 1989 et réactions.
- I1 Positions.
- J1 Communiqués des agences de presse.

Note 1: le manque de ponctuation est explicable par l'origine anglo-saxonne du logiciel P.S.F. utilisé pour faire ce classement.

Note 2: la fiche des documents se lit comme suit:

auteur

titre

ouvrage d'origine

éditeur

lieu et date d'édition

pagination

A1 Histoire des Expositions Universelles: architecture.

Les principaux débats que l'on trouve dans ces textes sont:

1. la mise en évidence de l'utopie dans les premières Expositions Universelles
2. l'utopie confrontée au réel donnant naissance à l'architecture d'Exposition
3. l'impossible réalisation, même éphémère, de l'idéologie laissant place à l'attraction et au ludique.

A2 Histoire des Expositions Universelles: société.

Cette section rassemble les textes qui informent l'analyse des Expositions Universelles en dehors du problème architectural, ou qui offrent des exemples de méthodes d'analyse de champs comparables et complémentaires.

Histoire des expositions universelles, Architecture,

AUZELLE R.
"Architecture et ideologie"
ARCHITECTES n°134
Paris 00/01/83
pages;32-33

LOYRETTE H.
"Du pavillon isole a la ville dans la ville"
LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES
Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83
pages: 217 a 232

LUCAN J.
"Exposition Universelle de 1989"
A.M.C.
Paris 00/05/83

ROBICHON F.
"L'attraction, paragon des expositions universelles"
LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES
Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/82
pages: 313 a 329

ROBICHON F.
"Utopies et realites dans les expositions universelles"
ARCHITECTES n°134
Paris 00/01/83
pages;19 a 31

ROBICHON F.
"Vers une architecture d'exposition (1925-1970)"
LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES
Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83
233 a 242

Histoire des expositions universelles, Societe,

ARRIGHI DE CASANOVA E.

"Les expositions sont-elles encore utiles ?"

LA CROIX

Paris 17/07/83

BENSAULE-VINCENT B.

"Florilege des societes industrielles"

LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 275 a 286

DESLANDRES Y.

"Un temoi bavard de la mentalite des societes"

LE LIVRE DES EXPOSITION UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 267 a 274

HODEIR C.

"XX siecle, l'epopee de la decolonisation"

LE LIVRE DES EXPOSITION UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 305 a 312

LACAMBRE G.

"Japanisme"

LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 297 a 304

ORY P.

LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES DE PARIS

RAMSAY Paris 00/12/82

p. pages: 158

PRADEL-DE GRANDRY M.-N.

"Comment fait-on une exposition universelle?"

LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 209 a 216

PRADEL-DE GRANDRY M.-N.

"XIX siecle, la decouverte des civilisations dans le temps
et dans l'espace"

LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 288 a 296

RAGU D.

"les expositions universelles"

AMENAGEMENT ET NATURE n°66

Paris 01/04/83

pages; 20 a 22

REBERIOUX M.

"Les ouvriers et les expositions universelles
de Paris au XIX siecle"

LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 195 a 208

REBERIOUX M.

"Une societe en son miroir"

TEMOIGNAGE CHRETIEN

Paris 11/07/83

WAUQUIEZ E.

"Academisme et modernite"

LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 243 a 256

B1 Les thèmes: les chemins de la liberté; la solidarité humaine; l'écosphère; l'urbanité ou la ville.

Les thèmes de l'Exposition 1989 n'ont pas déclenché des avalanches d'interrogations. Pourtant celles-ci auraient pu tenter de donner un peu plus de réalité à leur mise en oeuvre. Mais ils ont globalement été jugés dans la bonne tradition et poliment salués. Des cinq thèmes proposés au début, seuls trois ont été repris; un quatrième fait progressivement son apparition: l'urbanité ou la ville; cette doctrine du projet urbain émerge d'abord comme cadre d'accompagnement des thèmes officiels, puis comme thème central.

Les themes, les chemins de la libertes, la solidarite humaine,
l'ecosphere, urbanite ou la ville,

BECHMANN R.
"Le defi du troisieme millenaire"
LE MONDE
Paris 23/06/83

BECHMANN R.
"Le "pavillon" de l'ecosphere"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages: 17 a 19

BECHMANN R.
"Le point de vue d'un elu, entretien avec A. BILLON"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages;8 a 10

BECHMANN R.
"Le theme et l'esprit, un entretien avec R. Bordaz"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages;1 a 4

CORNU M.
"L'Expo 89; par quels chemins
de libertes nous viendra-t-elle ?"
URBANISME n! 192
Urbanisme Paris 00/10/82
pages: 80 a 83

DOMINIQUE C.
"Rendez-vous professionnels"
L'USINE NOUVELLE n!25
Paris 23/06/83

DUVERGER M.
"Une fondation internationale des droits de l'homme a Paris"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages;5

DU CHATEAU S.
"Structures spatiales: technique ecologique"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages; 16

HASSAN J-C.
"Les chemins de la liberte"
URBANISME n! 192
Urbanisme Paris 00/10/82
61

KEILLING J.
"Les grands themes ecologiques a l'Exposition
Universelle de 1989"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages; 14

MELINE M. et VERCKER P.
"Les themes"
PROJET POUR L'EXPO. UNIV. DE 1989 A PARIS, Livre Blanc.
Flammarion Paris 00/01/85
30 a 35

REBEYROL P.
"Le pavillon de la Solidarite Humaine"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages;4

SEVE R.
"Ecosphere et droits de l'homme"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages; 11

X
"L'ecosphere, theme central et mobilisateur"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages; 12-13

C1 L'enjeu de la localisation: Paris: ... ou ailleurs: plus à l'Est.

La définition du cadre physique où doit se dérouler l'Expo 89 a fait couler beaucoup d'encre. Cette localisation a fini par être un point nodal où se détermine l'investissement financier de chaque partenaire; en effet, le choix du site contrôle le programme de l'Expo et implique la part d'investissement de chaque partenaire.

Après la réforme du statut de la ville de Paris et la création des régions, le gouvernement français, privé de territoire immédiat, est tenu de consulter ses nouveaux partenaires s'il désire installer l'Expo sur le sol parisien. C'est ce qu'il est amené à faire, d'où certains conflits.

L'Enjeux de la localisation, a Paris, ailleurs,
ou plus a l'est

BERDEAUX F.

"Que restera-t-il de l'Exposition Universelle de 1989?"

PARIS-NORMANDIE

Paris 27/04/83

BORDAZ R. et TRIGANO G.

"Paris 1989"

LE LIVRE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Ed. des ARTS DECORATIFS-HERSCHER Paris 00/06/83

pages: 330 a 335

C. M.

"La contre-proposition: Chinac propose

Bercy et Marne-la -Vallee"

LE PARISIEN

Paris 19/05/83

CANTAL-DUPART M.

"La ville et l'Expo, l'Expo de la ville"

URBANISME n° 192

Urbanisme Paris 00/10/82

pages: 62 a 68

CAZAUX M.

"BERCY 1989"

LE PARISIEN

Paris 26/01/83

CHASLIN F.

"Genese"

LES PARIS DE FRANCOIS MITTERRAND

Gallimard col. Folio Paris 00/07/85

pages: 20 a 39

CHAMPENOIS M.

"Les premieres maquettes de l'"Expo 89" vont etre presen-
tees au President de la Republique"

LE MONDE

Paris 04/01/83

CORNU M.
"L'Expo 89; par quels chemins
de libertes nous viendra-t-elle ?"
URBANISME n! 192
Urbanisme Paris 00/10/82
pages: 80 a 83

CREMER J-P, MONGE T, WOLF G.
"Proposition pour l'Exposition Universelle 1989"
ARCHITECTES n!134
Paris 00/01/83
pages;34-35

DHUYS J.F.
"Les grands travaux de la "Force tranquille"
LES NOUVELLES LITTERAIRES
Paris 10/02/83

DREVON H.
"Pour une exposition thematique"
AMENAGEMENT ET NATURE n!66
Paris 01/04/83
pages; 25-26

GIRAUD M.
"Reussir l'Expo"
LE MONDE
Paris 17/06/83

GISSY M.
"Y aura-t-il decentralisation a Strasbourg
dans le cadre de l'operation des Fronts de Neudorf ?"
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE
Strasbourg 05/02/83

HERVAUX Y.
"Expo 89: Ce troisieme projet qui ne veut pas
se faire oublier"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 19/07/83

HERVAUX Y.
"Marne-la Vallee: un vieux projet"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 04/07/83

HERVAUX Y.

"Paris: Chinac pense aux autos, aux pietons, aux velos"

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Paris 15/02/83

IBRAM C.

"Une note europeenne bien accueillie par Pierre Pflimlin"

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

Strasbourg 05/02/83

JAME C.

"Empêcher les speculations"

L'HUMANITE

Paris 08/01/83

KERN H-P.

"Expo 89: le "oui, mais" de Michel Giraud"

LE FIGARO

Paris 26/05/83

PERTHUISSON M.

"Les territoires de l'ephemere"

URBANISME n°192

Urbanisme Paris 00/10/82

pages: 69 a 73

PLUNKETT (de) F.

"Revelation: les foliessocialistes de l'Expo de 89"

LE FIGARO

Paris 12/03/83

REBEYROL Y.

"Le jardin des Plantes et l'Expo de 1989"

LE MONDE

Paris 05/04/83

SCHMITT O.

"Les beaux restes"

LE MONDE

Paris 04/01/83

SUBILEAU J-L.
"Un projet urbain pour 1989"
URBANISME n° 192
Urbanisme Paris 00/10/82
pages: 74 et 75

TOUBON J.
"Un faisceau d'incertitudes"
LE MONDE
Paris 05/07/83

VINOCUR J.
"Will French culture be more French?"
THE NEW YORK TIMES
New York 09/01/83

X
"Expo 89: un parc d'attractions à Marne-la-Vallée"
LE MONDE
Paris 02/06/83

X
"Chirac reticent sur le projet de l'Expo 89"
FRANCE-SOIR
Paris 18/05/83

X
"M. Subileau: l'Exposition Universelle"
ANTENNE 2, 20h00
Paris 18/05/83

X
"Michel Giraud plaide pour Bercy-Marne-la-Vallée"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 26/08/83

X
"Une partie de l'Expo de 89 doit être située
à Marne-la-Vallée"
LE NOUVEAU JOURNAL
Paris 26/05/83

D1 Organisation: les organisateurs et les délais.

Après la phase exploratoire, le projet d'Expo 89 prend une nouvelle orientation confirmée par la nomination de M. G. TRIGANO, futur commissaire général de l'Exposition. Une nouvelle phase débute par la redéfinition des objectifs généraux de l'Exposition (elle s'achève d'ailleurs avec une nouvelle redéfinition de ces objectifs). Alors que la politique médiatique de la Mission passe pour l'essentiel à travers l'"Expo des Expos", le nouveau commissaire introduit dans le débat public des éléments techniques discutés et des solutions dont la caractéristique est d'offrir plus de services et moins de bâti. A l'occasion des dossiers de presse qui lui sont consacrés, M. TRIGANO mesure l'admissibilité des solutions élaborées.

D2 Organisation: projet d'établissement public; loi de programmation financière; loi sur l'Expo 89 et ses effets; le groupe quadripartite.

Un débat parallèle et complémentaire à la localisation se développe dans la définition des structures juridiques et financières qui doivent régir l'Expo 89. En identifiant les partenaires décisifs du débat, le groupe quadripartite devient le lieu possible de la résolution des différends qui compromettent l'avancement du projet d'Exposition Universelle. L'annulation de l'Exposition semble se déduire de la dernière réunion du groupe plutôt que du rapport présenté par M. TRIGANO au Président de la République.

Organisation, les organisateurs, les delais,

AMBROISE-RENDU M.

"Je suis a la fois heureux et terrorise devant
mes responsabilites" nous declare M.Gilbert Trigano"

LE MONDE

Paris 07/03/83

AMBROISE-RENDU M.

"M. Gilbert Trigano: l'Expo: c'etait la France
du vingt et unieme siecle"

LE MONDE

Paris 07/07/83

BERGERON C. et BUGAT S.

"Expo 89: la grande embrouille"

LE POINT n!559

Paris 06/06/83

BERGERON C. et BUGAT S.

"Expo 89: le defi Trigano"

LE POINT n! 547

Paris 14/03/83

pages: 103 a 105

BORDAZ R.

"Exposition Universelle de Paris 1989"

URBANISME n! 192

Urbanisme Paris 00/10/82

pages: 60

BUGAT S.

"Paris 89: l'exposition des projets"

LE POINT

Paris 04/07/83

CHASLIN F.

"Genese"

LES PARIS DE FRANCOIS MITTERRAND

Gallimard col. Folio Paris 00/07/85

pages: 20 a 39

CHIVOT D.

"Expo: playdoyers et reglements de comptes"

LE REPUBLICAIN LORRAIN

09/07/83

HELVIG J-M.
"Gilbert Trigano: "Mission terminee"..."
LIBERATION
Paris 06/07/83

HERVAUX Y.
"Exposition Universelle: vers une nouvelle bataille
de Paris ?"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 15/04/83

MELINE M. et VERCKEN P.
"Les outils de la realisation"
PROJET POUR L'EXPO. UNIV. DE 1989 A PARIS, Livre Blanc.
Flammarion Paris 00/01/85
138 a 140

SEYER N.
"Le casse-tete de l'Exposition Universelle"
LES ECHOS
Paris 20/04/83

TRIGANO G.
Texte integral de la note de G. Trigano remise au President
de la Republique dans laquelle il propose de renoncer a l'Expo
PRESSE-ENVIRONNEMENT n!522
Paris 07/07/83
pp;12

x
"Gilbert Trigano futur commissaire"
L'HUMANITE (Q)
Paris 07/03/83

X
"Le "gentil organisateur " de Tonton"
LE CANARD ENCHAINE
Paris 09/03/83

X
"Trigano sera le grand maitre"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 05/03/83

Organisation, projet d'établissement publique,

C. J-P.
"Le projet de loi en Conseil des Ministres"
LES ECHOS
Paris 20/04/83

VARENNE F.
"Nouvelles embuches du pouvoir sous les pas de Chinac"
LE FIGARO (Q)
Paris 15/04/83

X
"Exposition Universelle: on s'organise"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 21/04/83

X
"La preparation de l'"Expo" de 89"
MONITEUR DES T.P.
Paris 02/05/83

X
"Une loi pour l'Exposition Universelle"
LIBERATION
Paris 21/04/83

Organisation, loi de programmation financiere,

AMBROISE-RENDU M.
"Une demarche aupres de l'Elysee"
LE MONDE
Paris 03/05/83

CAPILLON M.
"Chirac "terrifie""
LA CROIX
Paris 03/05/83

CAZAUX M.
"L'Expo en question"
LE PARISIEN
Paris 02/05/83

RAVERY J-P.
"Le gouvernement a adopte le projet de loi
de programmation 1984-1988"
L'HUMANITE
Paris 21/04/83

VARENNE F.
"Exposition Universelle: l'Etat doit s'engager"
LE FIGARO (Q)
Paris 18/05/83

VARENNE F.
"Exposition 1989: 40 milliards a trouver"
LE FIGARO
Paris 17/05/83

X
"Chirac et Giraud veulent voir Mitterrand..."
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 30/04/83

Organisation, La loi sur l'Expo 89 et ses effets ,

A. M.

"Expo 89: l'Etat n'imposera pas ses vues" promet Quilliot"

LE NOUVEAU JOURNAL

Paris 20/05/83

BREHIER T.

"Une partie de poker entre la ville et l'Etat"

LE MONDE

Paris 22/05/83

BREHIER T.

"Rien ne se fera contre Paris et sa region"

assure Quilliot"

LE MONDE

Paris 20/05/83

CAPILLON M.

"Pas d'Expo au rabais"

LA CROIX

Paris 17/06/83

Ch. A.

"L'Exposition Universelle de 1989: un petit "oui",
de grands "mais"

LE MONDE

Paris 18/06/83

Ch. A.

"Le Senat reclame des etudes techniques et
financieres prealables a toute decision"

LE MONDE

Paris 19/06/83

G. J.

"Expo 89: les senateurs suggerent la creation
d'un etablissement public"

LE FIGARO

Paris 18/06/83

HERVAUX Y.
Expo 89: le Senat attend par la nullite du projet
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 16/06/83

LAURENT R.
"L'Exposition de 1989 compromise"
FRANCE-SOIR
Paris 05/07/83

LAURENT R.
"L'Expo Universelle est annulee"
FRANCE-SOIR
Paris 05/07/83

M. F.
"Expo 89: la partie de bras de fer continue"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 20/05/83

MINDEN Van P.
"Expo 89: taxis dans le brouillard"
LE NOUVEAU JOURNAL
Paris 15/06/83

P. Ph.
"Les comptes de l'Expo"
LE NOUVEAU JOURNAL
Paris 10/05/83

PAILLARD H.
"Expo 89: une loi qui ignore les vrais problemes"
LE FIGARO (Q)
Paris 21/05/83

PIGEOT J.
"Expo: le "oui mais" des senateurs"
LE PARISIEN
Paris 16/06/83

PIGEOT J.
"Expo 89: l'Assemblée retablit le projet que le Senat
venait d'amender"
LE PARISIEN
Paris 24/06/83

POGON O.
"Entracte a l'Assemblée"
LE FIGARO
Paris 20/05/83

POGON O.
"Le pouvoir laisserait a Paris un droit de veto"
LE FIGARO
Paris 19/05/83

V. S.
"Les doubles fonds de l'Exposition Universelle"
LIBERATION
Paris 24/05/83

VARENNE F.
"Pas d'Expo 89 sans l'accord de Paris"
LE FIGARO
Paris 05/07/83

X
"A l'ouverture du debat sur l'Expo de 1989"
LE MONDE
Paris 19/05/83

X
"La commission speciale sur l'Expo. Universelle du Senat
refuse de donner au gouvernement un "cheque en blanc"
BULLETIN QUOTIDIEN
Paris 16/06/83

X
"La preparation de l'"Expo" de 89"
MONITEUR DES T.P.
Paris 02/05/83

X
"Sans commentaires.. et sous toutes reserves"
BULLETIN QUOTIDIEN
Paris 05/07/83

Z. L. et B. Th.
"Peche, machine a sous et Expo 89"
LE MONDE
Paris 24/06/83

Organisation, Le groupe de travail quadri partie,

C. M.
"Expo 89: Trigano rencontre Chirac"
LA CROIX
Paris 02/06/83

C. M.
"Hier soir a l'Hotel de Ville: Chirac-Trigano"
LE PARISIEN
Paris 01/06/83

CHAMPENOIS M. et AMBROISE-RENDU M.
"L'Exposition Universelle de 1989 a Paris est compromise"
LE MONDE
Paris 05/07/83

COULANGE J-P.
"Jacques Chirac - Michel Giraud: oui mais a Marne-la-Vallee
Max Gallo: abandon, peut-etre F. Mitterrand: arbitre"
LES ECHOS
Paris 05/07/83

GOURSON J. G.
"L'Expo Universelle remise en question"
LE MATIN
Paris 05/07/83

HERVAUX Y.
"L'Exposition Universelle ne se fera pas a Paris"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 04/07/83

HERVAUX Y.
"Expo 89: Trigano chez Chirac"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 01/06/83

JAMES C.
"Le RPR hostile a ce grand projet national"
L'HUMANITE
Paris 04/07/83

VARENNE F.

"Exposition 89: bras de fer entre Paris et l'Etat"

LE FIGARO

Paris 04/07/83

VARENNE F.

"Expo 89: Chinac propose une etude commune a l'Etat"

LE FIGARO

Paris 01/06/83

D3 Organisation et contexte: les concours parisiens; les journalistes à Montréal; l'exposition des Expositions Universelles (l'"Expo des Expos").

Ces trois regroupements font partie du contexte de préparation de l'Exposition. Les deux premiers contiennent des éléments avec lesquels doit composer la Mission de Préfiguration et échappent donc à l'action directe de celle-ci; le troisième résulte au contraire de sa volonté.

1. Les concours parisiens.

La préparation de l'Expo 89 se fait parallèlement à la mise en route des grands chantiers parisiens. Si nous n'avons pas rencontré d'analyse urbanistique claire d'une volonté de renouveau de la "vitalité urbaine de Paris" comparable au "Paris haussmannien", la mise à l'étude des projets pour l'Expo, non toujours commandée aux architectes de la capitale, suscite une vive réaction des milieux parisiens de l'architecture. Interviennent des tentatives pour mettre en place de nouvelles instances qui contrôlent différemment la répartition de la commande. Cette situation aurait pu peser sur l'élaboration de l'Expo 89 quand on sait qu'elle aurait dû donner lieu à 10 ou 12 concours plus ou moins contrôlés par les mêmes maîtres d'ouvrage. Les articles recensés ici évoquent les concours et leur rôle dans la préparation de l'Expo.

2. Les journalistes à Montréal.

Au premier semestre 1983, la région Ile-de-France a été jumelée avec la région de Montréal (Canada). La célébration de cet événement a été, pour les journalistes, l'occasion de faire le bilan de l'Exposition Universelle de Montréal de 1967, en compagnie de M. Drapeau, maire de Montréal et principal promoteur de l'opération de jumelage.

3. L'exposition des Expositions Universelles (l'"Expo des Expos").

L'"Expo des Expos" est la pièce maîtresse de la politique médiatique de la Mission de Préfiguration. Cette politique a été parachevée avec la publication du Livre Blanc en 1985. La préparation a été le moment du plus fort renouvellement de l'information sur les Expositions Universelles passées. Cette exposition a été un bon support à l'argumentaire des "beaux restes" dus aux Expositions Universelles précédentes.

Organisation, Les concours parisiens,

CHAMPENOIS M.

"Les architectes reclament une "deontologie des concours"

LE MONDE

Paris 09/02/83

CHAVANE L.

"Concours d'architecture: vers l'indispensable reforme"

LE FIGARO

Paris 10/02/83

CHAVANE L.

"Les architectes en colere"

LE FIGARO

Paris 08/01/83

DUROY L.

"La melee des betes a concours"

LIBERATION

Paris 11/02/83

GEORGES M.

" La perversion des concours "

L'EXPRESS

Paris 10/03/83

pages;104-105

GOURSON J.G.

"Faut-il supprimer les concours d'architecture ?"

LE MATIN DE PARIS

Paris 15/02/83

MAZZOLINI A.

"La gauche a ete coupable de demagogie"

LE MATIN DE PARIS

Paris 15/02/83

N. S.

"Concours a Paris: les architectes sont en colere"

LES ECHOS

Paris 04/02/83

VISSIERE J.
"A propos: pieges a concours"
ARCHITECTURE. PROFESSION ET TENDANCES n°1
Paris 00/01/83

VISSIERE J.
" Les concours-spectacles"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 02/02/83

Organisation, Les journalistes a Montreal,

CAPILLON M.

"Paris n'est pas Montreal"

LA CROIX

Paris 30/05/83

CAZAUX M.

"Un mariage economique et culturel"

LE PARISIEN

Paris 26/05/83

HERVAUX Y.

"Montreal 16 ans apres: un mauvais exemple pour Paris"

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Paris 26/05/83

KERN H-P.

"Les Quebecois paient encore les dettes
de l'Exposition Universelle de 1967"

LE FIGARO

Paris 23/05/83

PUJAS P.

"Une partie de l'expo de 89 doit etre situee a
Marne-la-Vallee"

LE NOUVEAU JOURNAL

Paris 26/05/83

Organisation, L'exposition des Expositions Universelles,

B. O.

"Expositions Universelles: la folie des grandeurs"

LE MATIN MAGAZINE

Paris 19/06/83

BOUISSET

"Souvenirs des temps prosperes"

LE MATIN DE PARIS

Paris 06/07/83

CHAMPENOIS M.

"En retournant a l'Expo..."

LE MONDE

Paris 06/07/83

CHAMPENOIS M.

"Les paris de l'Expo"

LE MONDE

Paris 21/04/83

pages;1,23

CUVELIER P.

"La revue des Expos"

LIBERATION

Paris 12/07/83

GAILLARD M.

"En revenant de l'Expo"

FRANCE-SOIR MAGAZINE

Paris 11/06/83

pages;22 a 26,125

LEBRUN J.

"On est de la revue"

LA CROIX

Paris 07/07/83

MAUBERT F.

"In memoriam"

L'EXPRESS

Paris 08/07/83

X

"Ces "Expos" qui ont marque Paris"

L'HUMANITE

Paris 05/05/83

X

"Le monde industriel a l'Expo des Expos"

LE NOUVEAU JOURNAL

Paris 17/06/83

E1 Economie: l'induit général de l'Exposition Universelle de 1989

Les problèmes économiques et plus particulièrement le problème financier constituent le troisième volet du débat déjà organisé autour des problèmes de localisation (cf C1) et de structure juridique (cf D2).

Le présent regroupement réunit les différents aspects économiques débattus à l'exception de la question de la faisabilité financière. L'enjeu économique de l'Exposition 89 apparaît peu dans les textes réunis ici. Il est bon de le situer dans un contexte plus large: l'idée d'Exposition Universelle a été acceptée pendant une période où les économistes ont cru à une relance pouvant être soutenue par un accroissement de la consommation intérieure et des dépenses publiques, alors que le projet a été étudié durant la mise en place d'une politique de rigueur des dépenses publiques et de ralentissement du pouvoir d'achat des consommateurs.

E2 Economie: la faisabilité financière.

La faisabilité financière est moins une discussion résultant des doctrines économiques précédentes que le problème de la répartition des charges entre l'état et les collectivités locales. A preuve la candidature de Paris pour organiser les Jeux Olympiques de 1992 presque immédiatement après l'annulation de l'Exposition Universelle.

Economie, Inquit general de l'exposition de 89,

ARGUS DE LA PRESSE

Informations donnees au grand jury RTL LE MONDE, le 9.1.83
a 18h 15 (interview de M. Lang)
Argus de la Presse Paris 09/01/83
Non-pagine

CHATAIN J.

"Un levier economique pour Paris et sa region"
L'HUMANITE
Paris 20/05/83

MELINE M. et VERCKEN P.

"Les apports de l'exposition"
PROJET POUR L'EXPO. UNIV. DE 1989 A PARIS, Livre Blanc.
Flammarion Paris 00/01/85
111 a 128

VARENNE F.

"Extension du reseau ferroviaire autour de Paris"
LE FIGARO
Paris 04/05/83

x

"M. Jack LANG fait un bilan optimiste de la politique
culturelle"
LE MONDE
Paris 11/01/83

Economie, Faisabilite financiere,

AMBROISE-RENDU M.

"M.Jacques Chirac exclut toute charge
supplementaire pour les parisiens"

LE MONDE

Paris 16/02/83

CAPILLON M.

"Le prix de l'Expo"

LA CROIX

Paris 19/05/83

CAPILLON M.

"Oui, mais..."de Chirac a l'Expo de 1989"

LA CROIX

Paris 18/04/83

CHASLIN F.

"Politiques et finances "

LES PARIS DE FRANCOIS MITTERRAND

Gallimard col. Folio Paris 00:09/85

236 a 246 + annexes

GIRAUD M.

"Quelles retombees ?"

LES ECHOS

Paris 16/06/83

HERVAUX Y.

"Expo 89: Chirac et Giraud en appellent a Mitterrand"

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Paris 18/05/83

HERVAUX Y. et DENIS S.

"Expo 89: Les chiffres de l'echec"

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Paris 07/07/83

M. P. V.

"L'Expo 89 dans le brouillard"

LE NOUVEAU JOURNAL

Paris 19/05/83

MASSOT C.

""Votre expo 89,c'est trop cher pour nous""

FRANCE-SOIR

Paris 19/05/83

MAZZOLINI A.

"Exposition Universelle: le cache-cache Chirac-Mitterrand"

LE MATIN DE PARIS

Paris 19/05/83

MELINE M. et VERCKEN P.

"Cout et financement de l'exposition"

PROJET POUR L'EXPO. UNIV. DE 1989 A PARIS, Livre Blanc.

Flammarion Paris 00/01/83

pages: 130 a 136

GCKRENT C.

Declaration de MM. Chirac et Sarre

ANTENNE 2, 20h00

Paris 18/05/83

PIGEOT J.

"G. Sarre (PS):"Paris devra payer sa part de travaux
dont la realisation ne sera qu'avancee"

LE PARISIEN

Paris 19/05/83

SARRE G.

"La volonte de reussir"

LE MONDE

Paris 23/06/83

VARENNE F.

"Chirac et Giraud chez Mitterrand: un dialogue de sounds"

LE FIGARO

Paris 19/05/83

VARENNE F.

"Expo 89:"Le pouvoir a les yeux plus gros que le ventre""

LE FIGARO

Paris 17/04/83

VARENNE F.

"Jacques Chirac: pas d'augmentation de la pression fiscale"

LE FIGARO

Paris 15/02/83

VARENNE F.

"Seule l'Exposition d'Osaka 70 a ete beneficiaire"

LE FIGARO

Paris 07/07/83

VETTU C.

"Qui paiera l'Expo Universelle" de 89 ?"

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

Paris 19/05/83

X

"Jacques Chirac: "Les contribuables parisiens
ne paieront pas pour l'Expo"

LE PARISIEN

Paris 15/02/83

x

"M.Chirac declare: tous les grands chantiers de Paris
ne pourront etre finances"

LE MONDE

Paris 23/02/83

F1 Urbanisme: les sites: Bercy; Citroën; la Seine.

Dans les regroupements suivants, nous avons conservé la distinction traditionnelle entre urbanisme et architecture. Elle représente mieux les catégories utilisées par les différents rédacteurs, bien qu'elle soit contradictoire avec la volonté analytique de la Mission de Préfiguration et généralement avec les bases théoriques des différents projets proposés par elle. Cette divergence a constitué une sorte de "point aveugle" dans l'argumentaire de la Mission lors de sa confrontation publique.

Ici sont regroupés les textes exposant, pour chacun des sites, les grands partis d'aménagement proposés par les différents partenaires.

F2 Urbanisme: analyses générales.

Ici sont présentés les textes d'articulation entre les différents éléments quantitatifs du débat urbanistique (circulation, hébergement) et les textes abordant les thèmes peu développés (nuisances, coût humain).

F3 Urbanisme: hébergement.

La problématique de l'hébergement, en dehors de son évaluation quantitative, donne lieu au développement du thème de la réutilisation sans que l'on parvienne vraiment à l'énoncé clair d'une doctrine de gestion ou de contrôle des investissements.

La réponse du rapport Trigano se fait davantage sous forme de services temporaires à développer.

F4 Urbanisme: les moyens de transport.

Les problèmes de circulation donnent lieu à la renaissance de divers projets sur les moyens de transport: hydroglisseur, tramway, train Aramis, etc.

Rappelons à ce sujet que le métro et les bateaux-mouches parisiens ont vu le jour à l'occasion des précédentes grandes expositions.

Urbanisme, Les sites: Bercy, Citroen et Seine,

AMBROISE-RENDU M.
"La Seine propre n'est pas pour demain"
LE MONDE
Paris 02/03/83

AMBROISE-RENDU M.
"Le Parc de Bercy: 12 hectares d'arbres et de canaux"
LE MONDE
Paris 02/01/83

AMBROISE-RENDU M.
"Le treizieme sous le choc des grands travaux"
LE MONDE
Paris 02/03/83

APUR
"L'aménagement des terrain Citroen"
PARIS PROJET
Paris Projet 14 bd, Morand Paris 00/07/77
pages: 64 a 107

CHAMPENOIS M.
"L'Exposition de 1989 n'ouvrira que le 1er mai"
LE MONDE
Paris 20/04/83

LA DIRECTION DES ETUDES ET TRAVAUX
"L'Exposition universelle: utiliser l'aquis"
URBANISME n° 197
Urbanisme Paris 00/09/83
pages: 50 a 65

LAURENT R.
"Bercy: le pari est devenu une realite"
FRANCE-SOIR
Paris 11/01/83

LAURENT R.
"Chirac presente son programme pour Paris"
FRANCE-SOIR
Paris 11/02/83

MELINE M. ET VERCKEN P.

"L'elaboration du projet d'urbanisme"

PROJET POUR L'EXPO. UNIV. DE 1989 A PARIS, Livre Blanc.

Flammarion Paris 00/01/85

pages: 38 a 92

NURIDSANY M.

"La Seine: coeur de l'Exposition de 1989"

LE FIGARO

Paris 31/04/83

CAZAUX M.

"BERCY 1989"

LE PARISIEN

Paris 26/01/83

Urbanisme, Analyses generales,

DHUYS J.F.

"Les grands travaux de la "Force tranquille"

LES NOUVELLES LITTERAIRES

Paris 10/02/83

HERVAUX Y.

"Expo mode d'emploi"

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Paris 16/06/83

HERVAUX Y.

"Michel Giraud a Mitterrand: "Comment accueillera-t-on
soixante millions de visiteurs et qui paiera ?"

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Paris 17/02/83

MELINE M. et VERCKEN P.

"L'exposition et les probleme de Paris"

PROJET POUR L'EXPO. UNIV. DE 1989 A PARIS, Livre Blanc.

Flammarion Paris 00/01/85

pages: 94 a 110

MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1989

ET LES GRANDS PROJETS DE L'ETAT A PARIS

STU Paris 00/04/83

non pagine

PERIES X.

"Du sang neuf pour le Museum"

LA CROIX

Paris 04/06/83

X

"De nombreuses derogations aux regles d'urbanisme"

LE MONDE

Paris 22/05/83

X

"L'Expo 89: fete ou cauchemar ?"

LE REPUBLICAIN LORRAIN

18/05/83

Urbanisme, Hébergement,

CAZABAN J-C.
"Gilbert Trigano: "Hébergement.."
LE PARISIEN
Paris 25/05/83

COULANGE J-P.
"Expo Univ. Saoud d'honneur de l'opposition"
LES ECHOS
Paris 19/05/83

FOURERT J-F.
"Expo 89: les parisiens auront à héberger les visiteurs"
LE PARISIEN
Paris 14/06/83

KERN H-P.
"Michel Giraud à l'Elysee ,
L'exposition de 1989: des inquietudes"
LE FIGARO
Paris 15/02/83

SCHMITT O.
"La preparation de l'Exposition Universelle de 1989"
LE MONDE
Paris 16/02/83

VARENNE F.
"Logement social: l'Etat limite son apport financier"
LE FIGARO
Paris 17/04/83

Urbanisme, Les moyens de transport,

AMBROISE-RENDU M.
"Les norias de Bercy-Javel"
LE MONDE
Paris 05/06/83

AMBROISE-RENDU M.
"Paris: Aramis attend le feu vert"
LE MONDE
Paris 24/04/83

AMBROISE-RENDU M.
"Un plan de circulation a refaire"
LE MONDE
Paris 02/03/83

C. M.
"Aramis" sera-t-il pret a temps ?"
LE PARISIEN
Paris 02/05/83

CAPILLON M.
"Tramway, Trax, Aramis"
LA CROIX
Paris 02/05/83

DUMONTIER J-L.
"Un billet pour l'expo"
URBANISME n! 192
Urbanisme Paris 00/19/82
76 a 79

HERCELIN J.
"La seine sur les chemins de la liberte"
URBANISME n!192
Urbanisme Paris 00/10/82
pages: 78

HERVAUX Y.
"Transports de l'an 1990: on n'a rien trouve de mieux
que le tramway!"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 21/04/83

MORAN J.
"1990: le retour des tramways"
L'HUMANITE
Paris 20/04/83

SCHLUMBERGER J.
"Taxis collectifs pour l'Expo 89"
LE JOURNAL DU DIMANCHE
Paris 05/06/83

SCHMITT O.
"Comment transporter trois cent mille visiteurs par jour?"
LE MONDE
Paris 04/01/83

X
"Circuler autrement dans la region"
LE MONDE
Paris 04/05/83

X
"Faudra-t-il interdire le trafic des voitures ?"
LE PARISIEN
Paris 11/05/83

X
"Le prefet Doubet: "on ne sait pas a six ans de l'ouverture,
comment on transportera les gens"
LE PARISIEN
Paris 25/05/83

01 Architecture: les projets.

Ne ressortent dans ce regroupement que les articles de presse consacrés aux projets architecturaux, et nous ne pouvons que constater qu'ils ne sont pas au coeur du débat pour les différents intervenants. Les seuls enjeux architecturaux sont, d'une part, le pont urbanisé de Tolbiac, et d'autre part, la dalle du site Ouest. Ces deux projets sont en fait très liés au parti d'aménagement des sites: le pont urbanisé constitue l'un des côtés d'un carré à l'échelle du territoire de la ville et marque l'entrée Est de l'Exposition par la Seine; la dalle réintègre dans le Paris intra-muros une partie de son territoire isolée par le périphérique.

Architecture ,les projets,

BAUER F.
"Astropolis"
URBANISME n! 197
Urbanisme Paris 00/09/83
pages: 49

CHAMPENOIS M.
"Expo 89: les grandes manoeuvres ont commence"
LE MONDE
Paris 02/03/83

GREGOTTI V.
"Le controle du site"
URBANISME n! 197
Urbanisme Paris 00/09/83
pages: 46 a 47

PIANO R.
"Un boulevard flottant"
URBANISME n! 197
Urbanisme Paris 00/09/83
pages: 44 et 45

PICANT C.
"11e Exposition Universelle a Paris en 1989"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 03/02/83

RAMBERT F.
"Paris 1989: quelle expo ?"
ARCHITECTES N!134
Paris 00/01/83

SCHEIN I. et VINCENT P.
"Tolbiac un pont urbanise"
URBANISME n! 197
Urbanisme Paris 00/09/83
pages: 48

X
"Exposition Universelle: le pont a l'eau"
URBAPRESS
Paris 08/06/83

H1 Annulation de l'Exposition Universelle de 1989 et réactions.

Les articles regroupés ici amènent peu d'informations de fond, mais montrent bien l'enjeu médiatique qu'a été l'Exposition Universelle de 1989. Cet enjeu constitue par lui-même une situation à analyser.

Annulation, l'événement et les réactions,

ALEXANDRE J.

"Palais de l'Elysee, 17 mai 1983: "c'est à vous de décider"
dit le Président à Chinac..."

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Paris 10/07/83

AMBROISE-RENDU M.

"Nous avons déjoué une manœuvre insidieuse"

LE MONDE

Paris 13/07/83

ARSENE-HENRY X.

"L'Expo 89 est morte, vive l'Expo 89 !"

LA CROIX

Paris 17/07/83

AUREL F.

"Diktat pour une France en minuscules"

L'HUMANITE DIMANCHE

Paris 10/07/83

B. G.

"Expo: Chinac prépare la riposte"

LIBERATION

Paris 07/07/83

BOUZINAC R.

"Pas d'Exposition Universelle à Paris"

CORSE-MATIN

Ajaccio 06/07/83

BRESSON G.

"Expo 89: Chinac sur la défensive"

LIBERATION

Paris 09/07/83

CANARD J.

"La jolie partie de poker menteur Mitterrand-Chinac"

LE CANARD ENCHAINE

Paris 13/07/83

CAPILLON M.
"La fin de l'Expo"
LA CROIX
Paris 07/07/83

CAPILLON M.
"La non-expo: l'heure des comptes"
LA CROIX
Paris 08/07/83

CAPILLON M.
"L'Expo 89, c'est fini..."
LA CROIX
Paris 06/07/83

CAPILLON M.
"Pas d'Expo au rabais"
LA CROIX
Paris 17/06/83

CHAMPENOIS M.
"L'enfant du divorce"
LE MONDE
Paris 07/07/83

CHAMPENOIS M.
"Priorite au deménagement du Ministère des Finances a Bercy"
LE MONDE
Paris 11/07/83

CLAISSE G.
"Il n'y aura pas d'Exposition Universelle"
LE MATIN DE PARIS
Paris 06/07/83

DROUIN P.
"L'annulation de l'Exposition de 1989"
LE MONDE
Paris 07/07/83

GAUTIER C.
"EX-PO 89: Chirac passe a la contre-offensive"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 08/07/83

GOURSON J-G.
"L'Expo plebiscitee"
LE MATIN DE PARIS
Paris 08/07/83

GOURSON J-G. et autres
"Exposition Universelle c'est la faute a..."
LE MATIN DE PARIS
Paris 09/07/83

GRAVELAINE de F.
"Chinac le petit"
L'UNITE
Paris 08/07/83

GRIOTTERAY A.
"Expo 89: veto des bailleurs de fonds"
LE FIGARO (Q)
Paris 08/07/83

GUILBERT P. et HERVAUX Y.
"Expo 89: Mitterrand rentre son symbole"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 06/07/83

HELLEU C. et NEUHOFF E.
"Mitterrand n'a pas voulu voir ca"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 07/07/83

HERVAUX Y.
"Expo 89: hier, c'était le defile des pleureuses..."
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 09/07/83

HERVAUX Y.
"A gauche apres l'annulation..."
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 08/07/83

HERVAUX Y.
"Expo 89: Climat ultra-tendu au Conseil de Paris..."
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 12/07/83

JAMES C.
"Chirac cherche a fuir sa responsabilite"
L'HUMANITE
Paris 09/07/83

JAMES C.
"La France privee "d'Expo"
L'HUMANITE
Paris 06/07/83

JAMES C.
"Votre regle est faire obstacle"
L'HUMANITE
Paris 12/07/83

JOLY P.
"L'Expo 89 avortee: Chirac ne veut pas se laisser pieger"
OUEST-FRANCE
Paris 11/07/83

L. J.L.
"Les fossoyeurs"
L'HUMANITE
Paris 07/07/83

LA HIGUERA de P.
"En repartant pour l'Expo"
REVOLUTION
Paris 22/07/83

LANNE L.
"L'Expo" annulee: Paris se dechaine"
SUD-OUEST
Bordeaux 07/07/83

LAURENT R.
"Chirac propose des J.O. a Paris"
FRANCE-SOIR
Paris 09/07/83

LAURENT R.
"Chirac, serein, va repondre aux insultes"
FRANCE-SOIR
Paris 07/07/83

LAURENT R. et ROCHON J-L.
"Les victimes de l'Expo 89 mont-nee craignent
une deroute economique"
FRANCE-SOIR
Paris 08/07/83

LE MARC P.
"L'Expo 89 annulee"
OUEST-FRANCE
Paris 06/07/83

MALMASSARI J.
"Mitterrand accuse Chirac d'avoir enterne l'Expo 89"
FRANCE-SOIR
Paris 06/07/83

MARCHAL A. et autres
"L'Expo guillotinee"
L'EXPRESS
Paris 08/07/83

MARSAL M.
" La riposte de Jacques Chirac"
LA VOIX DU NORD
Lille 09/07/83

MAZZOLINI A.
"Les parisiens en manque d'Expo"
LE MATIN
Paris 07/07/83

MINDEN Van P.
"Expo 89: Jacques Chirac avait crie casse-cou des 1982"
LE NOUVEAU JOURNAL
Paris 09/07/83

MINDEN Van P.
"L'Expo 89 annulee decide Mitterrand"
LE NOUVEAU JOURNAL
Paris 06/07/83

MINDEN Van P.
"L'Expo 89: un abandon qui arrange bien le pouvoir"
LE NOUVEAU JOURNAL
Paris 07/07/83

PASCAL R.
"1989 ne sera pas 1889"
LA CROIX
Paris 21/07/83

PELLISSIER P.
"Le cable coupe"
LE NOUVEAU JOURNAL
Paris 13/07/83

PETITJEAN G.
"La guerre de l'Expo n'aura pas lieu"
LE NOUVEL OBSERVATEUR
Paris 08/07/83

PIGEOT J.
"Conseil de Paris: le dos a dos"
LE PARISIEN
Paris 12/07/83

PIGEOT J.
"Expo: Chinac contre-attaque"
LE PARISIEN
Paris 09/07/83

PIGEOT J.
"Expo 89: coconi...couac"
LE PARISIEN
Paris 06/07/83

PIGEOT J.
"Pas d'exposition pas de cablage TV"
LE FIGARO
Paris 12/07/83

PIGEOT J.
"Querelle sur les travaux qu'on ne fera pas"
LE PARISIEN
Paris 08/07/83

REBOIS C.
"Expo 89: Mitterrand arrete les frais"
LE FIGARO
Paris 06/07/83

REGNIAULT F.
"L'Expo Universelle 89 a Paris n'auna pas lieu"
LES ECHOS
Paris 06/07/83

ROCHON J-L.
"Chirac: "Le pouvoir recherche chez d'autres la
responsabilite de ses echecs"
FRANCE-SOIR
Paris 12/07/83

ROCHON J-L.
"Le maire de Paris ironise: "J'ignorais que j'avais
tant d'influence sur l'Etat"
FRANCE-SOIR
Paris 11/07/83

SEGUILLON J-L. et autres
"Adieu l'Expo, bonjour tristesse!"
TEMOIGNAGE CHRETIEN
Paris 11/07/83

VARENNE F.
"Expo: Chirac cible du pouvoir"
LE FIGARO
Paris 09/07/83

VARENNE F.
"La France renonce a l'Expo 89"
LE FIGARO
Paris 06/07/83

X
"Après l'abandon de l'"Expo" de 1989..."
LE MONITEUR DES TP
Paris 22/07/83

X
"Brouillard sur les obseques de l'Expo..."
LE NOUVEL OBSERVATEUR
Paris 01/08/83

X
"La fin d'un beau reve: Adieu l'"Expo!"
LE MONITEUR DES TP
Paris 15/07/83

X

"M. Giraud: des controverses dans l'affaire de
l'Exposition Universelle"

PARIS MANTES

Mantes 18/07/83

X

"M. Mitterrand renonce à l'Exposition de 1989"

LE MONDE

Paris 06/07/83

11 Positions.

Les textes de "points de vue" qui à notre avis n'ont que peu influé sur le processus ou qui ne sont que trop significatifs d'un simple jeu de stratégie personnelle de l'intervenant, et les textes trop postérieurs à l'annulation de l'Exposition ont été regroupés ici. Les articles de "points de vue" contemporains de l'annulation sont dans le regroupement précédent.

Positions,

AMBROISE-RENDU M.

"Les ecologistes redoutent un nouveau "betonnage"
de la capitale"

LE MONDE

Paris 04/03/83

BAUER F.

"Une fete ecartelee"

LE MONDE

Paris 23/06/83

DELFANTE C.

"Editorial: Vive l'expo!..."

URBANISME n° 192

Urbanisme Paris 00/10/82

59

GUILBERT P. et HERVAUX Y.

"EXPO 89: la guerre est declaree"

LE QUOTIDIEN DE PARIS

Paris 19/05/83

pages;3 a 5

HARARI J.

"Penser a Paris"

LE MONDE

Paris 23/06/83

JAMES C.

"Une chance a saisir pour l'Ile-de-France"

L'HUMANITE

Paris 18/05/83

JOUFFROY J-P.

"Paris en liberte ?"

L'HUMANITE DIMANCHE

Paris 20/05/83

PERTHUISSON M.
"L'exposition assassinee"
URBANISME n° 197
Urbanisme Paris 00/09/83
pages: 35 a 43

VOVELLE M.
"La Revolution n'est pas un objet froid"
REVOLUTION
Paris 20/07/83

X
"A 90 ans, Raymond Loewy choisit la France"
FRANCE-SOIR
Paris 27/04/83

X
"S.O.S.-PARIS contre l'Exposition de 1989"
LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paris 00/02/83

J1 Communiqués des agences de presse.

Pour conserver le fil conducteur de l'évènementiel, indispensable dans une première approche, nous avons classé les documents originaux des agences de presse (*Agence Centrale de Presse* et *Agence Française de Presse*) par chronologie journalière, puis par ordre alphabétique d'auteur, et enfin par série thématique des documents.

Communiqués des agences de presses ACP et AFP,

AFP

"Modifications apportées à l'exposition "La ville en ses
jardins" au Centre Pompidou"

Paris 25/01/83

AFP

"Les propositions d'une vingtaine d'architectes pour le
Parc de la Villette" (Un)

Paris 27/01/83

1

AFP

"Les propositions d'une vingtaine d'architectes ... (Deux/
Der)

Paris 27/01/83

AFP

"Les architectes réclament de nouvelles règles de jeu
pour les concours..." (Un)

Paris 04/02/83

AFP

"Les architectes réclament..." (Deux/Der)

Paris 04/02/83

AFP

M. Michel Giraud reçu à l'Élysée

Paris 14/02/83

X

"Six propositions pour l'Exposition Universelle de 1989"

L'HUMANITE

Paris 02/03/83

AFP

Six propositions du PCF pour l'Exposition Universelle

Paris 02/03/83

AFP

L'Élysée et l'Exposition Universelle de 1989 (Un)

Paris 03/03/83

AFP

L'Elysee et l'Exposition Universelle de 1989 (Deux/Deux)
Paris 03/03/83

ACP

Presentation de l'Exposition Universelle a Paris de 1989
par le ministre de l'urbanisme et du logement (suivra)
Paris 15/04/83

ACP

Presentation de l'Exposition Universelle a Paris de 1989
(Deux)
Paris 15/04/83
pages;1

AFP

M.Quilliot:"La ville sera le theme central de l'exposition
de 89"
Paris 15/04/83

ACP

M.Michel Giraud, c'est l'Etat qui doit financer
l'Exposition Universelle
Paris 15/04/83

AFP

Voici le communique du Conseil des Ministres;l'Exposition
Universelle de 1989 (Un)
Paris 20/04/83

AFP

Conseil des Ministres communique (Deux)
Paris 20/04/83

AFP

Cout de l'Exposition Universelle:
M.Lang n'a pas avance de chiffre
Paris 27/04/83

AFP

M.Chirac et M.Giraud demandent une audience
au President de la Republique
Paris 29/04/83

AFP

M. Sarre: Paris et la region devront participer au
financement (Un)
Paris 06/05/83

AFP

M. Sarre: Paris et la region...(Deux/Deux)
Paris 06/05/83

AFP

MM. Chirac et Giraud recus mardi a l'Elysee, a propos de
l'Exposition Universelle de 1989
Paris 13/05/83

AFP

MM. Chirac et Giraud recus par le President de la Republique
(suivra)
Paris 17/05/83

AFP

MM. Chirac et Giraud...(Deux/Deux)
Paris 17/05/83

ACP

MM. Chirac et Giraud a l'Elysee s'inquietent du
financement de l'Exposition Universelle
Paris 17/05/83

ACP

L'Exposition Universelle de 1989 devant l'Assemblee
Nationale: "tir de barrage" de l'opposition...(Un)
Paris 18/05/83

ACP

L'Exposition Universelle...(Deux)-50 millions de visiteurs-
Paris 18/05/83

ACP

L'Exposition Universelle...(Trois)-rejet de la question
prealable-
Paris 18/05/83

ACP
L'Exposition Universelle...(Quatre)-Amendements de precision-
Paris 19/05/83

ACP
MM. Chinac et Giraud obtiennent le report...(Deux)
Paris 18/05/83

ACP
MM. Chinac et Giraud obtiennent le report...(Trois/Der)
Paris 18/05/83

AFP
Debat devant l'Assemblee Nationale (suivra)
Paris 18/05/83

AFP
Debat devant l'Assemblee Nationale...(Deux/Der)
Paris 18/05/83

AFP

AFP
Les deputes repoussent la motion d'inrecevabilite
et la question prealable presentees par l'opposition(suivra)
Paris 18/05/83

AFP
Les deputes repoussent...(Deux/Der)
Paris 18/05/83

AFP
Poursuite de l'examen du projet de loi
sur l'Exposition Universelle de 1989 (suivra)
Paris 19/05/83

AFP
Poursuite de l'examen...(Deux/Der)
Paris 19/05/83

ACP
L'Exposition Universelle de 1989 et son financement
Paris 20/05/83

AFP

Adoption en premiere lecture du projet de loi
sur l'Exposition Universelle de 1989 (Un)
Paris 20/05/83

AFP

Adoption en premiere lecture...(Deux/Der)
Paris 20/05/83

AFP

Bercy Marne-la-Vallee: precisions de M.Giraud (suivra)
Paris 26/05/83

AFP

Bercy Marne-la-Vallee: precisions de M.Giraud (Der)
Paris 26/05/83

AFP

M.Chirac a recu M.Gilbert Trigano a l'Hotel de Ville
Paris 31/05/83

ACP

La majorite senatoriale s'inquiete de "l'impreparation
et l'improvisation" du projet sur l'Expo. Universelle
Paris 15/06/83

AFP

La commission speciale senatoriale s'inquiete de
l'impreparation du projet
Paris 15/06/83

ACP

Le Senat modifie profondement le projet sur
l'Exposition Universelle de 1989
Paris 17/06/83

AFP

Les senators modifient profondement le projet
Paris 17/06/83

AFP

Senat: Vers le report de l'examen du projet sur
l'Exposition de 1989
Paris 26/06/83

AFP

Adoption en deuxieme lecture du projet
sur l'Exposition Universelle de 1989
Paris 23/06/83

ACP

Le Senat favorable...(Deux)
-Pas de "cheque en blanc" pour l'Expo 89-
Paris 27/06/83

AFP

Senat, M.Romani:"Le gouvernement va-t-il decider
d'un impot-Expo" (suivra)
Paris 27/06/83

AFP

Senat...(Deux/Der)
Paris 27/06/83

AFP

Maintien du desaccord entre le gouvernement et
la commission speciale
Paris 29/06/83

AFP

M.Quiles dresse un premier bilan positif
du nouveau statut de Paris (Un)
Paris 30/06/83

AFP

M.Quiles...(Deux)
Paris 30/06/83

ACP

Le projet d'Exposition de 1989:"Les conditions de
realisation ne sont pas reunies"...
Paris 02/07/83

AFP

M.Chirac: les conditions de realisation
dans Paris ne sont pas reunies (suivra)
Paris 02/07/83

AFP
M.Chirac: les conditions...(Deux)
Paris 02/07/83

AFP
M.Jacques Chirac confirme sa position pour Marne-la-Vallée
(suivra)
Paris 04/07/83

AFP
M.Jacques Chirac confirme...(Deux/ der)
Paris 04/07/83

ACP
Les conditions financières et techniques du projet
d'Exposition de 1989 ne sont pas réunies, estiment ...
Paris 04/07/83

ACP
M.Max Gallo:"Si Paris refuse de s'associer à l'Expo de 1989
le projet pourrait être abandonné" (suivra)
Paris 04/07/83

ACP
Exposition Universelle...(Deux)
-M Sarre:"l'attitude surprenante de M Chirac"-
Paris 04/07/83

AFP
Reaction de M.Georges Sarre à la proposition de M.Chirac
Paris 04/07/83

AFP
Les écologistes parisiens approuvent l'opposition
du maire de Paris..
Paris 04/07/83

AFP
La CFDT "regrette" l'attitude du maire de Paris
Paris 04/07/83

AFP
M.Gallo évoque l'hypothèse d'un abandon du projet (suivra)
Paris 04/07/83

AFP
M.Gallo évoque l'hypothèse...(deux/der)
Paris 04/07/83

AFP
Reaction de M.Giraud aux propositions de M.Max Gallo
Paris 04/07/83

ACP
M. Mitterrand renonce à l'Exposition Universelle de 1989
Paris 05/07/83

ACP
L'annulation de l'Exposition Universelle. M.Sarre:
"Une victoire de l'opposition bête et méchante"
Paris 05/07/83

AFP
L'Exposition Universelle de 1989 ne se tiendra pas à Paris
(suivra)
Paris 05/07/83

AFP
L'Exposition Universelle...(Deux)
Paris 05/07/83

AFP
L'Exposition Universelle...(Trois)
Paris 05/07/83

AFP
Annulation Exposition 1989 à Paris (Der)
Paris 05/07/83

AFP
M. Sarre: "Une victoire de l'opposition bête et méchante"

Paris 05/07/83

AFP

M. Sarre: "Une victoire de l'opposition bete et mechante"
Paris 05/07/83

AFP

M. Toubon: "Ce projet ne pouvait pas constituer
une priorite nationale"
Paris 05/07/83

ACP

La renonciation a l'Exposition Universelle
Paris 06/07/83

ACP

L'annulation de l'Expo Universelle
"Un homme d'Etat doit savoir trancher" declare M.Max Gallo
Paris 06/07/83

ACP

L'annulation de l'Expo Universelle: reaction
du Batiment et des Travaux publics
Paris 06/07/83

ACP

Expo Universelle: Le Bureau International des Expositions
n'est pas prevenu...
Paris 06/07/83

ACP

L'annulation de l'Expo Universelle: Nouvelles reactions
(Un, Deux, Trois, Quatre)
Paris 06/07/83

ACP

L'annulation de l'Expo Universelle: "C'est une manoeuvre
de politique politicienne" declare l'UDF
Paris 06/07/83

AFP

Exposition Universelle: reactions
Paris 06/07/83

AFP
Exposition Universelle: reactions (Deux)
Paris 06/07/83

AFP
Exposition Universelle: reactions (Deux)
Paris 06/07/83

AFP
L'Exposition Universelle: reactions...(Der)
Paris 06/07/83

AFP
Abandon de l'"Expo": plus de 5 millions de francs de grands
travaux suspendus a Paris (suivra)
Paris 06/07/83

AFP
Abandon de l'"Expo"...(suivra)
Paris 06/07/83

AFP
Abandon de l'Expo...(Der)
Paris 06/07/83

AFP
Les promoteurs demandent que soit maintenue la construction
des logements prevus dans le cadre de l'Exposition
Paris 06/07/83

ACP
Annulation de l'Expo Universelle: M.J-M. Baylet (MRG)
denonce "les atermoiments du maire de Paris"
Paris 07/07/83

AFP
Exposition Universelle: reactions
Paris 07/07/83

AFP
Le personnel de la mission d'etude de l'Exposition
Universelle demande que son travail soit rendu public
Paris 07/07/83

AFP

Expo Universelle: Declaration de M.Chirac lundi
au Conseil de Paris
Paris 07/07/83

AFP

Expo Universelle: reactions divergentes
de la CGT et de la CSL
Paris 07/07/83

ACP

L'annulation de l'Expo. Universelle: "Nous avons refuse
un processus insidieux" declare M. Jacques Chirac (suivra)
Paris 08/07/83

ACP

Annulation Expo. Universelle...(Deux)
-Pavane pour une infante defunte-
Paris 08/07/83

ACP

Annulation de l'Expo. Universelle...(Trois)
-Pleine participation a la commemoration de 1789-
Paris 08/07/83

ACP

Annulation d'Expo. Universelle...(Quatre)
-Favorable aux Jeux Olympiques de 1992-
Paris 08/07/83

ACP

L'annulation de l'Expo. Universelle: M.Paul Quiles (PS)
regrette le "bien triste reniement" du maire de Paris
Paris 08/07/83

ACP

Exposition Universelle: M.Delors repond au maire de Paris
Paris 08/07/83

AFP

M.Chirac: l'Etat n'a pas a me donner de lecons
de grandeur pour la France
Paris 08/07/83

AFP
M.Chirac refuse de porter la responsabilite
de l'annulation du projet (suivra)
Paris 08/07/83

AFP
M. Chirac refuse...(Deux/Der)
Paris 08/07/83

AFP
M.Trigano: dans un climat psychologique pourni,
il y avait un risque a faire l'exposition (suivra)
Paris 08/07/83

AFP
M. Trigano...(Deux)
Paris 08/07/83

AFP
M.Trigano...(Trois/Der)
Paris 08/07/83

AFP
M.Quiles: M.Chirac a davantage pense a 1988 qu'a 1989
Paris 08/07/83

AFP
M.Jack Lang: "M.Chirac est un homme sans parole"(suivra)
Paris 08/07/83

AFP
M.Jack Lang...(Deux/Der)
Paris 08/07/83

AFP
Annulation de la conference de presse de M.Lang
sur l'Expo. Universelle
Paris 08/07/83

AFP

Exposition Universelle: M.Jacques Delors repond a M.Chirac
Paris 08/07/83

AFP

Expo. Universelle: "surprise et amertume" de la F.P.B.
Paris 09/07/83

AFP

Expo. Universelle: Tourisme et Travail: M.Chirac a "porte
un mauvais coup a l'economie"
Paris 11/07/83

AFP

Expo. Universelle: M.Chirac:
"s'elever au-dessus des clameurs" (suivra)
Paris 11/07/83

AFP

Expo. Universelle: M.Chirac... (Deux/Deux)
Paris 11/07/83

AFP

Annulation de l'Expo. Universelle: Regrets
des syndicats d'architectes
Paris 12/07/83

AFP

L'Opera de la Bastille et le transfert du Ministere
de l'Economie seront realises
Paris 14/07/83

ACP

Expo. Univ. de 1989: M.Mitterrand demande au Parlement
une nouvelle deliberation de la loi qu'il avait acceptee
Paris 16/07/83

AFP

Le president de la republique demande au parlement
une nouvelle deliberation de la loi
Paris 16/07/83

INVENTAIRE DU SITE EST (I.E.) PAR DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES DE L'ETAT DES LIEUX EN 1983-1984.

- IE 1 Rive gauche. Vue générale des terrains de la Gare d'Austerlitz et du Pont de Tolbiac, du Nord.
- IE 2 Rive gauche. Vue générale des terrains de la Gare d'Austerlitz et du Pont de Tolbiac, et des entrepôts frigorifiques au fond à droite, du Nord.
- IE 3 Rive gauche. Vue générale des terrains du Pont de Tolbiac, du Nord.
- IE 4 Rive gauche. Vue générale des entrepôts frigorifiques, du Nord.
- IE 5 Rive gauche. Vue générale des terrains de la Gare d'Austerlitz.
- IE 6 Rive gauche. Vue générale du Pont de Bercy et du quai, de l'Ouest.
- IE 7 Rive gauche. Vue générale des terrains occupés par Mondial Moquettes.
- IE 8 Rive gauche. Vue générale des terrains occupés par Mondial Moquettes.
- IE 9 Rive gauche. Vue générale des terrains occupés par Mondial Moquettes en bordure de la Seine, de l'Ouest.
- IE 10 Rive gauche. Vue générale des terrains occupés par Mondial Moquettes en bordure de la Seine, de l'Ouest.
- IE 11 Rive gauche. Vue générale des terrains occupés par Mondial Moquettes en bordure de la Seine: vue intérieure de l'Ouest.
- IE 12 Rive droite. Vue générale du Pont de Tolbiac (Pont de Bercy à l'arrière plan), du Sud Est.
- IE 13 Rive droite. Vue générale du Pont de Tolbiac, du Sud (au fond, les arbres de Bercy).
- IE 14 Rive droite. Vue générale du Quai de Bercy, entre le Pont de Bercy et le Pont de Tolbiac, du Nord-Ouest.
- IE 15 Rive droite. Vue générale du Quai de Bercy, entre le Pont de Bercy et le Pont de Tolbiac, du Nord-Ouest.
- IE 16 Rive droite. Vue générale du Quai de Bercy, entre le Pont de Bercy et le Pont de Tolbiac, du Nord-Ouest.
- IE 17 Rive droite. Vue générale du Quai de Bercy, entre le Pont de Bercy et le Pont de Tolbiac, du Nord-Ouest.
- IE 18 Rive droite. Quai de Bercy, entre le Pont de Bercy et le Pont de Tolbiac: vue de détail d'une arche du Pont de Tolbiac, et au fond le Pont de Bercy, du Nord-Ouest.
- IE 19 Rive droite. Vue générale du Quai de Bercy, entre le Pont de Tolbiac et le Pont de Bercy, du Sud-Est.
- IE 20 Rive droite. Vue générale du Quai de Bercy, entre le Pont de Tolbiac et le Pont de Bercy, du Sud-Est.
- IE 21 Rive droite. Quai de Bercy, entre le Pont de Tolbiac et le Pont de Bercy: vue générale d'une "porte à flots" réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.), du Sud-Ouest.

L'ENCEINTE DES ENTREPOTS DE BERCY (RIVE DROITE)

- IE 22 Grand Bercy. Rue de Pommaré: grille d'enceinte des entrepôts réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.), depuis l'extérieur des entrepôts, du Nord.
- IE 23 Grand Bercy. Rue de Pommaré: enceinte des entrepôts avec bâtiment d'octroi, depuis l'extérieur des entrepôts, du Nord.
- IE 24 Grand Bercy. Rue de Pommaré: vue de détail de la grille d'enceinte des entrepôts réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.), depuis l'extérieur des entrepôts, du Nord-Est.
- IE 25 Grand Bercy. Rue de Pommaré: grille d'enceinte des entrepôts réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.), depuis l'extérieur des entrepôts, de l'Est.
- IE 26 Grand Bercy. Rue de Pommaré: grille d'enceinte des entrepôts réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.) en démolition, du Nord-Ouest.
- IE 27 Grand Bercy. Rue de Pommaré: vue d'ensemble des maisons bordant l'autre côté de la rue, de l'Ouest.
- IE 28 Grand Bercy. Rue de Cognac (en contrebas de la rue de Pommaré): latrines et grille d'enceinte, du Sud.
- IE 29 Grand Bercy. Rue de Cognac (en contrebas de la rue de Pommaré): latrines et grille

- d'enceinte, du Sud-Ouest.
- IE 30 Grand Bercy. Rue de Dijon et rue de Blaye en contrebas: vue générale de la grille d'enceinte, du Sud; au fond, grille d'enceinte réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.).
- IE 31 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy: vue générale à sa rencontre avec le Cour de Barsac, depuis le Quai de Bercy en situation de surplomb, à l'extérieur des entrepôts, du Sud-Ouest; vue de détail de la grille d'enceinte.
- IE 32 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy à sa rencontre avec le Cour de Barsac, depuis le Quai de Bercy en situation de surplomb, du Sud-Ouest: vue de détail de la plaque toponymique.
- IE 33 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy: vue de détail de la grille d'enceinte des entrepôts réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.).
- IE 34 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy: vue générale depuis la rampe d'accès à la Porte de Dijon en situation de surplomb, du Sud-Ouest.
- IE 35 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy et de la rampe d'accès à la Porte de Dijon en situation de surplomb à gauche, du Sud-Est.
- IE 36 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy et Quai de Bercy en surplomb à l'arrière-plan, du Nord.
- IE 37 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy et Quai de Bercy en surplomb à l'arrière-plan, de l'Est.
- IE 38 Petit Bercy. Rue Gabriel Lamé (en contrebas, rue Neuve de la Garonne): vue de détail de la grille d'enceinte des entrepôts réalisée sur projet de l'architecte Lheureux (XIXe s.).
- IE 39 Petit Bercy. Prolongement en retour de la rue Gabriel Lamé et rue Neuve de la Garonne en contrebas: vue générale du mur d'enceinte, du Sud-Est.
- IE 40 Petit Bercy. Prolongement en retour de la rue Gabriel Lamé et rue du Minervoï en contrebas: vue générale du mur d'enceinte, du Nord-Est.
- IE 41 Petit Bercy. Prolongement en retour de la rue Gabriel Lamé et rue du Minervoï en contrebas: vue générale du mur d'enceinte, du Sud.

LES ACCES AUX ENTREPOTS

- IE 42 Grand Bercy. Porte de Dijon, du Sud-Est.
- IE 43 Grand Bercy. Porte de Dijon, du Sud-Ouest.
- IE 44 Grand Bercy. Rampe de la Porte de Dijon, du Nord-Est.
- IE 45 Grand Bercy. Rampe de la Porte de Dijon (rue du Port de Bercy en contrebas), du Sud-Est.
- IE 46 Grand et Petit Bercy. Porte Abel Laurent au premier plan et Porte de Dijon au fond, du Sud-Est.
- IE 47 Grand Bercy. Porte Léopold, vue du Nord-Est.
- IE 48 Grand Bercy. Porte Léopold et rue de Pommard, du Nord.
- IE 49 Grand Bercy. Porte de Macon, du Nord.
- IE 50 Grand Bercy. Porte de Pommard et rue de Blaye (à gauche, rue de Dijon) du Nord-Est.
- IE 51 Grand Bercy. Porte de Pommard, de l'Est.
- IE 52 Grand Bercy. Porte de Pommard, du Sud-Ouest.
- IE 53 Grand Bercy. Porte de Pommard. Détail.
- IE 54 Petit Bercy. Porte Abel Laurent et rampe d'accès, du Sud-Est.
- IE 55 Petit Bercy. Porte Abel Laurent, du Sud-Ouest.
- IE 56 Petit Bercy. Porte Abel Laurent, du Nord-Ouest.
- IE 57 Petit Bercy. Porte de Tolbiac, du Sud-Est.
- IE 58 Petit Bercy. Porte de Tolbiac, du Nord-Ouest.
- IE 59 Petit Bercy. Accès de la Gare Supérieure de la Rapée à la rue Nicolai.
- IE 60 Petit Bercy. Accès de la Gare Supérieure de la Rapée à la rue du Petit Bercy.
- IE 61 Petit Bercy. Passage entre la rue Gabriel Lamé (hors Entrepôts) et la rue Neuve de la Garonne, du Sud-Ouest.
- IE 62 Petit Bercy. Passage entre la rue Gabriel Lamé (hors Entrepôts) et la rue Neuve de la Garonne, du Sud-Ouest.

LES ENTREPOTS (présentation par ordre alphabétique des noms de rues)

- IE 63 Grand Bercy. Cour de Barsac à l'angle de la rue de Cognac, du Nord.

- IE 64 Grand Bercy. Cour de Barsac, du Sud-Ouest.
- IE 65 Grand Bercy. Cour de Barsac à l'angle de la rue du Port de Bercy, du Sud-Est.
- IE 66 Grand Bercy. Cour de Barsac, du Nord.
- IE 67 Grand Bercy. Rue de Blaye, du Sud.
- IE 68 Grand Bercy. Rue de Blaye: bâtiments "Marie Brizard".
- IE 69 Grand Bercy. Cour Chabrié, du Sud.
- IE 70 Grand Bercy. Rue de Cognac, vue du Nord.
- IE 71 Grand Bercy. Rue de Cognac à l'angle de la rue Léopold.
- IE 72 Grand Bercy. Cour Dessort, du Nord.
- IE 73 Grand Bercy. Cour Dessort, du Nord-Ouest.
- IE 74 Grand Bercy. Rue Gallois, de l'Est.
- IE 75 Grand Bercy. Rue Gallois, du Sud-Est.
- IE 76 Grand Bercy. Rue Gallois, de l'Ouest.
- IE 77 Grand Bercy. Rue Gallois: cour intérieure, du Sud-Ouest.
- IE 78 Grand Bercy. Rue Gallois, du Nord.
- IE 79 Grand Bercy. Rue Laroche, du Sud.
- IE 80 Grand Bercy. Rue Laroche, du Sud-Ouest.
- IE 81 Grand Bercy. Rue Léopold, du Sud-Est.
- IE 82 Grand Bercy. Rue Léopold, du Sud-Ouest.
- IE 83 Grand Bercy. Rue de Macon, de l'Ouest.
- IE 84 Grand Bercy. Rue de Macon, du Nord.
- IE 85 Grand Bercy. Rue de Macon: cour intérieure, du Sud-Est.
- IE 86 Grand Bercy. Rue de Macon: cour intérieure.
- IE 87 Grand Bercy. Rue de Macon: cour intérieure.
- IE 88 Grand Bercy. Rue de Macon: transplantation d'un platane 1.
- IE 89 Grand Bercy. Rue de Macon: transplantation d'un platane 2.
- IE 90 Grand Bercy. Rue de Macon: transplantation d'un platane 3.
- IE 91 Grand Bercy. Rue de Macon: transplantation d'un platane 4.
- IE 92 Grand Bercy. Rue de Macon: transplantation d'un platane 5.
- IE 93 Grand Bercy. Cour Margeaux, du Sud-Est.
- IE 94 Grand Bercy. Rue de Médoc, de l'Est.
- IE 95 Grand Bercy. Vue générale du Palais Omnisports de Bercy, du Sud-Est.
- IE 96 Grand Bercy. Rue du Petit Château, du Sud-Ouest.
- IE 97 Grand Bercy. Rue du Petit Château à l'angle de la rue de Champagne, du Nord.
- IE 98 Grand Bercy. Rue du Petit Château: feu de feuilles mortes.
- IE 99 Grand Bercy. Rue du Petit Château: feu de feuilles mortes.
- IE 100 Grand Bercy. Rue du Petit Château: balayeur de feuilles mortes.
- IE 101 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy, du Sud-Ouest.
- IE 102 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy, du Sud-Ouest.
- IE 103 Grand Bercy. Rue du Port de Bercy, du Sud-Ouest.
- IE 104 Grand Bercy. Cour Louis Proust, du Nord.
- IE 105 Grand Bercy. Cour Louis Proust, de l'Est.
- IE 106 Grand Bercy. Cour Louis Proust à l'angle de la rue Laroche, de l'Est.
- IE 107 Grand Bercy. Cour Louis Proust, de l'Est.
- IE 108 Grand Bercy. Cour Louis Proust, du Sud-Est.
- IE 109 Grand Bercy. Cour Louis Proust, du Sud-Ouest.
- IE 110 Grand Bercy. Cour Louis Proust, du Sud.
- IE 111 Grand Bercy. Cour Louis Proust, de l'Ouest.
- IE 112 Grand Bercy. Cour Saint Julien.
- IE 113 Grand Bercy. Cour Saint Julien, du Sud.
- IE 114 Petit Bercy. Rue Abel Laurent, du Sud-Ouest.
- IE 115 Petit Bercy. Rue de Lyonne, du Nord.
- IE 116 Petit Bercy. Rue de Lyonne, du Nord.
- IE 117 Petit Bercy. Rue de Lyonne, du Nord.
- IE 118 Petit Bercy. Rue de Lyonne, du Nord-Ouest.
- IE 119 Petit Bercy. Rue de Lyonne, du Nord-Ouest (entrepôt réalisé sur les plans de l'architecte Lheureux. XIXe s.).

- IE 120 Petit Bercy. Rue Neuve de la Garonne, du Nord-Ouest.
- IE 121 Petit Bercy. Rue Nicolaï: vue générale intérieure des entrepôts réalisés sur les plans de l'architecte Lheureux (XIXe s.).
- IE 122 Petit Bercy. Rue Nicolaï: vue générale intérieure des entrepôts réalisés sur les plans de l'architecte Lheureux (XIXe s.).
- IE 123 Petit Bercy. Rue Nicolaï: vue générale intérieure des entrepôts réalisés sur les plans de l'architecte Lheureux (XIXe s.).
- IE 124 Petit Bercy. Rue Nicolaï: vue générale intérieure des entrepôts réalisés sur les plans de l'architecte Lheureux (XIXe s.).
- IE 125 Petit Bercy. Rue du Petit Bercy, du Sud-Ouest.
- IE 126 Petit Bercy. Prolongement de la rue du Roussillon, de l'Ouest.
- IE 127 Petit Bercy. Cour Saint Emilion, du Sud-Est.
- IE 128 Petit Bercy. Cour Saint Emilion, du Nord-Ouest.
- IE 129 Petit Bercy. Cour Saint Emilion, du Sud-Est.
- IE 130 Petit Bercy. Cour Saint Emilion, du Nord-Ouest.
- IE 131 Petit Bercy. Cour Saint Emilion: ouvriers des entrepôts.
- IE 132 Petit Bercy. Cour Saint Emilion, du Nord-Est.
- IE 133 Petit Bercy. Rue Saint Estèphe à l'angle de la rue Crépier, de l'Ouest.
- IE 134 Petit Bercy. Rue de Thorins: ouvriers des entrepôts.
- IE 135 Petit Bercy. Rue de Thorins: ouvriers des entrepôts.

INVENTAIRE DU SITE OUEST (I.O.) PAR DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES DE L'ETAT DES LIEUX EN 1983-84

- 10 1 Usine Citroën: élévation principale sur Quai André Citroën, du Nord-Ouest.
- 10 2 Usine Citroën: élévation principale sur Quai André Citroën, du Nord-Ouest.
- 10 3 Usine Citroën: élévation principale sur Quai André Citroën, du Nord-Ouest.
- 10 4 Usine Citroën: élévation principale sur Quai André Citroën, du Nord-Ouest.
- 10 5 Limites du terrain. Rue Balard, du Nord.
- 10 6 Limites du terrain. Rue Balard, de l'Ouest.
- 10 7 Limites du terrain. Rue Balard, de l'Est.
- 10 8 Usine Citroën. Atelier de montage, de l'Est.
- 10 9 Usine Citroën. Vue d'un hangar, de l'Ouest.
- 10 10 Usine Citroën. Aire de livraison, du Nord-Ouest; au fond, atelier de montage.
- 10 11 Usine Citroën. Verrière d'un atelier de montage, de l'Ouest.
- 10 12 Usine Citroën. Ateliers en démolition, du Nord.
- 10 13 Usine Citroën. Ateliers et terre-plein situé à l'avant, de l'Est.
- 10 14 Usine Citroën. Aire de chargement, de l'Ouest.
- 10 15 Usine Citroën. Chargement des camions. Détail.
- 10 16 Usine Citroën. Vue générale d'un hangar.
- 10 17 Usine Citroën. Vue générale d'un hangar.
- 10 18 Usine Citroën. Vue générale des toitures, du Sud.
- 10 19 Usine Citroën. Vue générale des toitures, du Sud.
- 10 20 Usine Citroën. Vue générale sur une terrasse, du Sud.
- 10 21 Usine Citroën. Bureaux en démolition, du Sud.
- 10 22 Usine Citroën. Vue générale intérieure d'une halle à usage d'atelier.
- 10 23 Usine Citroën. Vue générale intérieure d'une halle à usage d'atelier.
- 10 24 Usine Citroën. Vue générale intérieure d'une halle à usage d'atelier.
- 10 25 Usine Citroën. Vue générale intérieure d'une halle à usage d'atelier.
- 10 26 Usine Citroën. Vue générale intérieure d'une halle à usage d'atelier.
- 10 27 Usine Citroën. Halle à usage d'atelier: vue de détail d'une verrière zénithale.
- 10 28 Usine Citroën. Vue générale intérieure d'une autre halle (2) à usage d'atelier.
- 10 29 Usine Citroën. Halle (2) à usage d'atelier: vue de détail d'une verrière latérale.
- 10 30 Usine Citroën. Halle (2) à usage d'atelier: vue de détail d'une verrière latérale.
- 10 31 Usine Citroën. Halle (2) à usage d'atelier: vue de détail d'une verrière latérale.
- 10 32 Usine Citroën: vue générale d'un local adjacent à la halle (2).
- 10 33 Usine Citroën: vue générale d'un local adjacent à la halle (2).
- 10 34 Usine Citroën: vue générale intérieure du hall d'entrée.
- 10 35 Usine Citroën: vue générale intérieure du hall d'entrée.
- 10 36 Usine Citroën: vue générale intérieure d'une porte donnant sur le hall d'entrée.
- 10 37 Usine Citroën: vue générale intérieure d'un escalier de communication avec le hall d'entrée.
- 10 38 Usine Citroën: vue générale intérieure de salle en rez-de-chaussée.
- 10 39 Usine Citroën: vue générale intérieure de salle en rez-de-chaussée et fenêtre donnant sur cour.
- 10 40 Usine Citroën: vue générale intérieure d'escalier de l'aile Nord.
- 10 41 Usine Citroën: vue générale intérieure d'escalier donnant sur salle.
- 10 42 Usine Citroën: vue générale intérieure de salle à l'étage, dans l'aile Nord.
- 10 43 Usine Citroën: vue générale intérieure de salle à l'étage, dans l'aile Nord.
- 10 44 Usine Citroën: vue générale intérieure d'escalier de l'aile Sud.
- 10 45 Usine Citroën: vue générale intérieure de salle de l'aile Sud à travers une cloison en démolition.
- 10 46 Usine Citroën: vue générale intérieure de local adjacent à une halle.
- 10 47 Usine Citroën: vue générale intérieure de local adjacent à une halle.
- 10 48 Usine Citroën: vue générale intérieure de local adjacent à une halle.
- 10 49 Usine Citroën: vue générale intérieure de local adjacent à une halle avec voiture abandonnée.
- 10 50 Usine Citroën: vue générale intérieure d'escalier.

- 10 51 Usine Citroën: vue générale intérieure de verrière latérale d'escalier.
- 10 52 Usine Citroën: vue générale intérieure d'escalier.
- 10 53 Usine Citroën: vue générale intérieure de chaîne de montage.
- 10 54 Usine Citroën: vue générale intérieure de sanitaires.
- 10 55 Usine Citroën: vue générale intérieure d'une entrée.
- 10 56 Espace Balard. Gala des grandes écoles. Vue générale des chapiteaux.
- 10 57 Espace Balard. Gala des grandes écoles. Vue générale du grand chapiteau.
- 10 58 Espace Balard. Gala des grandes écoles. Entraînement des jongleurs.
- 10 59 Espace Balard. Gala des grandes écoles. Préparation équestre.
- 10 60 Espace Balard. Gala des grandes écoles. Vue générale intérieure du chapiteau des artistes.
- 10 61 Espace Balard. Gala des grandes écoles. Numéro.
- 10 62 Espace Balard. Gala des grandes écoles. Numéro.

INVENTAIRE DU SITE EST PAR DES DOCUMENTS FIGURES ANCIENS (I.E.A.)

Abréviation utilisée:

B.H.V.P. = Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

- IEA 1 Neuvième plan de Paris. Ses accroissements sous le règne de Louis XV. ... 1735, par l'Abbé Delagrive, Paris. (B.H.V.P.): détail du Petit et du Grand Bercy.
- IEA 2 Neuvième plan de Paris. Ses accroissements sous le règne de Louis XV. ... 1735, par l'Abbé Delagrive, Paris. (B.H.V.P.): détail du Grand Bercy.
- IEA 3 Limites de l'ancienne commune reportées sur la carte dite des Chasses. 1764-1773. Reproduction L. Wuhrer. Echelle: 1/1000e. In: Lambeau (Lucien). *Histoire des Communes annexées à Paris en 1859. Bercy.* - Paris, 1910, éd. Leroux, p. 432.
- IEA 4 Reproduction d'un plan de la commune de Bercy, levé le 16 Thermidor an VII (3 Août 1799) par Belhomme, géomètre, et appartenant à la Direction des Contributions Directes du Département de la Seine. Reproduction L. Wuhrer, s.d. Echelle 1/1000e. In: Lambeau (Lucien). *Histoire des Communes annexées à Paris en 1859. Bercy.* - Paris, 1910, éd. Leroux, p.464.
- IEA 5 Plan routier de la ville de Paris divisé en XII arrondissements ou mairies et en 48 quartiers, sur lequel sont indiqués tous les changements et projets ordonnés par sa Majesté l'Empereur et Roi. Nouvelle édition 1812. Paris. Chez Picquet, géographe graveur du Cabinet Topographique de S.M. l'Empereur et Roi... (B.H.V.P.): détail du Petit et du Grand Bercy.
- IEA 6 Plan routier de la ville de Paris divisé en XII arrondissements ou mairies et en 48 quartiers, sur lequel sont indiqués tous les changements et projets ordonnés par le Gouvernement. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par Ch. Picquet, géographe ordinaire du roi... 1836. Paris. (B.H.V.P.): détail du Petit et du Grand Bercy.
- IEA 7 Plan géométral de la Ville de Paris par X. Girard, géographe des Postes. 1856. (B.H.V.P.): détail du Petit et du Grand Bercy.
- IEA 8 Vue prise du Port de Bercy. In: Texier (Edmond), Le tableau de Paris, éd. Paulin et Chevalier, Paris, 1852, tome 1, p. 165. (B.H.V.P.)
- IEA 9 La taverne des canotiers, à Bercy. In: Texier (Edmond), Le tableau de Paris, éd. Paulin et Chevalier, Paris, 1852, tome 1, p. 162. (B.H.V.P.)
- IEA 10 Les vrais débardeurs. In: Texier (Edmond), Le tableau de Paris, éd. Paulin et Chevalier, Paris, 1852, tome 1, p. 164. (B.H.V.P.)
- IEA 11 Plan de l'ancienne commune en 1859 par O. Th. Lefèvre. Echelle 1/5000e (B.H.V.P.)
- IEA 12 Plan de Paris résumant les travaux des géomètres du Service du Plan depuis 1842 et réduit à l'échelle du 1/1000e Nouvelle édition comprenant les modifications intervenues depuis l'année 1865. Exécutée sous la direction de M. Alphand, par MM. Duchesne et Fauve. Paris, 1876. (B.H.V.P.): détail du Petit et du Grand Bercy.
- IEA 13 3 photos.
Entrepôts réels de Bercy. Rectification et nivellement des voies publiques aux abords. Plan parcellaire. Plan parcellaire des propriétés à exproprier. [s.l.n.d. vers 1877]. Echelle 1/1000e. (B.H.V.P.)
- IEA 14 Entrepôt de Bercy. Vacances: terrains loués à long terme avec bail de 18 ans: emplacements de bureaux occupés. [s.l.n.d. vers 1920?] Echelle 1/2000e (B.H.V.P.)
- IEA 15 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Magasins -I- Elévation de la partie centrale d'un bâtiment. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1063: détail.
- IEA 16 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Magasins -I- Plan d'un magasin et amorce d'un contigu. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1063: détail.
- IEA 17 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Magasins -III- Coupe transversale montrant l'ensemble des poutres et leur portée sur le mur de façade et le mur de refend. Sections des poutres. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1071.

- IEA 18 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Magasins -II- Coupe longitudinale donnant l'élévation du mur de refend. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1076.
- IEA 19 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Magasins -IV- Vue à vol d'oiseau d'un groupe de bâtiments. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1082.
- IEA 20 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Bâtiment d'octroi. Façade principale; façade latérale; plan; détail d'une souche de cheminée. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1070.
- IEA 21 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Grille de clôture-I. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1075.
- IEA 22 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Grille de clôture-I. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1075.
- IEA 23 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Restaurant. Vue perspective sur le quai-I. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planches 1154-1155.
- IEA 24 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Restaurant-III- Détail perspectif de la terrasse. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1171.
- IEA 25 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Restaurant-III- Plan. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1171: détail.
- IEA 26 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Restaurant-IV- Rampant des pignons. Vue droite d'un arêtier. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1156.
- IEA 27 Lheureux (Ernest), architecte. Entrepôt de Bercy. Restaurant-IV- Détail d'une fenêtre géminée des pignons. In: Encyclopédie d'architecture, 3e série, 5e volume, 1886-1887. Paris. Planche 1180.
- IEA 28 Entrepôt de Bercy. Rue non identifiée. Photographie ancienne par L. Emonts. Août 1869. (B.H.V.P. : GP XLVII,2)
- IEA 29 Entrepôt de Bercy. Rue non identifiée. Photographie ancienne par L. Emonts. Août 1869. (B.H.V.P. : GP XLVII,4)
- IEA 30 Grand Bercy. Rue de Bordeaux. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII,6)
- IEA 31 Grand Bercy. Cour Dessort. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII,8)
- IEA 32 Grand Bercy. Rue Leopold, à l'angle de la rue du Port de Bercy. Atelier de tonnelier. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII,9)
- IEA 33 Grand Bercy. Rue Laroche. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII,11)
- IEA 34 Grand Bercy. Cour Saint Julien, à l'angle de la rue Gallois. Maison et jardin. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII, 14)
- IEA 35 Grand Bercy. Cour Saint Julien, à l'angle de la rue Gallois. Maison et jardin. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII, 15)
- IEA 36 Petit Bercy. Cour Crépier. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII,16)
- IEA 37 Petit Bercy. Cour Crépier. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII,17)
- IEA 38 Petit Bercy. Cour Saint Emilion. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII,19)
- IEA 39 Petit Bercy. Cour Saint Emilion. Photographie ancienne par Atget. 1913. (B.H.V.P. : XLVII, 20)
- IEA 40 Entrepôt de Bercy. Rue non identifiée. Photographie ancienne par L. Emonts. Août 1869. (B.H.V.P. : GP XLVII,22)
- IEA 41 Entrepôt de Bercy. Rue non identifiée. Photographie ancienne par L. Emonts. Août 1869. (B.H.V.P. : GP XLVII,23)

BERCY - HISTORIQUE

Nous n'allons pas faire l'historique de la commune de Bercy au complet, mais seulement des terrains occupés aujourd'hui par les entrepôts de vins.

Au Moyen-Age, les terrains de Bercy formaient une île de 40 ha délimités par la Seine, le ru de Montreuil, l'étang et le ru de Bercy. C'était le domaine des Dames de Montmartre.

Bercy n'a pas toujours fait partie de Paris. C'était au départ un village que l'on constitua en commune vers 1790.

D'après Lambeau (1), il y avait sur ces terres en 1598 une grande maison seigneuriale, la Maison de Bercy, détruite en 1658. Vers 1670, les terrains des actuels entrepôts étaient répartis en deux propriétés : à l'ouest, celle du Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris ; au sud, celle du Duc de Chaulnes.

Dès la fin du XVIIe siècle, Bercy, aux portes de Paris, se pare de demeures aristocratiques ouvrant sur la rue de Bercy, adossées à de grands jardins allongés jusqu'à la Seine, semblables aux somptueuses demeures des faubourgs St Germain et St Honoré qui se développent simultanément à l'ouest de Paris. Un plan terrier domanial de 1724-1726 rapporte le tracé de ces maisons : la propriété du Duc de Gesvres avait été partagée entre MM de La Croix et Ory. M. Ory disposa du "Petit Château" qui se trouvait sur l'emplacement actuel de l'avenue du Petit Château et de la Cour Louis Proust.

Au sud du Petit Château se trouvaient une pièce d'eau puis la propriété de Mme Le Vayer, entre l'emplacement actuel de la cour Baudouin et de la rue Soulages.

Puis entre les actuelles rues Soulages, Thorins et Petit Bercy se trouvait le domaine de M. Pajot d'Ons le Bray avec, d'après l'Historique de Bercy (2), une façade de 70 mètres sur l'actuelle cour St Emilion avec un magnifique jardin dessiné par Le Nôtre.

Plus au sud, les propriétés du Duc de Rohan Chabot et du notaire Le Chanteur, et sur l'actuel enclos des Mâconnais, la propriété de M. Hallé et celle de M. de Béthune, à droite.

Enfin, au sud-est des actuels entrepôts, se trouvait le château de Bercy situé sur les actuelles cour Pajot et Gare de la Rapée (terrains de Conflans et de Charenton). C'est ce que montre le plan de Delagrive en 1735. (Photos 1 et 2).

-
- (1) LAMBEAU, Lucien. Histoire des Communes annexées à Paris en 1859 publiée sous les auspices du Conseil général. Bercy. E. Leroux éd. Paris - 1910 - In 4°, 506 p., planches et plans en noir et coloriés.
- (2) Historique de Bercy : document donné par le Conservateur adjoint des Entrepôts de Bercy, M. Leblanc, 1 Cour Chamonard.

D'après l'Historique de Bercy, ce château aurait été celui des quatre Frères Pâris, acquis en 1711 par M. de Malon ; Lambeau (1), lui, dit qu'à partir de 1676, M. C. H. Malon, marquis de Bercy, fit construire le château de Bercy par l'architecte Le Vau ; les bâtiments des Basses-Cours furent dessinés par M. de la Guépière, architecte du Roi. Lambeau cite aussi la Maison de M. Pâris à Bercy. Mariette (2) a consacré six planches au Château de Bercy, et gravé neuf planches représentant la Maison de M. Pâris à Bercy, dans l'Architecture Française de J.F. Blondel (2). Ces sources semblent contradictoires et le problème n'est pas encore résolu de savoir si le château de Bercy désigne la Maison de M. Pâris ou le "Petit Château".

Le plan de Delagrive (photos 1 - 2), la carte des Chasses (1764-1773) (photo 3), et le plan de Belhomme (1799) (photo 4), nous montrent la juxtaposition de demeures et de jardins en broderies à motifs géométriques.

Sous la Révolution, ces demeures furent saccagées, vendues aux enchères, et transformées en buanderie, fabrique de savon, tannerie.

Dès le tout début du XIXe siècle, la destinée de faubourg pour Bercy s'efface : au XVIIIe siècle, les vigneron de Basse Bourgogne amenaient leurs vins par bateau au Port de Bercy, en dehors de la Barrière de Paris. Pour échapper aux droits, les négociants parisiens s'y établirent également. Il se créa ainsi un commerce de vins important s'étendant jusqu'à Charenton, et qui envahit complètement Bercy.

Les terrains disponibles furent achetés et convertis en magasins, entrepôts, écuries. Les rues et les chemins, la berge, s'encombraient de camions, de tonneaux. Une population laborieuse et bruyante de charretiers et de tonneliers s'installait.

En 1803, on créa un entrepôt couvert au Quai de la Râpée, hors Bercy.

M. de Nicolay, père du jeune héritier des Bercy souhaita se défaire du domaine et vers 1809, commença par le déboiser. Il s'agit du Parc du château de Bercy.

En 1809 également, le domaine du "Petit Château" sur les terrains du Petit Bercy (3) appartenait à M. de Chabons qui sera maire de Bercy en 1814. (Il avait d'abord appartenu à M. Ory, puis à la Comtesse de Parabère sous la Régence, puis à M. de Bourbon, duc de Penthièvre qui l'abandonna en raison d'inondations répétées, enfin au père de la Parabère).

M. de Chabons avait acquis le domaine dans le but d'y établir un entrepôt général des vins. A l'appui de sa requête, il joignait un dessin intitulé : "Plan du parc et du château du Petit Bercy".

-
- (1) LAMBEAU, Lucien. Histoire des Communes annexées à Paris en 1859, op. cit.
 - (2) BLONDEL, Jacques-François. L'Architecture Française, t. V.
 - (3) Les appellations "Petit Bercy" et "Grand Bercy" sont restées : la première désigne les terrains situés à l'est de l'actuel entrepôt de Bercy ; la seconde, ceux situés à l'ouest.

"Dans ce document, nous dit Lambeau (1), il n'est plus question de parc, tout est remplacé par de longs et symétriques magasins séparés par des rues bien alignées. Le propriétaire a seulement conservé deux longues avenues d'arbres parallèles à la Seine, dont l'une est intitulée : "Grande avenue des Marronniers très grands et bien garnis". Ce qui indique bien qu'ils dataient du temps où le parc était celui d'un grand seigneur. Les anciens communs et l'orangerie du château (...) convertis en tonneleries".

Ce projet échoua auprès du gouvernement. Ce dernier avait déjà quelque idée au sujet d'un entrepôt de vins : une prescription imposée par un décret du 26.3.1808 voulait que le nouvel entrepôt fût situé intra-muros, et Napoléon Ier fit construire (décret du 30.3.1808) un entrepôt gigantesque, qui St Bernard. Aussi, périclitèrent les négociations engagées par M. de Chabons auprès du Ministre de l'Intérieur, dans un long mémoire où il combattait le projet d'Entrepôt des Alcools, quai St Bernard, sur les terrains de l'ancienne Abbaye St Victor (aujourd'hui Faculté de Jussieu).

Cet échec n'empêcha pas cependant M. de Chabons de réaliser en partie, avec son associé M. Cussy, ce projet au profit du commerce privé. Ils firent de leur domaine un entrepôt libre, sans plan d'ensemble, au gré des initiatives individuelles, dont ils louèrent quelques magasins à des marchands de vins, laissant subsister les grands arbres nécessaires pour abriter les tonneaux contre les rayons du soleil.

Le Moniteur du 10.2.1811 raconte d'ailleurs une visite de l'Empereur à Bercy où il entra dans plusieurs magasins de marchands de vins.

M. de Chabons démissionna de sa place de maire de Bercy en 1815 et M. Gallois prit la suite. Ce dernier, négociant en vin, acquit le domaine de M. de Chabons, acheva la destruction du parc et des jardins de la maison de M. Ory, en y perçant des rues. Là, on construisit des magasins définitifs pour le commerce des liquides.

Pendant les guerres napoléoniennes, vers 1815, le grand parc du château de Bercy, à l'est des Petit et Grand Bercy, devint une sorte de camp retranché avec des redoutes, chemins couverts et batteries d'artillerie. Dans le haut de la rue Nicolaï s'établit une caserne dans les dépendances du "Pâté Paris".

Les industriels riverains achetèrent ensuite le droit de dépôt.

Le village de Bercy était devenu une suite de bâtiments longeant la Seine servant d'entrepôt de vins : en effet, "d'autres terrains que ceux du Petit Château devaient également servir au développement du négoce des vins, et bientôt, à la suite d'agiotages et de combinaisons financières, tous ceux compris entre la Rapée et la rue Grange aux Merciers, et entre la Seine et la rue de Bercy, soit environ 13 ha de superficie, étaient entre les mains du Baron Louis, ministre et secrétaire d'Etat des Finances.

(1) LAMBEAU, op. cit. Histoire des Communes annexées à Paris en 1859, op. cit., p. 96-97.

Pourtant le plan de Picquet de 1812 (photo 5) ne donne aucune mention de ces entrepôts. Probablement parce qu'ils semblaient provisoires ? ou tout simplement l'explication tient-elle à ce que les cartographes se contentaient parfois de ne signaler que certains changements, reproduisant par parties des plans anciens pour les parties restantes.

Le 31.7.1820, un grand incendie détruisit 2 ha d'entrepôts en bois ; mais une ordonnance de Louis XVIII en 1821 autorisa à reconstruire à l'identique, malgré l'arrêté qui interdisait de bâtir à moins d'une certaine distance de l'enceinte, et à la condition de couvrir les bâtiments en tuile.

Les entrepôts couvraient alors la même étendue qu'aujourd'hui, bien que le plan de Picquet de 1836 (photo 6), donc d'une quinzaine d'années postérieur à cette reconstruction, ne donne que l'extrême partie occidentale bâtie en entrepôts, le reste représentant toujours les jardins des belles demeures.

A la mort du Baron Louis, en 1837, les terrains passèrent à la Société Civile, vaste entreprise de spéculation.

Entre temps, on se rendait de Paris à Bercy pour y boire et s'amuser dans les cafés-guinguettes.

C'est aussi à ce moment-là que fut construit le Pont de Bercy.

L'entrepôt fonctionnait suivant le régime du libre entrepôt à domicile.

"Autour de ces magasins, élevés par l'industrie privée, dans les maisons en bordure du quai, du boulevard et de la rue de Bercy, ainsi que dans les voies adjacentes, s'étaient groupés de nombreux artisans et commerçants : tonneliers, camionneurs, charrons, restaurateurs, hôteliers, etc., débitants de toute nature où s'approvisionnaient et se logeaient les négociants, les employés, les ouvriers". (1).

En 1841, les nouvelles fortifications de Paris s'éloignent des limites précédentes et s'étendent de la Barrière de la Râpée au Parc du Château en le coupant en deux parties ; un peu plus tard, en 1847, le chemin de fer de Paris-Lyon traversait le parc d'ouest en est : les dernières traces du riche faubourg disparaissaient définitivement (photo 7).

Au bord de la Seine, le port de Bercy menait une intense activité avec le débarquement et le stockage de bois flottés, et le déchargement des tonneaux de vins (photos 8 - 9 - 10).

Une décision administrative annexa la commune de Bercy à Paris le 16.6.1859 et un décret du 27.11.1869 autorisa la ville de Paris à établir sur son territoire des Entrepôts réels et provisoires pour les boissons, en attendant la création d'un Entrepôt définitif. L'Entrepôt bénéficiait ainsi des chemins de fer de Lyon et d'Orléans, et de la Seine.

(1) VIOLLET LE DUC, Eugène, cité par LAMBEAU, *Le Paris*, in Histoire des Communes annexées à Paris en 1859, op. cit., p. 329.

Les entrepôts, avant le projet de la Ville, avaient la physionomie que montre le plan de 1859 (photo 11). Remarquons sur le plan de 1876 (photo 12) l'existence de Magasins Généraux de Vins à Conflans, ce qui montre l'ampleur du phénomène viticole dans le secteur.

Par application de ces dispositions, la Ville de Paris acquit les terrains et immeubles dépendant de cette commune pour y établir cet Entrepôt.

Le 11.2.1870, un règlement préfectoral définissait les conditions et tarifs de l'Entrepôt.

En 1876, le Conseil Municipal élaborait un projet d'entrepôt définitif que Lambeau résume ainsi : "Le nouveau quai de Bercy mesure 20 mètres au-dessus des grandes crues. Sous le quai, des magasins sont aménagés au niveau du port, et sur la plate-forme de ces magasins, règnent les bureaux des négociants, les restaurants et les cafés.

Des tunnels font communiquer le port avec l'entrepôt et des rampes en pente douce permettent de descendre du quai sur le port" (1).

Le rapport annexe au procès-verbal de la séance du 26.12.1878 (2) précise que les 40 millions avancés pour les travaux sont pour "faire d'abord le plus pressé en mettant Bercy à l'abri des inondations (...) par la construction d'un bas port et d'un quai surélevé aux caves et, d'autre part, pour l'exécution des travaux de viabilité et d'assainissement du quai et des autres voies aux abords de l'Entrepôt notamment la rue de Tolbiac et la rue Nicolaï".

Ce projet prévoyait donc essentiellement l'assainissement d'un Bercy inondable, et notamment les rectifications et nivellements des voies publiques aux abords de l'Entrepôt (plan vers 1877 en 3 vues, photo 13) : redressement de la rue de Bercy ; tracé d'un quai rectiligne ; tracé de la rue de Dijon.

Le plan vers 1920 ? (photo 14) montre la réalisation de ce projet : c'est effectivement la voirie aux abords et le nivellement qui retinrent en premier lieu l'attention du Conseil Municipal.

Enfin, le rapport-annexe au procès-verbal du 5.7.1879 (3) présente une pétition de la Chambre Syndicale du Commerce en gros des vins et spi-

(1) LAMBEAU, Lucien. Histoire..., op. cit. p. 330-331.

(2) Rapport, présenté par M. Marsoulan, au nom de la 3ème Commission (Voirie de Paris), sur la création d'un bas port à Bercy et la formation du nouveau quai et des abords du Pont de Tolbiac. Annexe au Procès-verbal de la séance du 26.12.1878, n° 128.

(3) Rapport, présenté par M. Murat, au nom de la 7ème Commission (Domaine de la Ville. Préfecture de Police), sur un projet de vœu de M. Boué et sur une pétition de la Chambre Syndicale du Commerce en gros des vins et spiritueux du Département de la Seine, tendant à la création d'un bureau de douane dans chacun des entrepôts de Bercy et du quai St Bernard. Annexe au Procès-verbal de la séance du 5.7.1879, n° 67.

ritueux du Département de la Seine, tendant à la création d'un bureau de douane dans chacun des entrepôts de Bercy et du quai St Bernard (il n'y en a alors qu'un seul à Paris). En effet, "pour éviter les pertes de temps dit ce rapport, les négociants préférèrent effectuer leurs arrivages par chemin de fer malgré le coût élevé du transport. S'ils pouvaient obtenir les deux bureaux qu'ils sollicitent, ils feraient faire leurs transports par la voie la plus économique".

Concernant les entrepôts à proprement parler, c'est-à-dire les bâtiments, le Conseil Municipal de Paris confia la tâche à l'architecte Ernest Lheureux. Nous souhaitons, ici, citer in extenso l'article de l'Encyclopédie de l'Architecture 1886-1887, qui présente ce projet :

"Entrepôt de Bercy.

Dès à présent, le nouvel Entrepôt de Bercy constitue un ensemble de constructions variées : les unes brillantes, comme les restaurants et le bureau d'octroi ; les autres d'un caractère moins recherché, ne sont pas moins intéressantes, considérées au point de vue de la construction logique, économique et du judicieux emploi des matériaux.

Nous avons donné, cette année, les magasins, le bureau d'octroi et la grille de clôture. La publication des restaurants est en préparation. Nous comptons tenir les lecteurs de l'Encyclopédie au courant de cet immense ensemble de constructions, au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Magasins.

Les magasins sont des bâtiments barlongs, coupés dans le sens de leur longueur par un passage couvert servant aux réunions des négociants. Le plus stricte économie était imposée pour ces constructions utilitaires, aussi l'architecte a-t-il employé les matériaux les moins coûteux, meulières, briques et fer. On ne trouve la pierre de taille que très exceptionnellement aux sommiers des arcs de porte, appuis de fenêtre, corbeaux sous les portées des poutres. La suppression des fermes de combles a réalisé une notable diminution de la dépense ; le système de couverture ne comporte uniquement que des poutres horizontales sur lesquelles reposent directement les chevrons.

La maçonnerie des murs de pourtour a été étudiée en vue des charges à supporter, soit des points d'appui résistants sous les portées de poutres et des murs légers entre les points d'appui.

Un dépôt de tonneaux vides forme premier étage sur les magasins. La surcharge du plancher ayant été évaluée à 175 kilogrammes par mètre carré, il a été nécessaire de donner à la poutre sous chéneau qui porte les solives du plancher, une résistance suffisante. Ces poutres offrent une particularité qui consiste en la suppression des croisillons du milieu en vue de donner un passage d'une travée à l'autre à l'étage. La dimension des travées a été fixée par les rangées de tonneaux et les passages.

Une autre simplification de construction à signaler, est la légère inclinaison des poutres, qui a permis de poser le chéneau sans forme intermédiaire. Cette simplification est appréciable, d'autant plus qu'il est impossible en exécution de juger des pentes.

Remarquons aussi le mode d'assemblage des poutres. Celles sous chéneau ont un sol de continuité sur le mur de refend, et se relient entre elles par une plaque à trous ovale pour recevoir les boulons. On a paré ainsi aux inconvénients de la dilatation du métal. La poutre de faitage est au contraire d'une seule pièce et bombe légèrement sur le mur de refend. La composition de cette poutre légère a permis de ne pas se préoccuper de l'inclinaison. La flexion a été suffisante.

Bureau d'octroi.

Une seule planche a suffi pour présenter ce petit bâtiment, dont les lignes harmonieuses s'accusent vigoureusement dans la blancheur uniforme de la pierre. L'opposition des murs et du toit en tuiles émaillées donne beaucoup de richesse à celui-ci et produit le meilleur effet. Nous remarquerons aussi la forme des couronnements de cheminée, qui se détachent très heureusement sur le ciel.

Grille de clôture.

L'entrepôt est entièrement clos par une grille en fer reposant sur bahut en pierre, lequel, en quelques points, est porté sur des arcs en encorbellement.

La grille est très remarquable par sa légèreté et son aspect robuste. Son prix de revient est excessivement minime : pour une travée de 2 mètres de long, 152 kilogrammes à 0 fr. 36, soit 54 fr 72. Il est bien évident que ce prix ne peut servir de base à un travail important que l'ensemble qui nous occupe. Tous les montants sont en fer triangulaire, présentant en section un triangle équilatéral. Cette forme a l'avantage : 1° de paître en tous sens plus considérable qu'un carré de section égale ; 2° de s'assembler très facilement aux cornières transversales au moyen de frettes ; celle inférieure, étant un peu différente de celle supérieure, arrête le glissement des montants, ces derniers ayant l'angle antérieur légèrement abattu au côté droit de la frette. Outre les montants, qui pénètrent directement dans la pierre, chaque travée de 2 mètres est maintenue par un contrefort en fer méplat coudé suivant la section de bahut et relié au fer triangulaire par des frettes qui empêchent le glissement et ainsi donnent beaucoup de raide aux montants composés des deux fers. Le glissement est arrêté, par des entailles latérales sur le fer triangulaire, réduit dans la hauteur des frettes à la largeur du fer méplat.

Plusieurs portes sont ménagées dans les grilles ; leur constitution ne diffère pas essentiellement des travées courantes, mais la composition des montants est fort ingénieuse. Ce sont des faisceaux de fers triangulaires de même échantillon que ceux des grilles, avec 4 fers méplats dans le sens de la diagonale du carré, réunis entre eux par des frettes qui profilent tout un côté du carré. Le couronnement de ces pilastres est obtenu facilement par l'adjonction des fers méplats d'angle, portant une sorte de pomme de pin ajourée en fonte ; puis l'effet est complété par des fers terminés en volutes et fixés aux fers méplats des angles".

L. C. (1)

L'Encyclopédie d'Architecture publia dans son 6ème volume, 3ème série, en 1887-1888, des planches représentant le restaurant, planche 1154 (photo 23), planche 1171 (photos 24 et 25), planche 1156 (photos 26 et 27).

(1) Encyclopédie d'Architecture, Revue mensuelle des Travaux Publics et Particuliers publiée sous la direction d'un comité d'architectes et d'ingénieurs. 3e série, 5e volume - 1886-1887. Paris - Librairie des Imprimeries Réunies. Format F°, p. 97.

Après cette intéressante description, faisons quelques remarques sur ce projet et sa réalisation.

Les grilles qui clôturent l'Entrepôt et font de Bercy une ville dans la ville résultent probablement du poste de douane demandé en 1879 par la Chambre Syndicale du Commerce en gros des vins ; à cette douane les grilles et le bâtiment d'octroi sont probablement les réponses architecturales.

Lheureux a introduit dans son projet les porte-écluses ou portes à flot sur le bas quai de la Seine à Bercy devant régler la question des inondations, et dont il était question dans le rapport-annexe du procès-verbal du 1.12.1886 (1).

Du restaurant, nous n'avons retrouvé trace. A-t-il été bâti ? Nous savons seulement que les négociants en réclamaient un avec insistance car les affaires se discutent mieux autour d'un repas.

Le projet des magasins est fort intéressant : la vue à vol d'oiseau témoigne d'une volonté de régularisation du tracé des voies intérieures de Bercy. Quelques magasins de ce type ont été réalisés conformément au projet, à la fois sur le plan architectural et le long d'un tracé viaire orthogonal à la grille de clôture (rue Nicolaï, rue des Mâconnais, rue de Thorins, rue de l'Yonne).

A cette exception près, Bercy a gardé la physionomie des entrepôts d'avant le projet. Les magasins se sont transformés au gré des besoins et selon l'initiative personnelle. Nous présentons à cet effet 15 vues de photos anciennes, et des photos d'aujourd'hui afin de montrer l'insignifiance des transformations. Le Petit Bercy semble garder une organisation plus rationnelle que le Grand Bercy (doc. 1 et 2). De grands entrepôts en forme de longues bâtisses semblent privilégier l'entrepôt.

Le Grand Bercy semble plus diversifié dans sa vocation : bâtiments d'entrepôt, d'habitation se côtoient de plusieurs manières différentes : l'entrepôt et l'habitation ont parfois une volumétrie semblable : c'est une exploitation "familiale".

La maison s'accompagne parfois de jardin potager, ce qui donne un caractère de "cité-jardin" ou "cité ouvrière" suivant la maison.

En d'autres cas encore, l'entrepôt se distingue nettement de la maison par son volume : l'exploitation est plus importante.

L'impression générale qui ressort de la comparaison des deux Bercy est en liaison avec l'échelle de l'exploitation : le Petit Bercy à la grosse exploitation ; le Grand Bercy à la petite et moyenne exploitation, et à l'habitation.

PATRIMOINE.

Si le nom des rues évoque notoirement l'affectation des lieux en entrepôt des vins et n'a gardé trace de son passé de faubourg, le parcel-

(1) Conseil Municipal de Paris - Rapport n° 164 - 1886 - Annexe au Procès-verbal du 1.12.1886 (p. 3 est énoncée la proposition de MM. Lyon-Alemand, Boué et Deschamps, du 12.4.1886 de portes-écluses ou portes à flot sur le bas quai de la Seine à Bercy. Il est dit que M. l'Architecte a dressé un projet définitif pour la construction de ces portes).

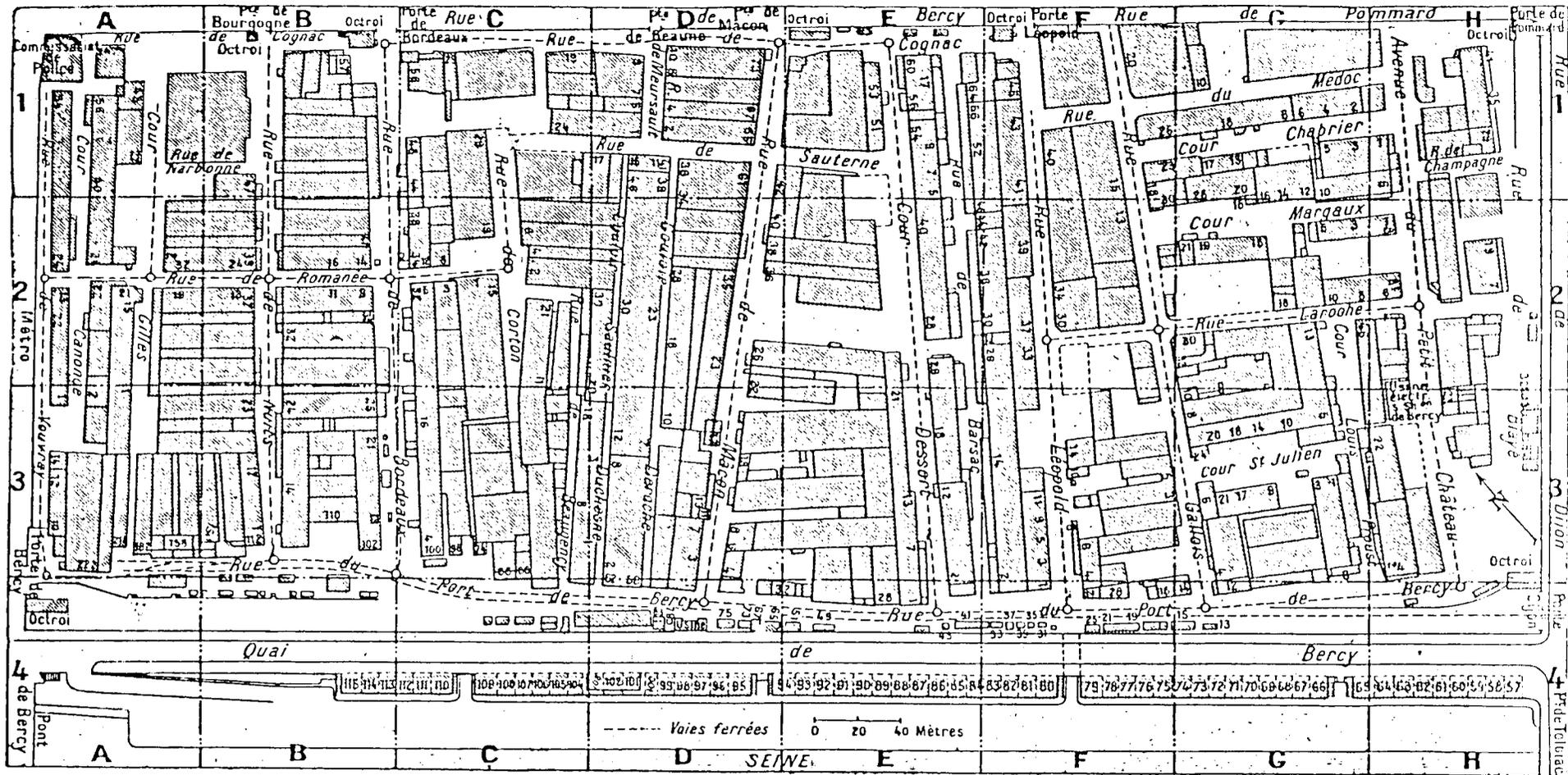
laire quant à lui a conservé sa direction quasi-orthogonale à la Seine, les limites des parcelles des belles demeures ayant parfois cédé la place aux rues.

Nous ne pouvons par contre pas dire du Parc Omnisport qu'il a gardé cette trace parcellaire qui reste en bien des cas une trace infime mais précieuse quant à l'information qu'elle peut fournir sur le passé détruit.

Rappelons cependant la volonté de la Ville de Paris de conserver les arbres centenaires de Bercy : elle les fait déplacer du chantier Omnisports vers les rues de Bercy à l'aide d'une fabuleuse machine déracineuse et transplanteuse d'arbres, venue tout exprès d'Allemagne pour la circonstance. Ces arbres seront, s'ils résistent à la transplantation, classés Monuments Historiques (photos).

L'Exposition Universelle menaçait les Entrepôts de Bercy de destruction. Dans la présentation des projets d'architecture, nous analysons la partie "conservation" des entrepôts. Disons d'ores et déjà que Chemetov et Marrey (1) demandant l'insertion et l'utilisation de quelques uns des bâtiments de Lheureux dans les nouveaux quartiers à bâtir prévus par la Ville de Paris. Un patrimoine témoin d'une technique constructive économique et astucieuse de hangars ; certainement est-il le patrimoine le plus durable et le plus susceptible d'apporter une information d'ordre architectural et constructif sur ce type de bâtiment au XIXe siècle.

(1) CHEMETOV, Paul, MARREY, Bernard. "Entrepôt de Bercy. Rue de l'Yonne et rue de Thorins (12e). Architecte Ernest Lheureux", Catalogue de l'exposition "Architectures Industrielles - Paris - 1848-1915", p. 62. Paris.



Doc. 2

GRAND BERCY

BIBLIORAPHIE

Sources écrites:

- 1 CHEMETOV Paul, MARREY Bernard,
catalogue de l'exposition "Architectures Industrielles-Paris-1848-1915"
Paris 19..

- 2 Conseil Municipale de Paris,
Différents rapports-annexes aux procès-verbaux des séances des années
1879-1881-1884-1886-1890-1894-(B.H.V.P.)
Notamment:

Rapport n°128-1879-Annexe au procès-verbal de la séance du 26.12.1878
-Rapport, présenté par M; Marsoulan, au nom de la troisième
commission (voirie de Paris), sur la création d'un bas port à Bercy et la
formation du nouveau quai et des abords du pont de Tolbiac.

Rapport n°67-1879-Annexe au procès-verbal de la séance du 5.7.1879
-Rapport, présenté par M. Murat, au nom de la septième commission
(Domaine de la ville de Paris- Préfecture de police), sur un projet de vœu de
M. Boué et sur une pétition de la Chambre syndicale de Commerce en Gros des
Vins et Spiritueux du Département de la Seine, tendant à la création d'un
bureau de douane dans chacun des entrepôts de Bercy et du quai Saint Bernard.

Rapport n°169-1881-Annexe au procès-verbal du 2 Août 1881
-Mémoire de M. le Préfet de la Seine du 6 mars 1881, où il fait un
projet de l'ensemble de reconstruction de l'entrepôt de Bercy

Rapport n°164- 1886- Annexe au procès-verbal du 1 décembre 1886
-Proposition de M.M. Lyon, Alemand, Boué et Deschamps du 12.4.1886
de portes écluses ou portes à flots sur le bas quai de la Seine à Bercy.
-Mémoire du Préfet de la Seine du 4 Août 1886, par lequel il soumet
son approbation à un projet de dépotoir public à Bercy, dressé par M.
Lheureux, architecte de la troisième section.
-Mémoire du Préfet de la Seine du 8 Novembre 1886 par lequel il
soumet :
1 un projet dressé par les ingénieurs de la voie publique pour
l'établissement de portes de flots.
2 un projet de M. Lheureux pour complément des clotures (cotés Nord et
Est de l'entrepôt du petit château).
-Mémoire du Préfet de la Seine du 4 Août 1886, par lequel il soumet un
projet de M. Lheureux pour la mise en état de la viabilité des rues Saint
Estèphe, du Cher et des rues adjacentes annexées à l'entrepôt de Bercy.

Rapport n° 104-1890-
-Mémoire du Préfet de la Seine du 22 Octobre 1890, par lequel il soumet
trois projets de travaux d'amélioration de l'entrepôt de Bercy.

- 3 DROUIN Victor, CHARPENTIER Octave,
Bercy, cellier du monde.
s.d. in 8°
- 4 X,
Encyclopédie d'Architecture, revue mensuelle des Travaux Publics et
Particuliers, publiée sous la direction d'un comité d'architectes et
d'ingénieurs.
Troisième série, cinquième volume,
1886-1887, Paris
Librairie des Imprimeries Réunies. Format F°.
- 5 FEUGERE Edouard,
Les Entrepôts à domiciles et les Entrepôts réels à Paris
Paris, 1905.
in 12
- 6 X,
Historique de Bercy.
Document donné par le conservateur adjoint des Entrepôts de Bercy, M.
Leblanc, 1 cour Chamonard 75012 Paris.
- 7 LAMBEAU Pierre,
Histoire des Communes annexées à Paris en 1859, publiée sous les auspices
du Conseil Général Bercy.
E. Leroux éd. Paris, 1910.
In 4°, 506p.,
planches et plans en noir et coloriés.
- 8 LAZARE Louis,
Les quartiers de l'est de Paris et les communes suburbaines.
Paris, 1870.
in 8°, 248p.,
- 9 LORENZI Jean
"Création de la commune de Bercy"
Annuaire des écoles
Paris, XII^{eme} arrondissement, 1939.
- 10 SABATIER Alfred,
Bercy, son histoire, son commerce.
éd. Gayet, Paris 1875.
in 18, 221p.,

Source iconographiques:

- 1 BLONDEL Jacques François,
L'Architecture Française ou recueil de plans, élévations...
4 volumes,
Jombert, Paris, 1752-1756-
2 volumes de dessins gravés et ajoutés par M. MARIETTE
Format F°.

- 2 Fonds photographiques et cartographiques de la Bibliothèque Historique
de la Ville de Paris (B.H.V.P.).

- 3 X,
Encyclopédie d'Architecture, revue mensuelle des Travaux Publics et
Particuliers, publiée sous la direction d'un comité d'architectes et
d'ingénieurs
3^{ème} série, 5^{ème} volume, 1886-1887.
3^{ème} série, 6^{ème} volume, 1887-1888.
Librairie des Imprimeries réunies, Paris.
Format F°.

- 4 TEXIER Edmond
Le Tableau de Paris.
Tome 1,
éd. Paulin et Le Chevalier, Paris, 1852.

LES PROJETS DES ARCHITECTES

Les architectes sollicités pour les projets de l'Exposition Universelle sont connus pour leurs travaux antérieurs, réalisés ou restés à l'état de projet, et/ou pour leur discours sur l'architecture et l'urbanisme.

Notre propos n'est pas de faire une présentation de type monographique qui déborderait du cadre de notre travail, mais de resituer leurs projets dans le cheminement professionnel respectif de chacun de ces architectes.

Nous avons donné au projet le nom de l'architecte, mais il s'agit du produit d'une équipe.

La présentation des projets s'accompagne d'interviews réalisées pour la plupart auprès du chef de projet, ceci en raison de l'absence quasi permanente ou de l'indisponibilité de l'architecte à la tête de l'équipe. Lorsque nous n'avons pu rencontrer les équipes, nous avons cherché dans leurs propres écrits, des commentaires sur le projet. D'un point de vue scientifique, il est préférable de disposer des termes mêmes du concepteur (ou de son équipe) et non d'articles de presse ou de revues spécialisées qui s'appuient trop systématiquement sur le projet pour prêter un propos architectural au concepteur.

En règle générale, l'interview s'articulait autour de deux questions:

1. Le CONCEPT d'Exposition Universelle, c'est à dire l'enjeu que représentait l'Exposition pour le concepteur; l'idée qu'il avait d'un événement de cette importance: était-ce l'occasion de simuler un futur? était-ce l'occasion de restructurer les réseaux (viaire par exemple) de la capitale? était-ce l'expression de la création artistique, celle de la haute technologie? était-ce le temps d'un rêve éphémère? était-ce l'opportunité de bâtir intra-muros dans la capitale le "projet urbain"? la réutilisation était-elle envisagée? de quelle façon?

2. La description du projet appuyée sur les documents graphiques produits par l'équipe rendait généralement plus explicite l'énoncé verbal du concept d'Exposition Universelle et venait le compléter.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PROJETS D'ARCHITECTES (P.A.)

PROJET DE RENZO PIANO

- PA 1 Plan général de l'aménagement de l'entrée au site Citroën.
 PA 2 id
 PA 3 Plan schématique d'ensemble de l'entrée au site Citroën (in PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, pp. 158-159)
 PA 4 Coupe sur la Seine et sur le Boulevard Flottant au niveau de l'île aux Cygnes.
 PA 5 id
 PA 6 Élévation des quais de Grenelle et Citroën, depuis le Champ de Mars jusqu'à l'Héliport.
 PA 7 id
 PA 8 id
 PA 9 id
 PA 10 id
 PA 11 Coupe sur la Seine montrant les trois aménagements parallèles: île aux Cygnes, bras de Seine, quai de Grenelle.
 PA 12 Axonométrie du plancher technique du Boulevard Flottant (Technique & Architecture n° 350, Nov. 1983, p. 133 n° 4)
 PA 13 Coupe sur caissons flottants et plancher technique (Technique & Architecture n° 350, Nov. 1983, p. 133 n° 5)
 PA 14 Schéma du principe de lestage et de délestage des caissons flottants en fonction de la charge (Technique & Architecture n° 350, Nov. 1983, p. 130 n° 7)
 PA 15 Coupe sur la Place des Fêtes recouverte du velum (Technique & Architecture n° 350, Nov. 1983, p. 130 n° 10)
 PA 16 -
 PA 17 -
 PA 18 -
 PA 19 -
 PA 20 -

PROJET DE VITTORIO GREGOTTI

- PA 21 Site Ouest: terrains Citroën, terrains du Ministère de la Défense, terrains de l'Héliport d'Issy-les-Moulineaux. Plan.
 PA 22 Site Ouest: vue perspective. Dessin.
 PA 23 Comparaison de l'arrondi du site Ouest et du Royal Crescent de Bath. Croquis en plan et en perspective. Photographie du Royal Crescent.
 PA 24 Emplacement des pavillons Internationaux. Courbes de niveau. Circulation des piétons par système mécanisé. Plan.
 PA 25 Vue à vol d'oiseau de l'aménagement du site Ouest, depuis l'Ouest. Dessin.
 PA 26 Étude du franchissement du Périphérique, du Bd Victor et des voies S.N.C.F. Plan partiel.
 PA 27 Maquette du site Ouest destinée à être présentée au Pdt de la République en Janvier 1983. (une 2e maquette, similaire, a été présentée). Photographie depuis l'Est.
 PA 28 id. Photographie depuis l'Est.
 PA 29 id. Photographie depuis l'Ouest.
 PA 30 -
 PA 31 -
 PA 32 -
 PA 33 -
 PA 34 -
 PA 35 -
 PA 36 -

PA 37 -
PA 38 -
PA 39 -
PA 40 -

PROJET D'ANTOINE GRUMBACH

PA 41 Un siècle d'expositions. Croquis des sites d'expositions parisiennes de 1854 à 1939
Plans.

PHASE 1: "la pièce urbaine". Avril 82.

PA 42 Paris et ses ensembles urbains situés perpendiculairement à la Seine. Plan.

PA 43 Comparaison de 3 sites d'expositions universelles à Paris et de 3 places parisiennes
Plans.

PA 44 La pièce urbaine (Tolbiac): comparaison avec la Place des Quinconces à Bordeaux et
la Praça do Comercio à Lisbonne. Plans.

PA 45 La pièce urbaine, Tolbiac, Bercy avec le pont de Tolbiac élargi, la passerelle oblique
sur la Seine. Plan.

PA 46 Plan d'aménagement de zone.

PA 47 Vue de situation du projet sur le site de Tolbiac et Bercy, avec le pont de Tolbiac
élargi. Dessin perspectif depuis l'Est.

PA 48 Plan d'aménagement de zone.

Tolbiac:

Entrée au niveau du pont de Bercy.

4 secteurs destinés à accueillir : les chemins de la Liberté

la Solidarité

l'Ecosphère

la Biologie.

4 carrés intitulés "Oecuménisme".

La Place de la Liberté, à l'Est.

Au Sud de la Place: entrées et services.

Au Nord de la Place: l'Homme de l'Avenir sur le pont de Tolbiac élargi et construit.

Des voies ouvrent vers le 13^e arrondissement.

Bercy:

Pavillons industriels le long de la voie ferrée.

L'espace vert et l'espace ludique entre le pont de Tolbiac et le palais Omnisports.

A l'Est du pont de Tolbiac, des pavillons industriels.

Dans le prolongement du pont de Tolbiac, le Musée de la Révolution.

PA 49 Plan programme.

PA 50 Pont habité et pavillons à Tolbiac. Dessin perspectif depuis l'Ouest.

London bridge. Photographie de gravure ancienne.

PA 51 La pièce urbaine avec le pont de Tolbiac élargi, le Parc de Bercy et l'Esplanade des
Libertés. Croquis schématique en plan.

PA 52 La pièce urbaine et l'Esplanade et les arbres de la Liberté. Plan perspectif
schématique.

PA 53 Etude du franchissement des différences de niveau entre voies ferrées et sols cons-
tructibles à Tolbiac. Coupes et croquis perspectifs.

PA 54 Etude du franchissement des différences de niveau entre voies ferrées et sols cons-
tructibles à Tolbiac. 5 coupes de principe.

PA 55 Etude du franchissement des différences de niveau entre voies ferrées et sols cons-
tructibles à Tolbiac. Coupe.

PA 56 Etude du franchissement des différences de niveau entre voies ferrées et sols cons-
tructibles à Tolbiac. Coupes (3) montrant, au niveau le plus haut, l'Esplanade des
Libertés entre l'alignement d'arbres et le portique abritant le tapis roulant.

PA 57 Vue générale de la Promenade (des Libertés entre l'alignement d'arbres et le porti-
que abritant le tapis roulant). Dessin perspectif.

- PA 58 Etude du pont de Tolbiac élargi: exemple de structure permanente et de structure éphémère. Photographie.
- PA 59 Etude du pont de Tolbiac élargi: exemple de structure permanente et de structure éphémère. Etude de structures. 2 dessins perspectifs.
- PA 60 Pont de Tolbiac élargi couvert par une verrière. Dessin perspectif.
- PA 61 Dessin de perspective d'ensemble du projet, présenté dans le dossier de candidature de la France au B.I.E. en Avril 1982, avec la Place des Libertés, elliptique.

PHASE 2: "étude des pavillons". Oct. 82.

- PA 62 Croquis perspectif d'ensemble avec emplacement des pavillons thématiques.
- PA 63 Le quartier pendant et après l'Exposition, avec la place elliptique et les pavillons sur une trame carrée. Croquis.
- PA 64 Les 3 phases de construction du quartier: le terrain architectural (infrastructure) l'expo (infrastructure avec pavillons en forme de pyramide, de croix et de sphère), le quartier (infrastructure avec logements). Croquis perspectif.
- PA 65 id mais avec des formes de pavillons différentes: la pyramide, la sphère, le cône.
- PA 66 Plan d'aménagement de zone. Tolbiac: les pavillons et la place elliptique au Sud, l'Esplanade des Libertés avec les arbres de la Liberté, le pont de Tolbiac élargi.
- PA 67 La réconciliation de l'Art et de la Science. Etude des pavillons: la pyramide, le cône, la Tour de Babel. Croquis perspectif.
- PA 68 Tolbiac. Etude de l'emprise au sol de l'Esplanade, du portique, des pavillons, des logements et du Boulevard. Elevation.
- PA 69 Tolbiac. Etude des pavillons (la pyramide, le cône, la Tour de Babel) sur la trame carrée avec les arbres de la Liberté. Croquis perspectif.
- PA 70 Croquis perspectif d'ensemble avec la Tour de Babel.
- PA 71 La Tour de Babel. Croquis d'étude.
- PA 72 La Tour de Babel. Etude sur le labyrinthe. PLans.
- PA 73 La Tour de Babel. Etude sur le plan centré. Plans.
- PA 74 La Tour de Babel. Croquis d'étude.
- PA 75 La Tour de Babel. Croquis d'étude.
- PA 76 La Tour de Babel. Montage photographique.
- PA 77 La Tour de Babel, la pyramide, l'Esplanade des Libertés, les arbres de la Liberté. Croquis d'étude.
- PA 78 La Tour de Babel, la pyramide, l'Esplanade des Libertés, les arbres de la Liberté. Croquis d'étude. Détail.
- PA 79 La Tour de Babel et la pyramide. Croquis d'étude en élévation.
- PA 80 Les arbres de la Liberté. Croquis d'étude en élévation.

PHASE 3: "Présentation de la maquette". Déc. 82-Janv. 83.

- PA 81 1e maquette du site Est avec les 3 pavillons et le pont de Tolbiac destinée à être présentée au Pdt de la République en Janvier 83 (une 2e maquette similaire a été présentée). Photographie depuis l'Est.
- PA 82 1e maquette du site Est avec les 3 pavillons et le pont de Tolbiac destinée à être présentée au Pdt de la République en Janvier 83 (une 2e maquette similaire a été présentée). Photographie depuis l'Est.
- PA 83 1e maquette du site Est avec les 3 pavillons et le pont de Tolbiac destinée à être présentée au Pdt de la République en Janvier 83 (une 2e maquette similaire a été présentée). Photographie depuis le Sud.

PHASE 4: "le quartier. 2." Avril 83.

- PA 84 Le quartier. Nouveau projet sur plan triangulaire percé de la place elliptique des Libertés; quinconce avec un 2e plan triangulaire tramé; les arbres de la Liberté. Croquis d'étude en plan.
- PA 85 Le quartier. Etude de la place elliptique sur plan triangulaire avec les arbres de la Liberté. Croquis d'étude en plan et en perspective.

- PA 86 Le quartier. Etude de la place et de son plan triangulaire avec les arbres de la Liberté. Croquis d'étude en perspective.
- PA 87 Les arbres de la Liberté. Croquis d'étude.
- PA 88 Le quartier. Croquis d'étude pour la Place elliptique des Libertés et la Tour de Babel
- PA 89 Le quartier. Croquis d'étude pour la Place elliptique des Libertés et la Tour de Babel
Détail.
- PA 90 Le quartier. Croquis d'étude pour la Place elliptique des Libertés et la Tour de Babel
- PA 91 Le quartier. Croquis d'étude pour la Place elliptique des Libertés et la Tour de Babel
- PA 92 Le quartier. Croquis d'étude pour la Place elliptique des Libertés et la Tour de Babel
- PA 93 Le quartier. Etude des 2 plans triangulaires en quinconce, l'un avec la Place des Libertés, l'autre avec la Tour de Babel. Croquis d'étude en plan et en perspective.
- PA 94 Le quartier. Croquis d'étude pour la Place elliptique des Libertés et la Tour de Babel
Dessin en perspective.
- PA 95 Le quartier. Croquis d'étude pour la Place elliptique des Libertés et la Tour de Babel
Plan et élévation couleur.
- PA 96 Plan d'ensemble du secteur Est: le "quartier" à Tolbiac et le "parc" à Bercy, sans le pont de Tolbiac élargi.
- PA 97 Secteur Est: Franchissement de la Seine par les ponts de Bercy et Tolbiac, et par 2 pontons. Croquis d'étude en perspective.

PHASE 5: "site Est agrandi". Avril-Mai 83.

- PA 98 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Croquis d'étude en plan.
- PA 99 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Plan et élévation couleur.
- PA 100 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Plan en couleur. Détail.
- PA 101 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Plan en couleur. Détail du quartier Tolbiac.
- PA 102 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Plan en couleur. Détail de la zone du pont d'Austerlitz.
- PA 103 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Elévation en couleur. Détail du quartier Tolbiac.
- PA 104 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Elévation en couleur. Détail du quartier Tolbiac.
- PA 105 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Elévation en couleur. Détail du quartier Tolbiac.
- PA 106 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Elévation en couleur. Détail de la zone du pont d'Austerlitz.
- PA 107 Projet du "quartier" Tolbiac et du "parc" Bercy, étiré vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine. Elévation en couleur. Détail.
- PA 108 La Place des Libertés. Plan et élévation couleur.
- PA 109 -
- PA 110 -
- PA 111 -
- PA 112 -

PA 117 -
PA 118 -
PA 115 -
PA 116 -
PA 117 -
PA 118 -
PA 119 -
PA 120 -

PROJET DE IONEL SCHEIN ET PAUL VINCENT

PA 121 Vue d'ensemble du pont urbanisé sur le site Est. Plan.
PA 122 id. Dessin en perspective sur fond photographique.
PA 123 Vue d'ensemble du pont urbanisé. Dessin en perspective sur fond photographique.
PA 124 Vue d'ensemble du pont urbanisé pendant l'Exposition. Dessin en perspective sur fond photographique.
PA 125 id
PA 126 Le pont urbanisé et ses différents niveaux. 4 plans.
PA 127 Le pont urbanisé. 4 coupes.
PA 128 id
PA 129 Le pont urbanisé et les différentes phases de construction. 4 dessins en perspective.
PA 130 Le pont urbanisé. Coupe-élévation.
PA 131 -
PA 132 -
PA 133 -
PA 134 -
PA 135 -
PA 136 -
PA 137 -
PA 138 -
PA 139 -
PA 140 -

PROJET DE CLAUDE VASCONI

PA 141 Vue d'ensemble du projet sur le site Est-Tolbiac. Plan.
PA 142 Coupe transversale. Elevation. Détail plan.
PA 143 Coupe transversale. Elevation. Détail plan. avec passerelle sur la Seine.
PA 144 Vue d'ensemble du projet sur le site Est. Dessin en perspective depuis l'Est.
PA 145 Vue d'ensemble du projet sur le site Est. Dessin en perspective depuis le Nord.
PA 146 Vue d'ensemble du projet sur le site Est. Dessin en perspective depuis le Nord, avec passerelle sur la Seine.
PA 147 Vue d'ensemble du projet sur le site Est. Dessin en perspective depuis l'Ouest.
PA 148 -
PA 149 -
PA 150 -
PA 151 -
PA 152 -
PA 153 -
PA 154 -
PA 155 -
PA 156 -
PA 157 -
PA 158 -
PA 159 -
PA 160 -

PROJET DE FRANCOIS SEIGNEUR ET JEAN NOUYEL (1)

PA 161 Constitution de l'équipe.
PA 162 Situation dans Paris. Plan.

- PA 163 Vue à vol d'oiseau du projet sur le site Est. Dessin sur photographique.
- PA 164 L'opéra de l'avenue de la République. Plan d'implantation des salles de concert. Dessin sur photographique. Texte (retranscrit in-compte-rendu).
- PA 165 id
- PA 166 id
- PA 167 id
- PA 168 id
- PA 169 id
- PA 170 id
- PA 171 Les interventions d'artistes. 3 photographies.
- PA 172 Les arts. 2 photographies de sculptures contemporaines.
- PA 173 Les jardins. Plan d'implantation. 4 exemples de jardins: 3 photographies et 1 dessin.
- PA 174 La science. Plan d'implantation des universités, centres de recherche, usines, en jaune.
- PA 175 Les droits de l'homme. La solidarité humaine. Plan d'implantation des manifestations.
- PA 176 L'information. Plan d'implantation. 3 exemples de graphisme. Dessin.
- PA 177 Le temps. Plan évoquant le temps par les circulations humaines (axes de déplacement), par la circulation de l'information (le "mur", la trame des points d'information); le temps des loisirs (spectacles et sports libres).
- PA 178 Les tours. portes d'accès à l'Exposition puis au futur quartier. 2 axonométries. 1 vue perspective. 1 plan d'implantation des tours symbolisées par des cercles de part et d'autre de 2 axes: pont liant les 2 rives, prolongé par un boulevard sur rive droite (axe Nord-Sud); boulevard du mur de l'information (axe Est-Ouest).
- PA 179 L'habitation. Plan d'implantation. 3 exemples d'habitat collectif existant: 3 photographies.
- PA 180 Les espaces publics. Plan d'implantation. 4 exemples d'espaces publics couverts transparents: photographies.
- PA 181 Description verbale du projet portée sur fond de plan.
- PA 182 Réseau d'éclairage. Plan. Sources lumineuses en rouge formant des cercles concentriques.
- PA 183 Réseau d'information. Plan. Le "mur" de l'information en pointillé et la trame carrée des points d'information.
- PA 184 Réseau d'eau. Plan.
- PA 185 Réseau vert. Plan.
- PA 186 L'écosphère. Plan soulignant le réseau d'eau et le réseau vert.
- PA 187 Logements. Equipements. Industries. Plan d'implantation superposé aux 4 réseaux.
- PA 188 Le pont. Plan d'implantation. 4 exemples de ponts piétonniers "aériens": 4 photographies.
- PA 189 -
- PA 190 -
- PA 191 -
- PA 192 -
- PA 193 -
- PA 194 -
- PA 195 -
- PA 196 -
- PA 197 -
- PA 198 -
- PA 199 -
- PA 200 -

PROJET DE JEAN NOUVEL (2)

- PA 201 1989. Titre.
- PA 202 Constitution de l'équipe.
- PA 203 Des espaces résiduels. Plan du site Ouest.
- PA 204 id

- PA 208 Le développement du site Ouest, vers la Seine. Photographie.
- PA 209 La situation de site Ouest. Terrain d'origine. Localisation des usines d'origine. Photographie.
- PA 207 La situation du site Ouest: la "barrière" du Pénitencier. Photographie.
- PA 208 Un paysage poudré. Plan du site Ouest.
- PA 209 P.A.L. de la ville de Paris sur fond de plan du 15^e Arrondissement.
- PA 210 Exposition Universelle d'Osaka: plan d'ensemble.
- PA 211 Exposition Universelle d'Osaka: vues générales. Photographies.
- PA 212 Exposition Universelle d'Osaka: vues générales. Photographies.
- PA 213 Hypothèse de la concentration (la Comète). Titre.
- PA 214 Hypothèse de la concentration (la Comète): simulation. Photographie.
- PA 215 id
- PA 216 id
- PA 217 id
- PA 218 id
- PA 219 Principe de la Comète. Plan et coupe.
- PA 220 Situation de la Comète dans Paris.
- PA 221 Situation des sites Est et Ouest dans Paris. Coupe d'altitude.
- PA 222 Plan de situation de la Comète sur le Site Ouest.
- PA 223 Etude de la Comète: la structure. Plan et coupe avec texte.
- PA 224 Etude de la Comète: la rampe. Plan et coupe avec texte.
- PA 225 Etude de la Comète: les circulations internes verticales. Plan et coupe avec texte.
- PA 226 Etude de la Comète: circulation desservant la Comète. Plan et coupe avec texte.
- PA 227 Projet PLANETE. Conception de la sécurité. Texte (retranscrit in compte-rendu).
- PA 228 Etude de la Comète: la Comète et les pavillons. Plan et coupe avec texte.
- PA 229 Elévation de la Comète. Dessin.
- PA 230 Elévation de la Comète. Dessin. Détail 1.
- PA 231 Elévation de la Comète. Dessin. Détail 2.
- PA 232 Elévation de la Comète. Dessin. Détail 3.
- PA 233 Elévation de la Comète la nuit. Dessin.
- PA 234 Elévation de la Comète la nuit. Dessin. Détail 1.
- PA 235 Elévation de la Comète la nuit. Dessin. Détail 2.
- PA 236 Elévation de la Comète la nuit. Dessin. Détail 3.
- PA 237 Hypothèse de la dissémination (des plateformes sur la Seine). Titre.
- PA 238 Exposition Universelle de Paris 1937: vue générale de l'Esplanade du Trocadéro et de la Tour Eiffel. Photographie.
- PA 239 Exposition Universelle de Paris 1937: vue générale aérienne du Centre des Colonies dans l'île aux Cygnes. Photographie.
- PA 240 Exposition Universelle de Paris 1937: vue générale sur la Seine, vers la rive droite. Photographie.
- PA 241 Dissémination des pavillons le long de la Seine. Plan.
- PA 242 Réseaux existants (Métro-RER) le long de la Seine. Plan.
- PA 243 Réseaux créés (Téléphérique-Navettes fluviales) le long de la Seine. Plan.
- PA 244 Vue générale de bateaux-mouches sur la Seine. Photographie.
- PA 245 Parkings aux extrémités du téléphérique. Plan de situation dans Paris. Elévation et axonométrie.
- PA 246 Hypothèse d'implantation de pavillon d'Exposition sur la Seine. Montage dessin couleur sur photographie.
- PA 247 id
- PA 248 id
- PA 249 id
- PA 250 id
- PA 251 id
- PA 252 id
- PA 253 Etude des plateformes. Plans d'une plateforme. Niveau ponton. Niveau accueil. Niveau pavillon.

- PA 254 Etude des plateformes. Structure. Coupes avec texte (retranscrit in compte-rendu).
 PA 255 Implantation des plateformes aux Invalides, aux Invalides et au Chateau de France. Plan.
 PA 256 Positionnement (des plateformes) par rapport aux axes urbains. Plan.
 PA 257 Etude des plateformes. Fondations. Coupes avec texte (retranscrit in compte-rendu).
 PA 258 Comparaison des trois hypothèses. Texte (retranscrit in compte-rendu).
 PA 259 Coûts comparés. Tableau.
 PA 260 -

PROJET DE RICARDO BOFILL

- PA 261 Localisation des sites Est et Ouest dans Paris. Plan.
 PA 262 Position conceptuelle: "No se puede construir a la manera de Montreal, Osaka, New-York etc. Dejamos una estructura urbana para el posterior integracion en la ciudad. No queremos disneylandia y chaos urbano."
 Croquis: vue à vol d'oiseau.
 PA 263 "Tres grandes tipologias urbanas Parisinas:
 . la esplanada y puente a la manera de Pont des Arts
 . el boulevard a la manera de la rue Foch
 . la plaza a la manera de la Place Vendôme"
 3 croquis en perspective.

SITE OUEST

- PA 264 Exposition Universelle avant 1989.
 A l'Est du Boulevard Victor:
 ". ouvrir de nouvelles rues jusqu'à la Seine
 . construire boulevard vert à la manière de Av. Foch
 . aménagement / construction ...?...[illisible] / esplanade
 . remplir les trous dans les îlots
 . nouvelle construction façade
 . aménagement bordure de Seine
 . tout au même niveau (+32)"
 A l'Ouest du Boulevard Victor:
 ". ouvrir la rue St Charles jusqu'au Rond Pt du Prés. Schumann
 . ouvrir la rue Gutenberg jusqu'au Rond Pt du Prés. Schumann"
 Plan, Seine en bas.
 PA 265 Esquema de Plan Mass durante Exposition 1989.
 A l'Est du Boulevard Victor:
 ". nouveau pont piéton- arrival of Aramis- entries Ledoux fashion- rapid inter sites
 train- Major Entry- aménagement de la Seine
 . parking
 . build plaza at "cross-road"
 A l'Ouest du Boulevard Victor:
 ". entry from bus parking
 . al periferico vamos por debajo
 . continuation of rue St Charles
 . Centro Conferencias"
 L'hôpital prévu par l'APUR est maintenu.
 PA 266 Exposition Universelle depuis 1989. [lire "après 1989"]
 A l'Est du Boulevard Victor:
 ". deux hautes tours comme nouvelle 'porte' de la ville"
 A l'Ouest du Boulevard Victor:
 ". nouvelle ouverture à la Seine, vers la porte de St Cloud
 . aménagement du Rond Point Pres. Schumann comme grande ...?...[illisible] du boulevard vert."
 Plan, Seine en bas.

- PA 267 Autre proposition d'aménagement post-Exposition, avec tracé en hémicycle.
Plan, Seine en bas.
- PA 268 1. Propuesta de terreno a liberar antes de 1989 para completar el parque.
2. Parking de autobuses.
Plan, Seine en bas.
- PA 269 Aménagement jardin après Expo 89, à l'Ouest du Boulevard Victor.
Plan.
- PA 270 Aménagement pendant l'Exposition: "ouvrir des entrées au Seine: extension de la Esplanade avec pont; extension de la place avec avenue"
Croquis: vue à vol d'oiseau.
- PA 271 Union des trois zones. Le boulevard.
"Franquear las barreras.
Unir los 3 terrenos con boulevard verde.
- pasamos a nivel sobre petite Ceinture y Blvd Victor
- construimos debajo del periférico
- pasamos por arriba con tren"
3 croquis: coupe, vue à vol d'oiseau, plan.
- PA 272 Le boulevard.
"Un boulevard verde con juegos de agua y luz, tren volante, puentes marcando la torre eiffel.
Pavillons form edge w/ city."
Croquis en perspective.
- PA 273 Le boulevard.
"Gran ... ?... [illisible] a escala urbana: doscientos metros de altura.
Boulevard con el eje con la Torre Eiffel, y el tren Arianca (?) que ... ?... [illisible] ambos terrenos."
Croquis: vue à vol d'oiseau.
- PA 274 Le boulevard.
"- Torres gemelas enmarcando la torre Eiffel y señalando a escala de Paris el lugar de la exposicion.
- ... a través del Periférico con una habitacion puente.
- Esplanada con torres a escala del proyecto."
Croquis: vue à vol d'oiseau.
- PA 275 L'esplanade.
"Seccion larga. La esplanada debe tener una pendiente ligera, para acentuar su imprescindible ligazon con el rio. El encuentro del proyecto con el boulevard flottante se hara mediante el aménagement de la orilla del Seine ademas... la orilla debera ser agradable como en otros puntos de Paris. La esplanada se abre al Seine."
4 croquis: coupe, vue en perspective, vue à vol d'oiseau, vue en perspective.
- PA 276 L'esplanade.
Croquis: vue en perspective.
- PA 277 Une porte de la ville.
2 croquis: plan et vue en perspective.
- PA 278 Les pavillons.
"Soluciones Pabellones:
A. Esplanada: una construccion perpetua en forma de muralla.
B. Boulevard: una construccion puntual, para ser transformado.
C. Plaza: una construccion libre (aparte la fachada) que se derribara..."
3 croquis: vues à vol d'oiseau.
- PA 279 Les pavillons.
"... transformer los pabellones
... proposer la re-estructuracion del barrio."
Croquis: vue en perspective.
- SITE EST
- PA 280 Plan masse schématique.

- "- Introduire le Bois de Vincennes
- connection avec Petite Ceinture, le 12eme et 13eme
- un nouveau quartier sur Quais d'Austerlitz, de la Gare, et Marcel Boyer
- nouveau pont sur la Seine à la rue Watt."
- PA 281 Le terrain existant isolé par la SNCF au NE et SW et coupé en deux. 1:2000.
Plan.
- PA 282 Union des deux terrains.
"Contre Axe. Les deux terrains sont unifiés par cet axe (deux possibilités)."
(Il s'agit de l'axe joignant les 2 rives de la Seine.)
Plan.
- PA 283 Principes géométriques [de découpage des terrains].
Plan.
- PA 284 Plan masse schématique.
"Un nouveau parc et Quartier à Bercy." (Construction d'îlot de part et d'autre d'une rue en prolongement du pont de Tolbiac.)
- PA 285 Propositions pour le quartier [à Tolbiac]. Variantes.
Plan et 3 plans de variantes.
- PA 286 Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac pendant l'Exposition, avec entrée de ville face à la Seine côté Tolbiac et place ronde en vis-à-vis côté Bercy.
Plan.
- PA 287 L'espace théâtralisé. La porte de la ville.
Croquis: vue à vol d'oiseau, du Sud-Est.
- PA 288 Une Grande Esplanade et la porte de la ville.
Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac pendant l'Exposition, avec porte de ville face à la Seine côté Tolbiac et place carrée en vis-à-vis côté Bercy.
Plan.
- PA 289 La porte de la ville.
Croquis: vue à vol d'oiseau, du Sud-Est.
- PA 290 Contre-Axe Plein. Des grandes salles couvertes.
Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac pendant l'Exposition, avec porte de ville face à la Seine côté Tolbiac.
Plan.
- PA 291 Double plate-forme en pont. Entrée d'un côté, théâtre de l'autre et grande salle des-
SUS...
Croquis: vue à vol d'oiseau, du Sud-Est.
- PA 292 Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac pendant l'Exposition, avec entrée de ville face à la Seine côté Bercy.
Plan.
- PA 293 La porte de la ville.
Croquis: vue à vol d'oiseau, du Sud-Est.
- PA 294 Un nouveau quartier.
"Possibilité d'encadrer le parc avec des logements-post expo '89 [à Bercy].
Nouveau quartier post-exposition [à Tolbiac].
Nouvelle porte sur quartier."
Plan.
- PA 295 Vision d'un futur. 1. Un parc nouveau. Un quartier.
Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac après l'Exposition. 1e proposition.
Plan.
- PA 296 Un parc. Un quartier. Une connection avec le Bois de Vincennes.
Croquis: vue à vol d'oiseau des deux terrains, du Sud.
- PA 297 Porte de ville.
4 croquis: 2 plans, perspective, élévation.
- PA 298 Entrées à l'Exposition.
"Las entradas contendran vendedoras de billetes, seguridad y control, puesto policia, cruz roja, informacion, etc.
Seran tratadas a la manera de las puertas de Ledoux."
Croquis: vue en perspective.

- PA 299 Vision d'un futur 2. Un parc jusqu'au Palais des Sports. Un quartier nouveau.
Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac après l'Exposition. Proposition 2.
Plan.
- PA 300 Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac après l'Exposition.
Croquis: vue en perspective, depuis l'Est.
- PA 301 Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac après l'Exposition.
Croquis: vue en perspective, depuis l'Est.
- PA 302 Vision d'un futur.
Aménagement des terrains de Bercy et Tolbiac après l'Exposition. Proposition 3.
Plan.
- PA 303 Plate-forme. Axe plein.
"Nouvelle porte. Extension rue Ed. Flamand jusqu'à la place Valhubert, axe du bassin de la Pl. Bastille. Nouvelle porte sur rue de Bercy jusqu'à la Pl. Bastille."
Croquis: vue à vol d'oiseau, depuis l'Est.
- PA 304 -
- PA 305 -
- PA 306 -
- PA 307 -
- PA 308 -
- PA 309 -
- PA 310 -
- PA 311 -
- PA 312 -
- PA 313 -
- PA 314 -
- PA 315 -
- PA 316 -
- PA 317 -
- PA 318 -
- PA 319 -
- PA 320 -

PROJET DE REM KOOLHAAS

- PA 321 Site Ouest. Le tissu de l'exposition: les pavillons sont plus des territoires équipés que des bâtiments.
Croquis perspectif. (In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.48)
- PA 322 Site Ouest. Le mur périphérique change sans cesse de hauteur et d'épaisseur, comme des textures: il intègre entrée et sortie, services, kiosques, écrans de projections, grillages, végétation. Côté exposition, il est bordé de la zone intermédiaire qui prolonge le boulevard flottant prévu sur la Seine et permet la diffusion au public.
Croquis perspectif. (In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.48)
- PA 323 Etude du site Ouest.
1. Les deux sites, Ouest et Est. Plan schématique.
2. Le site prévu pour l'Ouest est morcelé en quatre. Plan schématique.
3. Intervention proposée par le comité de l'exposition pour unifier les deux sites.
Plan schématique.
4. Proposition de l'O.M.A.: l'entrée des visiteurs peut se faire sur toute la périphérie grâce d'abord à la zone périphérie. Plan schématique.
5. Proposition de l'O.M.A.: des voies principales conduisent aux points d'accès les plus importants. Plan schématique.
6. Proposition de l'O.M.A.: la circulation utilise le réseau routier existant. Plan schématique.
(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.49)
- PA 324 Répartition des lots sur le site Ouest. Six plans schématiques.
Les cinq diagrammes présentent trois stratégies possibles de la répartition des lots.
1. La stratégie 1 intègre toutes les circulations dans les lots. Variante A: 88 lots de 55 x 100 m, accueil et services intégrés.
2. Variante B: 55 lots de 50 x 100 m, accueil et services en périphérie.
3. La stratégie 2 n'intègre que les circulations horizontales dans les lots. Variante A:

- 70 lots de 45 x 100 m.
4. Variante B: 55 lots de 45 x 100 m, accueil et services en périphérie.
5. La stratégie 3 n'intègre aucune circulation dans les lots: 32 lots de 90 x 75 m.
(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.49)
- PA 325 Projections sur le site Ouest. Six plans schématiques.
Sur le vide du terrain sont projetées des images-test dont voici quelques exemples.
1. Terrain vide.
 2. Le village global.
 3. Jet de pavillons en travers du périphérique.
 4. Pompéi.
 5. Programme distribué sur champ continu.
 6. Le champ de Mars de Piranèse.
- (In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.49)
- PA 326 Site Ouest. Quatre modèles d'organisation des territoires. Douze schémas.
1. Toit/Mégastructure.
 2. Paysage informatique.
 3. Pavillons individuels.
 4. Enclaves nationales.
- (In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.50)
- PA 327 Site Ouest. Communications. Six schémas.
La discipline qu'impose la trame dans le plan horizontal engendre une anarchie insoupçonnable dans l'espace. En principe, la seule contrainte est d'occuper le territoire et de le rendre accessible. L'idéal serait que ne soit défini qu'un minimum de règles.
- Six variations sur le thème de la communication avec circulation autonome:
1. Semi-ouvert.
 2. Trame-rues.
 3. Corridors avec circulation incorporée.
 4. Séparations irrégulières.
 5. Enclaves définies.
 6. Bandes.
- (In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.50)
- PA 328 Site Ouest. La composition. Douze schémas.
Quatre exemples d'éléments de composition:
1. Eléments à grande échelle (parc, forêt, places, canaux, bassins...)
 2. Lignes de communication (transports techniques, routes thématiques...)
 3. Bandes thématiques (eau, lumière, holographie, parc, climat, son, lumière, odeurs, technologie, géographie...)
 4. Relations internationales (expositions de projets multilatéraux, échanges culturels...)
- (In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.50)
- PA 329 Site Ouest. Plan schématique d'aménagement.
Ce plan explicite la solution proposée par l'O.M.A. qui oppose à l'intervention prévue par le comité de l'exposition, une infiltration basée sur une redéfinition des frontières du site et un aménagement minimum du terrain.
Ce plan repose sur la fermeture complète à la circulation du Boulevard Victor et du Quai Citroën pendant la durée de l'exposition, pour unifier le site et obtenir des conditions optimum de circulation et d'accès, le déplacement de la limite Nord du terrain jusqu'à l'avenue de la Porte de Sèvres et de la limite Sud jusqu'aux berges de la Seine, ce qui permettra d'utiliser les trouées du périphérique pour la circulation intérieure de l'exposition. Il devient alors inutile de percer un tunnel coûteux sous le périphérique; l'installation d'une nouvelle station de RER au carrefour près des bâtiments de l'EDF, permettra de renforcer les possibilités d'accès à la partie Ouest du site; l'intégration du Pont de Gerigliano au terrain assurera instantanément une zone d'entrée officielle.
- (In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.50-51)
- PA 330 Site Est. Apport de l'informatique.
Les expositions universelles ayant toujours servi de bulletin de santé sur l'état de la

modernité, la coïncidence des moyens de communication et de contenu était ici essentielle.

L'évolution de ces moyens -de l'information à l'informatique- montre un développement vers le mobile et l'intangible et l'importance accrue des "systèmes".

Il ne s'agit donc plus de présenter les thèmes dans des situations fixes, traditionnelles, explicites, mais d'émettre des messages qui puissent être reçus de manière plus divertissante, plus efficace, moins rigide, de créer des situations dynamiques: de concevoir un champ plutôt qu'un édifice.

Le travail de l'O.M.A. a consisté d'une part à une étude détaillée du site Est qui est constitué de trois éléments: Tolbiac, la Seine, Bercy; d'autre part, à une exploration de l'informatique comme moyen de leur unification, ce qu'illustrent les quatre diagrammes ici présentés:

le premier explicite l'évolution des médias, de l'objet traditionnel aux formes invisibles de l'informatique (suite en PA 331)

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.52)

PA 331 (suite)

Le second diagramme explicite les moyens possibles de parcourir, d'expérimenter, de consommer le programme (suite en PA 332)

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.52)

PA 332 (suite)

Le troisième diagramme expose les différentes méthodes d'implantation du programme. (suite en PA 333)

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.52)

PA 333 (suite)

Le quatrième diagramme fait un bref inventaire du système des transports et de leur application éventuelle aux thèmes. (suite en PA 334)

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.52)

PA 334 (suite)

Site Est. Mise en place des transports rendus thématiques ou programmatiques.

- 1.
2. Plate-forme de piétons avec: tapis roulant, escalator, convoyeur.
3. Téléphérique reliant les extrémités du site en survolant toutes les zones thématiques.
4. Transport mécanique le long du boulevard surélevé reliant deux zones d'accès. Canapé roulant, train, téléphérique, tapis roulant.
5. Usage de la petite ceinture comme voyage d'aventures (fenêtres des trains partiellement bloquées, décors, coulisses et lumières le long du parcours).
6. Montagnes russes thématiques révélant des thèmes le long de leur tracé: par exemple, une révolution autour du globe pour symboliser la solidarité humaine, des hélices composant la structure du DNA.
7. Ponts tournants pour relier deux points avec points de connection fortuits: éléments principaux X, Y et Z exposés à Tolbiac peuvent être reliés directement à leur réalisation respective exposée à Bercy.
8. Petit train de loisir à Bercy.
9. Canapé roulant, téléphérique, monorail, formant un circuit thématique à travers toutes les zones.
10. Pavillons roulants, "tanks amphibies", programmes et thèmes flottants traversent la Seine; dirigeables et ballons.
11. Couloirs amovibles d'aéroport.

Plan schématique.

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.53)

PA 335

Site Est. Coupe du condensateur de l'Informatique.

Croquis.

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p. 53)

PA 336

Site Est. Les trois zones du site.

1. Bercy (en haut), alterne des bandes anciennes (le village existant) et nouvelles (équipements pour les jeunes et les loisirs).
2. La Seine (au centre) permet de desservir le site de l'intérieur, au contraire du si-

le Ouest. Y seront implantés les services ainsi que les pavillons illustrant le thème central de l'exposition: les chemins de la liberté.

3. Tolbiac (en bas): il s'agit essentiellement d'une scène dont la toile de fond sera à la fois écran, bâtiment, musée, entrepôt, garage...

Plan.

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.53)

PA 337 Site Est. La partie Tolbiac du site Est est une scène où robots, acteurs, machines, haut-parleurs et informatique enveloppent et intègrent le visiteur.

Croquis: vue à vol d'oiseau.

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.53)

PA 338 Site Est. L'aménagement de la Seine.

Par sa situation centrale, la Seine joue pour le site Est un rôle très important.

Ses berges seront laissées à la circulation et ses pontons y serviront de points d'accueil. Les services importants pourront être amarrés aux points les plus favorables et facilement déplacés en fonction des besoins.

Tous les systèmes de transport qui le longeront, l'emprunteront ou le traverseront, créeront sans cesse de nouvelles figures.

Ainsi, le thème de l'exposition, "les chemins de la liberté", s'y développera, illustré également par des séries de chars flottants et de péniches qui pourront se regrouper en des configurations variées.

Croquis axonométrique.

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.54)

PA 339 Site Est. L'aménagement de la Seine.

Diagramme 1: contre les rives, les points d'accueil.

Diagramme 2: les éléments flottants servant d'aimants ou de véhicules.

Diagramme 3: l'ensemble des mouvements crée un ballet fluvial sans cesse réinventé.

(In: Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985, p.54)

INTERVIEWS

PROJET DE RENZO PIANO

Architectes: R. Piano, N. Okabé, B. Plattner, J.F. Schmidt, B. Vaudeville

Ingénieurs conseil: P. Rice, J. Thornton

0. SITE (DIA PA 1-2)

Entre le Pont d'Iena, devant le Champ de Mars, et le Pont Mirabeau, un boulevard flottant de 1,5 km de long environ sur 60 m de large occupe une partie de la Seine, entre l'île aux Cygnes et le quai Citroën, relié aux rives par des pontons et raccordé au site Ouest de l'Expo au niveau du Pont Mirabeau.

1. LE CONCEPT D'EXPOSITION UNIVERSELLE

La fête

Le concept d'Exposition Universelle de R. Piano est la fête. Il s'agit avant tout d'une immense rencontre populaire, une immense "découverte collective" où les gens voient faire et se sentent incités par la curiosité à faire eux-mêmes. C'est ce que Piano appelle une "culture non aristocratique" qu'il avait préconisée pour Beaubourg. C'est aussi ce qui guide sa démarche lorsque, dans ses chantiers italiens, une partie de la réalisation est donnée aux entreprises, l'autre partie étant livrée aux futurs utilisateurs pour finalisation personnelle.

Cette découverte d'une culture du faire et du savoir-faire qu'il veut rendre accessible à tous, s'associe à l'idée de chantier continu.

Pour Piano, il ne s'agit pas de donner un "produit fini" et pérennisable mais de construire un support sur lequel les gens puissent à loisir créer leur propre fête.

Position par rapport à l'existant.

Cette idée du produit évolutif contient la position de Piano par rapport à l'existant: "l'architecture s'est constituée comme une superposition continuelle de choses différentes" ("Renzo Piano artisan du futur - Propos recueillis par Alain Pélissier, Paris, septembre 1983-" in Technique & Architecture n° , 198 , p. 124). Sa démarche d'"artisan créateur" est la même face à la construction de neuf ou à la réhabilitation d'ancien. Il s'agit d'élaborer avec l'utilisateur et le programme donné, un "abri" adapté et adaptable à de futures nécessités.

La Seine

"Du côté du général, il ne faut pas renoncer à l'émerveillement que constitue une Exposition Universelle. De ce point de vue, je pensais qu'un tel événement à Paris devait avoir affaire avec la Seine. Le rapport des Parisiens à la Seine est très émotionnel. C'est un espace très grand et très beau qui est situé vraiment à l'intérieur de la ville et qui peut être utilisé sans dommage pour les habitants.

Du côté du particulier, je souhaitais que l'on puisse "marcher sur l'eau". J'ai toujours été passionné par les bateaux. Je navigue tous les étés et j'ai déjà fabriqué 5 ou 6 bateaux. L'idée que nous avons eue était un terrain artificiel qui flotte sur l'eau et qui soit entièrement démontable. On ne pouvait tout de même pas couler une dalle de 2 km de long!" ("Renzo Piano artisan du futur", op. cit. p. 124)

Formalisme et hautes technologies

Cet architecte de la matière, de l'outil, de l'expérimentation "de manu" qu'est Piano, pour qui l'expérience de chantier et l'atelier de construction se situent en avant du discours envisageait à nouveau l'exploitation de toute haute technologie disponible émergeant de tous les domaines scientifiques. C'est ainsi qu'à la base du projet d'Exposition Universelle et du boulevard flottant se trouve une importante recherche technologique sur les flotteurs et les velums (v. infra, la description du projet).

De fait, l'aspect formel des produits confectionnés par Piano est en grande partie déterminé par des exigences d'ordre technique et par la maîtrise de la lumière, de la transparence.

Piano ne recherche pas la maîtrise formelle qui lui semble académique. "La maîtrise de la partie intangible de l'architecture provoque des choses magiques." ("Renzo Piano artisan du futur", op. cit. p. 124)

Les hautes technologies, "un langage qu'il faut connaître et utiliser" ("Renzo Piano artisan du futur", op. cit. p. 124), répondent à des impératifs de légèreté, de facilité de construction, de montage et démontage, de flexibilité, de simplicité de fabrication.

Au plan formel, pas de marquage a priori. Le boulevard est à lire comme un support, hautement technicisé, à des activités non prédéfinies.

Pas plus, d'ailleurs de formalisme technologique: il ne s'agit pas pour Piano de lancer un défi à la technique mais de maîtriser les éléments à l'aide de la technique pour réaliser une architecture support de fête.

A la question: l'Expo aurait-elle été une Expo des technologies nouvelles? Nori Okabé, collaborateur de Piano à Paris répond par la négative. "L'Expo était une fête, une promenade et non un lieu commémoratif de l'industrie ou d'un futur technologique." (Interview de Nori Okabé, à Paris le 13 décembre 1983, par M. Bardisa)

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le boulevard: trajet linéaire d'accès et lieu de fête

"Il (le boulevard flottant) aurait formé le chemin principal d'accès à l'Exposition depuis le centre de Paris. Grâce à ce linéaire, il était possible d'étaler la foule en douceur, sans avoir d'engorgement aux guichets d'accès du parc des pavillons nationaux. La distance permettait d'étirer la masse des arrivants et de filtrer sans incommodité au passage des portes de l'Exposition. En complément de l'acheminement piétonnier, il y aurait eu aussi des navettes se déplaçant sur le ponton et des tapis roulants car la distance de 1,5 km peut ne pas être du goût ou de la possibilité de tout le monde. A l'aboutissement du ponton étaient les services de l'accueil, le pavillon d'honneur, le mur audiovisuel, des équipements de détente, une sorte de place des fêtes où chaque jour un pays aurait eu la charge de produire des spectacles." (PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, Ed. Arthaud, Paris, 1985, pp. 162-163)

Des gradins aménagés sur la place des fêtes, montés sur vérins, auraient permis d'assister à ces manifestations. (DIA PA 3-4)

"Après, la visite commence; on entre dans un espace où tout est programmé. Le seul endroit de l'Exposition qui reste ouvert à l'improvisation est le boulevard flottant. C'est important qu'un tel lieu existe car, à part sa raison d'être fonctionnelle ou plutôt stratégique qui est de répartir le flux des piétons, il n'a pas de signification prédéterminée et c'est toujours dans des endroits de ce type que l'ambiance populaire se développe de la façon la plus vivace.

Côté Seine, nous avons l'intention de déployer le long du boulevard une exposition sur la construction des bateaux. Construire un bateau, c'est comme construire une maison; c'est peut-être même plus primordial car il n'y a pas de place pour la gratuité dans un chantier naval. On trouve des exemples magnifiques dans la construction des bateaux. C'est une des façons les plus extrêmes et les plus perfectionnées d'utiliser la matière. Le bateau, c'est vraiment un outil, un instrument; contrairement à la maison qui ne les affronte qu'exceptionnellement, il a toujours affaire aux éléments. L'idée était donc d'en construire sur un calendrier correspondant à la durée de l'Exposition afin de rendre le public témoin de tous les rouages d'une si noble fabrication, de lui permettre de voir la chose se faire, créant ainsi dans l'Exposition une véritable aventure initiatique.

Pour compléter cette démarche de mise en relation, nous nous proposons de transformer l'île des Cygnes en jardin de plantes aquatiques. L'eau assainie le long du ponton n'aurait pas seulement servi à une démonstration de laboratoire, elle aurait tout de suite été utilisée à la vitalisation de ce jardin." (PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, op. cit. pp. 162-163)

Les technologies de l'information (DIA PA 5-6-7-8-9)

"La superstructure où a lieu le cheminement est jalonnée d'informations. Sur ce quai, on a pensé disposer un long mur audiovisuel sur lequel des images se dérouleraient, formant une espèce de grand catalogue de l'exposition. On y donne aussi la liste de tous les spectacles de Paris dans la journée. Voilà que l'image est intégrée à la ville, ce qui est assez extraordinaire puisque cela crée inévitablement une rupture d'échelle qui rajeunit nos émotions à l'encontre d'un phénomène audiovisuel vis-à-vis duquel nous sommes pourtant saturés. Le hors d'échelle, c'est aussi le phénomène spontané par lequel on voit dans une ville comme Venise passer un paquebot dans le canal de la Giudecca. Une silhouette de paquebot appliquée tout à coup contre des façades de maisons, c'est le hors d'échelle physique qui engendre un renouvellement du sens.

Un écran de télévision, on a l'habitude de le voir en petit format dans une pièce. A la mesure d'un lieu urbain, ça devient un hors d'échelle mais on a introduit l'image qui parle et qui bouge dans la ville alors que le public ne connaît cette dimension que par les affiches publicitaires statiques. A mon avis, c'est intéressant de mettre l'image au contact des expériences de plein-air de la ville. Comme ce boulevard est dans l'eau, bien protégé du trafic, c'est une occasion unique d'avoir un espace piétonnier dans le silence. Dans ces conditions, il est possible de restaurer l'acoustique de plein air, élément d'atmosphère traditionnel des villes d'autrefois. C'est une des formes d'ambiance collective parmi les plus émouvantes. C'est pour cette raison que nous avons demandé à des musiciens de composer un opéra conçu de telle façon qu'on puisse le jouer au rythme des marcheurs qui se seraient déplacés d'un bout à l'autre du quai." (PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, op. cit., pp. 156-157)

Ces informations audiovisuelles auraient été portées par une structure métallique voilant les tours du quai Citroën. On pouvait ainsi circuler entre une allée d'arbres bordant l'île aux Cygnes et une paroi d'informations. (DIA PA 10)

Bien que toutes deux "hautes technologies", celles de l'information que N. Okabé appelle "technologies de contrôle" sont à distinguer des technologies participant à la création architecturale. Les dernières sont celles de la conception et de la réalisation technique des ouvrages d'architecture; les autres sont celles de la communication de notre monde moderne et n'entrent pas dans le monde conceptuel de l'architecture. Celles de la communication font partie du programme de l'Expo mais pas de celui de l'architecture des ouvrages pour l'Expo." (Interview de Nori Okabé, à Paris, le 13 décembre 1983, par M. Bardisa)

L'opposition hautes technologies / démarches traditionnelles: "On ne peut imaginer un ouvrage comme le boulevard flottant se proposer à la façon d'une oeuvre architecturale. C'est une oeuvre qui est le produit combiné de multiples apports. On y trouve investis non seulement les sciences relatives au traitement de l'eau mais la chimie, la physique, les techniques de construction légère qui appartiennent plutôt à l'aéronautique ou au dirigeable, le génie des travaux sous-marins, du transport et du forage pétrolier.

Le boulevard flottant à proprement parler est le résultat de la rencontre de ces savoirs." (PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, op. cit. p. 156)

Description technique

Le boulevard flottant (DIA PA 11-12-13)

"L'idée était de réaliser de grandes promenades sur la Seine à partir de pièces de 6 m de largeur sur 25 m de longueur. Le problème technique consistait à amortir le mouvement. On ne pouvait pas faire une sorte de porte-avions, parce que si la foule se déplaçait massivement le bateau aurait coulé alors on a pensé à un système de caissons flottants autonomes. Chaque caisson est rempli d'eau à moitié; l'eau servant de lest à la plate-forme, se vide en fonction de l'occupation de celle-ci par le public. Ainsi la charge totale (poids propre + surcharge) reste constante.

Les flotteurs en ferro-ciment disposent d'un système d'équilibrage contrôlé par rayon laser. Les rayons laser mesurent très finement les mouvements de la plate-forme et régulent les niveaux d'eau dans chacun des caissons.

On obtient ainsi une plate-forme qui flotte sur l'eau. Si on regarde de près, on se trouve en présence d'une sorte de tissu sensible à l'eau et à ce qui se passe au-dessus. Ce terrain artificiel est prêt à réagir à toute modification de l'ensemble." ("Renzo Piano artisan du futur", op. cit. p. 124)

Les mesures des éléments constituant le boulevard "correspondent aux conditions de chantier. Elles devaient être construites le long de la Seine et se déplacer par elles-mêmes jusqu'au site." (PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, op. cit. p. 157)

Concernant les caissons flottants: "C'est un système d'équilibrage analogue à celui des pétroliers ou des suspensions Citroën. Si l'on place les barges bout à bout, on obtient une sorte de matelas autostable. La structure a un comportement dynamique. Cela est très significatif de beaucoup de systèmes de notre époque où l'autorégulation, phénomène vivant, a remplacé une conception statique de la matière, une conception d'inertie.

La fiabilité du principe de régulation de l'eau et de l'air dans les ballasts est désormais au point grâce à des procédés qui sont très complexes dans leur conception mais très simples dans leur fonctionnement. Ce rapport entre une mise au point, qui requiert un fort investissement technologique, et un fonctionnement presque rudimentaire illustre bien la technique de pointe. On en trouve un exemple frappant dans les avions." (PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, op. cit. pp. 159-160)

Le velum (DIA PA 14)

"Une structure gonflable à l'air et à l'hélium était prévue pour offrir un abri sur certaines parties du boulevard flottant, notamment la place des fêtes. Cette couverture assurait une protection sans créer une impression de fermeture car elle était légère et transparente." (Interview de Nori Okabé, à Paris le 13 décembre 1983, par M. Bardisa)

Le devenir des bâtiments de l'Expo: réutilisation, sacralisation ou démolition?

"Une fois l'exposition terminée, ces mêmes pièces (du boulevard flottant) auraient été démontées et récupérées par des banlieues fluviales où chacune aurait fait office de ponton pour des activités collectives. A la limite, elles auraient pu aller jusqu'à Vienne ou Marseille par leurs propres moyens.

Ce qui serait resté de cette construction, n'est pas le monument éternel, bloqué, qui n'a d'autre sens que de magnifier son auteur; c'est une dispersion de témoignages d'un concept ouvert, d'éléments utiles qui procèdent d'un ensemble ayant eu un jour une place dans une manifestation comme l'Exposition Universelle." (PIANO, Renzo, Chantier ouvert au public, op. cit. pp. 157-158)

3. CONCLUSION

La démarche de Piano face à un projet d'Exposition Universelle s'inscrit directement dans une démarche plus générale: il est l'architecte artisan aux prises avec la matière, les techniques de son temps, exploitant toute ressource moderne, au service d'un grand projet de participation au sens où chacun doit pouvoir acquérir une maîtrise du faire.

Piano travaille en "transversalité" sur différents niveaux d'analyse, ce qui rend sa démarche difficile à analyser pour le scientifique. Les pôles d'intérêt qui le retiennent sont: le travail de l'artisan créateur, le travail sur toutes les ressources modernes disponibles, la conception parallèle entre le général et le particulier, enfin le projet de participation.

Pour l'Expo, il propose une image (la fête à laquelle va se livrer la foule) qui aboutit, à travers son cheminement d'expérimentateur, à un concept technique d'exploitation énergétique de l'eau (les flotteurs du boulevard flottant).

PROJET D'ANTOINE GRUMBACH

(Propos recueillis par Marie Bardisa auprès de Pierre Caillaux, à Paris le 26 Janvier 1984)

Architectes: A. Grumbach
P. Caillaux

0. LE SITE.

L'équipe d'Antoine Grumbach a présenté des esquisses pour le projet d'Exposition Universelle dès Avril 1982. Le point de départ est toujours le site Est, et notamment la zone de Tolbiac, avec des variantes suivant les priorités données à tel ou tel moment de l'avancement de la préfiguration générale. Nous présentons ici ce projet en 5 phases chronologiques.

1. LE CONCEPT D'EXPOSITION UNIVERSELLE.

"Il n'était pas question de construire des pavillons inutilisables après l'Expo, du type Expo XIXe siècle, qui engloutissent des sommes faramineuses... Nous avons l'idée d'étapes: d'abord une étape Exposition Universelle, puis une seconde étape, le "quartier" (DIA PA 64-65)... On prévoyait des séquences d'îlots qui, pendant l'Expo, auraient été de l'éphémère, temporaire, démontable, et qui, ensuite, devenaient l'implantation d'une infrastructure de quartier, de logements... Pendant l'Expo, la "pièce urbaine" était faite, au Sud, d'équipements, de structures mobiles. Après l'Expo, on procédait à une densification...

...Pour nous, faire ce projet, c'était faire un projet d'architecture. On ne centrait pas spécialement sur les thèmes proposés. Les thèmes étaient illustrés par les pavillons... L'Expo laissait une trace dans le fait qu'elle participait à la construction d'un quartier.

Personne ne savait trop ce que devait être l'Exposition Universelle de l'An 2000. Il n'y a vraiment qu'avec l'arrivée de Trigano que ça s'est éclairci..."

2. LES DIFFERENTS PROJETS.

PHASE 1: LA "PIECE URBAINE" (DIA PA 42 à 61). Avril 82.

Ce projet a figuré dans le cahier présentant la candidature de Paris au Bureau International des Expositions en Avril 1982 (DIA PA 61).

"C'était une petite consultation restreinte. Vasconi travaillait aussi sur le site Est..."

...L'idée générale était d'avoir une "pièce urbaine", tramée, qui enjambe la Seine (DIA PA 42-43-45): les faisceaux de la S.N.C.F. (gares de Lyon et d'Austerlitz) empêchaient une composition perpendiculaire à la Seine. D'où l'idée de cette pièce urbaine reliant les deux rives, ...car il était impossible de traiter une rive sans l'autre. ...Un morceau de ville, donc, côté Tolbiac. Rive droite, ça devait devenir un jardin avec le projet de l'APUR. On conservait cette idée d'espace vert sur la rive droite."

Le lien avec la ville (DIA PA 48): "En fait, le secteur était assez isolé par rapport à la ville, avec juste quelques bouts de ficelle pour le relier [il s'agit des voies reliant Tolbiac au reste du tissu parisien] ... Avec la construction de ce quartier, le XIIIe arrondissement venait chercher la Seine, ce qui n'existe pas actuellement. Aujourd'hui, il reste derrière une voie ferrée... Les berges, c'est un peu la zone. ...Ce projet prévoyait une revitalisation du quartier Chevaleret..."

Un dispositif urbain (DIA PA 48 à 52): "On prévoyait un dispositif urbain le long de la Seine avec une Esplanade recevant les gens qui arrivent d'Austerlitz. Derrière ce dispositif, on avait des séquences d'îlots qui, pendant l'Expo, auraient été de l'éphémère, temporaire, démontable, et qui, ensuite, devenaient l'implantation d'une infrastructure de quartier, de logements."

Trame viaire et niveaux du sol: "Pour Bercy, on conservait la trame viaire, pour la mémoire du site, les entrepôts... et les arbres."

DIA PA 48: "On avait essayé d'avoir un point fort pour l'entrée de l'Expo à l'Est: une arrivée Métro, un débarcadère, une arrivée "piétons", et l'Aramis Petite Ceinture."

DIA PA 53 à 56: "Là, il y a un schéma qui montre les différences de niveaux à Austerlitz, le niveau des voitures, les parkings sous les bâtiments, la liaison "piétons" qui arrivait du XIIIe, franchissait les voies ferrées, arrivait à une hauteur de +7mètres. En-dessous, on a des parkings, une alimentation de l'Exposition par camionnettes... Et ici, un système d'entrées hautes dans les pavillons qui correspondait, de l'autre côté, à la terrasse qui domine l'Esplanade. Les pavillons sont représentés schématiquement."

DIA PA 57: "On passe donc au-dessus des voies ferrées à h=7mètres et on se retrouve ici avec un système de terrasse au-dessus de l'Esplanade où les gens allaient se ballader; il y avait un portique en-dessous; il y avait des ? [inaudible] entre les portiques pour accéder au niveau haut. Pendant l'Expo, on remplissait avec des gonflables par exemple, et dans la solution de "l'après l'Expo", les équipements disparaissaient et on construisait des logements, des jardins..."

Du côté Bercy, on avait pris des terrains rue de Dijon: en pente douce vers le bas des terrains, on aurait taluté. La rue de Dijon aurait été fermée pendant l'Expo... Puis il y avait une continuité du jardin [le jardin prévu à Bercy par l'APUR]... Un peu plus tard, on commençait à dire "le jardin de Bercy, ça va être une zone ludique". Les gens commencent à réfléchir: un site à l'Ouest avec les pavillons internationaux; un site à l'Est avec les pavillons thématiques [les pavillons de l'industrie étaient prévus sur le site de Bercy]. On se disait alors "les visiteurs vont tous aller à l'Ouest, c'est plus attirant". L'Est semblait moins divertissant. Alors, le contre-poids a été de mettre un Luna Park entouré d'un circuit à l'Est, sur les terrains de Bercy (DIA PA 48). On aurait ainsi mêlé le ludique à certains pavillons technologiques."

Ce projet présente un pont de Tolbiac élargi (DIA PA 45 à 52 & 58 à 60) dont P. Caillaux n'a pas parlé et qui, selon toute vraisemblance d'après les articles de presse publiés, a été dessiné par Y. Gregotti et son équipe, à un moment où les architectes participant au projet de l'Exposition Universelle entretenaient des contacts fréquents. Les documents concernant ce pont nous ont cependant été fournis par l'atelier Grumbach. Les esquisses provenant directement de l'atelier Gregotti sont probablement: DIA PA 47-50-58-59-60.

PHASE 2: L'ETUDE DES PAVILLONS (DIA PA 62 à 80). Octobre 82.

"Dans cette phase, il a fallu prendre en compte en même temps que le site Est, la ZAC Citroën et la Seine, c'est à dire tous les grands projets liés à la Seine: le Musée d'Orsay, le Grand Louvre, l'Institut du Monde Arabe. Le site de l'Expo devenait toute la Seine, avec, aux deux bouts, nos deux sites de départ et d'arrivée, affublés de deux programmes: le site Ouest devenait le site des pavillons internationaux; le site Est, celui de l'Expo thématique sur la Révolution Française, les Droits de l'Homme, l'Homme de l'Avenir [qui est le thème du Pont élargi de Tolbiac]. A partir de cette nouvelle programmation, le "quartier" est devenu moins évident. L'idée d'un morceau de ville n'accrochait plus nos interlocuteurs.

L'essentiel dans cette phase a consisté à réactualiser le projet d'Avril 82 (DIA PA 69-70): on a mis, dans la pièce urbaine, la Place des Libertés [elliptique] (DIA PA 63), et l'Esplanade des Droits de l'Homme. Il y avait toujours la préoccupation de "l'après Expo" qui se traduisait par la mise en place de l'infrastructure avec, complètement au Sud du terrain (de Tolbiac), une bande de logements ou de bureaux (DIA PA 62). Ceux-ci auraient servi à l'hébergement pendant l'Expo. Parallèlement à cette bande, trois pavillons et, plus loin, le pont (élargi de Tolbiac) qui pouvait être aussi un pavillon (DIA PA 66). ...Les pavillons... il y avait "Babel réconciliée"... ça, c'était le truc de Grumbach (DIA PA 67 à 79).

Le terrain était plein, "rempli" par rapport au projet d'Avril 82. Après l'Expo, on prévoyait l'"englobement" des monuments [il s'agit des pavillons] par les logements (DIA PA 63).

Pendant cette période, il y a eu des échanges importants entre équipes, avec Piano, O'burn, Perthuisson, Bordaz."

PHASE 3: PRESENTATION DE LA MAQUETTE. (DIA PA 81 à 83). Déc. 82-Janv. 83.

"Une présentation devait être faite à Mitterrand pour Février ou Mars 83. On devait donc préparer un dossier et on s'est mis à travailler sur ce dossier. A ce moment-là, Gregotti, Piano, Schein, Grumbach, nous étions tous installés dans des locaux, dans le XIIIe arrondissement

ment, en attendant d'être installés à Citroën (là où s'est installée la Mission de Préfiguration par la suite, quai Citroën). Mais on a été vidés du XIIIe et on ne s'est jamais vraiment installés à Citroën, à l'exception de quelques uns. Les choses étaient claires entre tous: deux jeunes architectes italiens de chez Gregotti travaillaient sur la banane de Citroën, bien que Gregotti ait toujours un tirage sur l'Est; Piano construisait son boulevard flottant; Grumbach travaillait sur l'Est, moi, je travaillais sur la définition de ce plan pour faire la maquette à présenter à Mitterrand; Schein écrivait; l'équipe de Perthuison travaillait sur les liaisons, les transports...

A l'issue de ce travail, il y a eu une maquette pour chaque site, qui s'inscrit dans une maquette un peu plus grande, en bois exotique, aujourd'hui à l'Elysée. En fait, il y a eu deux maquettes: une première que Bordaz a trouvé un peu foncée. On en a donc refait une seconde, plus claire. [Les vues présentées en DIA PA 81 à 83 sont celles de la première maquette]

En ce qui concerne notre projet, il y a des permanences: la pièce urbaine, le pont construit, les jardins enveloppants de Bercy, les pavillons, toujours l'idée de l'infrastructure accueillant l'Expo dans un premier temps. Dans l'atelier, il y a Martial Raysse qui travaille surtout avec nous, sur l'aménagement des Chemins de la Liberté. Il était allé en Italie faire tailler en marbre les trois objets représentant les pavillons pour la maquette: la sphère en marbre rouge... Martial est peintre. Il était très enthousiaste, dégageait une certaine foi...

Les vues de la maquette concernant le site Ouest nous ont également été prêtées par l'atelier de Grumbach, mais nous avons préféré les présenter avec le projet de l'auteur du projet du site Ouest, Y. Gregotti.

PHASE 4: LE QUARTIER 2. (DIA PA 84 à 97). Avril 83.

Le réseau de communication et la trame urbaine.

"Trigano est nommé commissaire de l'Expo en Mars 83. Il introduit alors l'idée maîtresse d'un réseau informatique, télématique..., la puce..., dans l'Expo. On s'est demandé comment parler de cette idée-là dans le projet. C'était une des composantes du projet mais pas le point de départ. Ça s'est traduit pour nous par comment relier le Musée des Sciences de la Villette au site, comment relier le cube de la Communication de la Défense à l'Expo. Notre réponse: par des moniteurs à tous les coins de rue de notre quartier; on aurait tapé sur un clavier et on aurait demandé l'information en chinois...

L'idée forte qui revient, c'est le quartier. On en revient à la question: comment faire la ville avec l'Expo Universelle? Là, on ne faisait plus Luna Park. On revient à la Place elliptique, à la Tour de Babel, comme à un grand monument du site qui peut être provisoire (DIA PA 84 à 86 & 88 à 95)":

DIA PA 88: retranscription des notes accompagnant l'esquisse de la Place elliptique et de la tour de Babel:

"La question du symbolique.

Un objet [Babel] fonde une représentation instructurée qui risque de devenir rapidement obsolète.

Un lieu [la Place] un creux dans la ville.

Une image plus contemporaine des droits de l'homme: le lieu de l'échange qui s'oppose justement à la Tour de Babel. Autour de cette place située à +7 mètres de hauteur qui s'ouvre sur ? [illisible] se groupent les différentes institutions qui s'occupent des droits de l'homme...

La place est elliptique car les 2 foyers empêchent qu'un tyran se l'approprie.

Un front construit [sur la Seine]. Une ordonnance [pour la Place]."

"Les pavillons thématiques sont complètement remis en cause dans l'esprit de Trigano; ils sont atomisés. Ça devient le réseau de communication informatisée. La trame du quartier est gardée avec la plantation des "arbres de la Liberté" (DIA PA 69-80-86-87). On a donc un réseau-trame urbaine et un réseau (à définir) de la communication. Les Arbres de la Liberté, ça pouvait être une fontaine ou autre chose [D'après les dessins, ils sont "plantés" par

4 et ressemblent à des arbres]. Il y a ceux qui étaient diffus dans le quartier et ceux qui longeaient l'Esplanade, en frange de quartier et faisant le front de Seine [On se demande si les Arbres de la Liberté abritent les moniteurs informatique].

Par ailleurs, la trame urbaine suivait les rues venant du XIII^e arrondissement (DIA PA 93-96-101), avec la ville qui mord, qui vient chercher le terrain et une trame dans laquelle s'inscrivaient les pavillons avec, à chaque fois, fonction 1 (l'Expo) et fonction 2 (le quartier): pour l'Expo, ça pouvait par exemple être une structure légère qui ensuite pouvait se démonter et laisser la place à la ville."

PHASE 5: LE SITE "EST" AGRANDI. (DIA PA 98 à 108). Avril-Mai 83.

Cette dernière phase présente un projet de pièce urbaine englobant le quartier Tolbiac et le parc de Bercy, mais étiré cette fois vers l'Ouest jusqu'au pont d'Austerlitz, avec un bras de terre le long de l'axe longitudinal de la Seine et deux passerelles en gradins définissant un bassin sur la Seine; P. Caillaux n'a pas expliqué comment avait été envisagée cette extension du site.

"Le dernier travail que nous avons fait pour Trigano, ce sont ces trois dessins en couleur qui sont aujourd'hui à l'Elysée, mais dont je peux vous passer des diapos pour les dupliquer."

3. CONCLUSION

Nous avons rencontré des difficultés à reconstituer la chronologie de ce projet et à en évoquer certaines clefs à partir de la seule interview de P. Caillaux, cette interview étant la seule source directe que nous possédions. Ces difficultés tiennent vraisemblablement au fait que le projet a été maintes fois repris et retravaillé, et que les idées conceptuelles qui le fondent au départ se sont souvent dissipées derrière le caractère évènementiel et anecdotique qui a entouré la préparation de l'Exposition.

Nous étions notamment intéressés par le formalisme qui occupe dans ce projet (comme dans les projets de Grumbach en général), une importante place. Nous souhaitions des commentaires explicites autour des formes géométriques de la Place elliptique, des premiers pavillons (la sphère, le cône, la pyramide). Nous attendions quelques mots sur le symbolisme de ces formes pures; sur celui de la Tour de Babel qui, d'emblée, renvoie à l'universalité des peuples; sur l'opposition "vide-plein" entre la Tour de Babel et la Place elliptique de la phase 4.

Bien que nous ayons rencontré à diverses reprises Paul Vincent à la Mission d'Etudes et de Préfiguration de l'Exposition, nous n'avons pas réalisé d'interview, croyant que le temps ne manquerait pas pour le faire. Or, nous avons été surpris par la décision de renoncer à l'Exposition et nous avons ensuite perdu contact. Nous possédons cependant une copie de la plaquette de présentation du projet qui permet de rendre compte de la démarche et de la conception de

"TOLBIAC, PONT URBANISE"

Nous rapportons ici ces citations et renvoyons directement aux diapositives qui illustrent le projet.

Site: Est.

""Quand rien ne change, ce sont les hommes qui meurent." A. Badiou.

La Seine tranche Paris. La Seine fédère Paris.

Le pont de Bercy, le pont de Tolbiac délimitent un plan d'eau.

Le pont de Bercy, le pont de Tolbiac enjambent la Seine sans y laisser des traces.

Le pont de Tolbiac relie deux territoires qui s'ignorent mais qui forment un même site urbain!

Rive droite: Bercy, aujourd'hui chantier; demain, jardin.

Rive gauche: Tolbiac, aujourd'hui, territoire S.N.C.F.; demain, lieu de liesse, lieu de vie collective autre, lieu de rassemblement, lieu habité autrement, lieu vécu autrement.

Bercy et ses arbres;

Bercy sera libéré des voitures;

Bercy vivra de ses pulsions naturelles;

Les différences des niveaux, la linéarité des parcours seront inscrites dans le jardin recevant le pont urbanisé et la fête.

Le pont sur les voies S.N.C.F. est aussi à rebâtir, à revaloriser, à faire revivre techniquement, ce pont est condamné par les ingénieurs spécialistes de la S.N.C.F.

D'un pont/Mirabeau à un autre/Tolbiac, les piétons-visiteurs voudront connaître Paris, son histoire -celle qui a fait Paris-, son peuple -celui qui travaille-. Les piétons-visiteurs de l'Expo 89 prendront possession des parcours logiques, prendront leur temps pour traverser l'espace urbain. Ils flâneront d'un pont à l'autre!

La reconstruction du pont de Tolbiac s'inscrit dans la logique de l'urbanisme parisien et dans la logique de l'Exposition 1989.

Monument: non.
Réceptacle: oui.
Fonctionnaliser: non.
Communiquer: oui.
Stratification: non.
Complexité unitaire: oui.
Isoler: non.
Figurer: non.
Relier: oui.
Médier: oui.
Interdits: non.
Permissivité: oui.

Pont de Tolbiac urbanisé: franchir la Seine, prendre la Seine, voir la Seine, être vu depuis la Seine, accueillir la Seine, valoriser la Seine, urbaniser la Seine, fêter la Seine...

Même si le pont de Tolbiac est laissé tel quel pendant la durée de l'Exposition 89, la population, les visiteurs, les organisateurs s'approprièrent le pont de Tolbiac d'une façon ou d'une autre, improvisée, non réfléchie...

Ainsi, transformé ou non, reconstruit ou non, habité ou non, urbanisé ou non, le pont de Tolbiac deviendra "signe". Il est alors indispensable d'en multiplier l'usage! "les usages"!

Le Ministère des Finances, le P.O.P.B., le jardin de Bercy s'harmoniseront avec les sites de l'Exposition 89. Le pont de Tolbiac urbanisé: trait d'union entre les deux territoires du site Est.

Et puis, sur le pont de Tolbiac urbanisé éclateront les usages multiples d'ensembles que la consommation de la fête, pendant six mois et au-delà, portera à la liberté par des chemins, ici et toujours, inscrits dans la chair de Paris!

Ainsi va la vie de Paris!

Les piles du pont de Tolbiac urbanisé et leurs prolongements, le tablier réceptacle des circulations mécaniques, les territoires du pont de Tolbiac urbanisé, réceptacles d'activités multiples et diversifiées, pendant... et après l'Exposition 89!

Ainsi apparaît à l'évidence l'utilité du pont de Tolbiac urbanisé!

Aller d'un arrondissement à un autre, aller d'un territoire de l'Exposition à un autre, aller au-dessus du chemin de fer, aller au-dessus des rues, aller au-dessus de la Seine, aller au-dessus des plantations des arbres, permettre la fête du lieu majeur, offrir le privilège de la Seine à tous, voilà ce que le pont de Tolbiac urbanisé sera.

Il ne s'agit pas d'une prouesse architecturale. Il s'agit de créer les conditions "autres" d'une "convivialité" non encore éprouvée, dans un espace urbain "autre" lui aussi.

La lecture attentive de ce plan permet de révéler la liaison privilégiée réalisée par le pont de Tolbiac urbanisé, entre les deux territoires du site Est: Tolbiac + Bercy.

Ce sont deux placettes couvertes -jardins suspendus et lieux de rencontre au niveau piétons, plaques tournantes au niveau circulatoire- qui provoquent et maintiennent cette liaison, devenue organique.

Le pont de Tolbiac urbanisé est un ouvrage fou et raisonnable. Le pont de Tolbiac urbanisé à l'occasion de l'Expo 89, deviendra une pratique urbaine dans Paris de l'An deux mille.

Mais le pont de Tolbiac urbanisé appartient à la fête de 89, appartient aux visiteurs de 89, appartient à ceux qui feront l'histoire en 89, appartient à ceux qui feront le parcours initiatique entre les deux sites, appartient à un nouveau mode de consommation du temps et de l'espace urbain.

Sur le pont de Tolbiac urbanisé seront engendrés des actes de production individuelle et collective.

Sur le pont de Tolbiac urbanisé auront lieu des faits sociaux inédits.

Sur le pont de Tolbiac urbanisé seront affirmées des actions symboliques, des fonctions idéologiques, des rencontres.

Sur le pont de Tolbiac urbanisé s'établiront des "contrats d'amitié", se fixeront à volonté et selon les besoins de la collectivité, les activités les plus diverses.

Entrez,
Promenez-vous,
Montez et descendez,
Allez à l'eau,
Allez de l'eau aux jardins suspendus, aux salles audio-visuelles, aux commerces, aux expositions, aux lieux de rencontre, aux lieux du savoir, aux lieux de confrontation
Jouez
Promenez votre chien
Sortez
Regardez Paris
Regardez la Seine
Regardez "les autres"
Faites la fête ou ne faites rien
Recherchez
Cherchez les Chemins de la "Liberté libérée"!

Le pont de Tolbiac urbanisé: faire plus avec moins. Le pont de Tolbiac urbanisé: au fur et à mesure des besoins, assume et assure les circulations diversifiées, la diversification des fonctions. Le pont de Tolbiac urbanisé reçoit et provoque, provoque et reçoit la fête des deux rives de la Seine.

Le pont de Tolbiac urbanisé: ici, tout est fait pour recevoir; ici, tout est réceptacle; ici, tout est liberté; ici, tout est communication; ici, tout est création; ici, tout est échange; ici, tout est support pour tout.

Sur le pont de Tolbiac urbanisé: les images informent. Les images se déroulent partout en accord avec les sons.

Sur le pont de Tolbiac urbanisé retrouvé, la liberté de dire, la liberté de faire, la liberté de donner, la liberté de recevoir.

Aménager

Urbaniser

Enrichir

Mettre en valeur les deux rives du site Est séparément, sans occuper, sans urbaniser, sans animer. Le pont de Tolbiac signifie: appauvrir tout le site Est, c'est soumettre à la ségrégation tout le site Est, c'est refuser le lieu de la fête.

Déjà, en 1878, Gustave Eiffel concevait un pont urbanisé...refusé!

Paris! Alors renouveler l'injustice du refus en 1989 serait dommage et dommageable pour

Lecteur, méditez ce qui suit:

"Si je dis que deux et deux font quatre, je serai réputé de redoubler de folie."

Le Corbusier."

PROJET DE FRANÇOIS SEIGNEUR ET JEAN NOUVEL (1)

(Propos recueillis par M. Bardisa auprès de François Seigneur à Paris, le 11 Mai

1984)

Concepteurs: F. Seigneur et J. Nouvel

Consultants: P. Soria et J. Le Marquet

Participants: S. Stoffel

D. Alba

A. Lambrichs

A. Robain

J.-J. Raynaud

L. Tournoux

P.-M. Jacot

DIA PA 161

Avril 1982

O. SITE (DIA PA 162 & 163)

A l'Est, entre les ponts de Bercy et de Tolbiac, sur la portion de voie ferrée côté Austerlitz. On avait déjà prévu, dans un avant-projet de la ville de Paris, une dalle couvrant la voie ferrée à cet endroit-là. En fait, deux dalles: une première à 7 m. de hauteur au-dessus de la voie; une seconde à 5 ou 6 m.; la voie est enjambée sans être supprimée. Sur la dalle à 5 ou 6 mètres étaient prévus les 5 pavillons de l'Exposition Universelle par le programme.

1. LE CONCEPT D'EXPOSITION UNIVERSELLE ET LA DEMARCHE

"On a travaillé ensemble avec Jean Nouvel: les idées, la réflexion viennent de moi. Le travail de mise en forme a été fait ensemble.

J'ai fait les Arts Déco et j'ai été ébéniste. Je suis venu à l'architecture par Claude Parent et j'ai connu Jean Nouvel il y a 20 ans... Je suis un marginal de l'architecture. Je ne suis pas fait pour mener un projet de bout en bout. Ce qui m'intéresse personnellement, c'est la conception."

Une démarche de "réutilisation"

On avait comme programme les 5 thèmes:

- l'homme
- le temps
- la science
- la nature
- l'information

dans un thème plus général: les Chemins de la Liberté.

On attendait de nous (nous, c'est Vasconi, Grumbach et moi d'un côté; Piano de l'autre) des dessins, des perspectives, dans un esprit très monumentaliste sur l'Exposition Universelle. Leur idée, c'était du monumental type Grand Palais, Salle des Machines...

J'ai essayé de répondre tout à fait autrement car j'ai trouvé la demande politiquement un peu décalée par rapport au socialisme.

On a produit un texte en deux parties:

1) des citations qui vont à l'encontre du programme donné, des exemples choisis, connus, démonstratifs, pour faire comprendre nos intentions

2) sous forme d'article, en imaginant qu'un journaliste, en 2040 se promène dans le quartier et raconte ce qu'il a vu (DIA PA 164 à 172: texte retranscrit infra).

J'ai pensé que le mieux était de faire un travail sur la ville et non sur l'Exposition Universelle; plutôt un travail révolutionnaire et utopique sur ce que peut être une Exposition Universelle au XXe siècle dans un tissu urbain existant par rapport à toutes les questions de politique, économie en général, économie du bâtiment, dans une vision évolutive plutôt que figée: élaborer une structure d'accueil banalisée et multiple pouvant accueillir l'Exposition Universelle;

puis, après l'Expo, un quartier bénéficiant des investissements de l'Exposition, vivant, pas un musée. Donc, ne pas faire de monument, mais une structure permettant de faire ensuite des logements, un stade, palais des sports. ...Plutôt que de voir chaque pays exhiber ses dernières trouvailles dans un bocal, pendant l'Expo, on aurait utilisé ces trouvailles dans les rues, dans les appartements, dans les jardins; on les aurait mises à la disposition des gens.

Mais on n'a pas fait de projet d'architecture dessinée. Seulement un projet d'intentions.

On a cherché à utiliser les possibilités et les contraintes posées par les problèmes de circulation, d'accueil etc. de l'Exposition Universelle pour ensuite engendrer une démarche sur le quartier. (Il est certain que si on avait eu à faire un simple quartier, on n'aurait pas agi de cette façon.)"

2. DESCRIPTION DU "PROJET" (ou INTENTIONS ou DEFINITION D'UN PROGRAMME)

Les thèmes

"On a quand même dessiné un peu. Notre intention était de dépasser le "construit à thèmes" par l'utilisation, dans la ville, de tous les thèmes annoncés.

On avait prévu une infrastructure de voirie très marquée mais seulement intentionnelle, simple, reliant les événements d'accueil, la Gare de Lyon avec le métro, les parkings de voitures, puis 5 quartiers qui étaient les 5 "pavillons" de l'Expo. (en fait, 5 zones thématiques):

1. la nature
2. les sciences
3. les Droits de l'Homme
4. l'information
5. le temps"

1. la nature (DIA PA 173)

"Recréer un jardin, travailler sur la domestication des éléments naturels, intervenir sur les plantes, la terre (je pense au Land Art), le jardin potager, les serres botaniques de recherche, les forêts, les champs: un échantillonnage de ce que peut être la nature au XXe siècle... ..Très vite, ça se mélangerait à des réseaux d'eau."

2. les sciences (DIA PA 174)

"A côté, le quartier des sciences et des techniques était pénétré par la nature sous une forme très maîtrisée: laboratoires de biologie, recherches sur les animaux, les croisements, avec des universités, des écoles. ...

...On avait intégré des usines de pointe dans Paris, pour faire la démonstration d'intention qu'on peut intégrer dans Paris de grosses industries non polluantes à l'aide des technologies dont on dispose: filtres, insonorisation, sécurité, barrage... donc créer des emplois sur place, limiter les déplacements géographiques. les industries auxquelles on pensait: les circuits imprimés, l'informatique, ... tout ce qui rejoint la communication. Tout ça créait une proximité, un mélange resserré entre le savoir de la science, l'apprentissage et la recherche."

3. le quartier des Droits de l'Homme (DIA PA 175)

"On avait essayé d'intégrer tous les signes religieux, culturels, politiques, ... en architecture on aurait pu retrouver des mosquées... ..Le quartier des Droits de l'Homme aurait servi plus tard à l'asile des réfugiés politiques, la France étant connue pour ses intentions, ici intentions vraiment célébrées au niveau de son architecture par des signes de toutes les cultures, de toutes les religions. C'était très utopique mais c'était bien de le dire. Plus un esprit qu'une réalité. Surtout que c'est là un domaine où la France peut bien être représentée alors que dans des domaines comme les technologies, elle n'est pas très en pointe..."

Quatre réseaux

"Pour unifier notre proposition, et pour avoir un fil conducteur et à la fois une contrainte, nous nous étions donnés 4 réseaux: (DIA PA 181)

- a. l'éclairage
- b. l'information
- c. l'eau
- d. la végétation

a. Les ronds concentriques sur le dessin (DIA PA 182) étaient le symbole de l'universalité par rapport à la Terre; ils auraient servi à la signalisation aérienne pendant la nuit. Le centre était symbolisé par un homme debout au milieu de la Place des Droits de l'Homme, devant le mur de l'Information qui, lui, symbolisait la liberté d'expression.

En plein centre, ici, on avait tous ces rayons qui symbolisaient l'universalité, le rayonnement de la Culture qui arrosait le quartier.

Pour construire ultérieurement le quartier, il s'agissait de dire ensuite à l'architecte: "il y a une source d'éclairage là" qu'il pouvait amener sur un balcon, dans la rue, dans une cour... En plus, c'était une mémoire symbolique de l'Exposition Universelle qui restait. Le monument sur le temps aurait pu être ça, une somme de points lumineux;

b. Le réseau d'information (DIA PA 183) partait du mur d'information et distribuait toute une série de postes situés dans la ville ou le quartier, d'où les gens pouvaient s'exprimer et passer sur le mur, puis recevoir, à leur tour, une réponse...

c. L'eau était l'élément naturel principal (DIA PA 184). Dans une esthétique très informatique, on avait un réseau d'eau circulant dans le quartier et pouvant répondre à des désirs divers: se baigner, faire circuler des bateaux... La disposition actuelle du réseau d'eau est très arbitraire: c'est travaillé comme une peinture, car je suis peintre, sur les thèmes des Droits de l'Homme.

d. Le réseau vert (DIA PA 185 & 186) est orienté Nord-Sud, Est-Ouest. Bercy est conservé. On a essayé de composer avec le Palais Omnisport qui nous semblait isolé, en le noyant dans un fatras de terrains de sports. C'était la réponse au sport payant, par le sport gratuit, accessible à tout le monde: les berges étaient des terrains de sport pour les gens du quartier, de l'Université...

Enfin, une superposition de tous les plans donne ce plan assez confus (DIA PA 187). Les trames d'arbres sont plus conceptuelles que formelles.

Enfin, on a proposé un pont habité (DIA PA 188) pour relier les deux quartiers assez désagrégés de Bercy et Tolbiac, dans un esprit de restructuration: pavillons pendant l'Expo, ils seraient devenus immeubles H.L.M. après."

3. CONCLUSION

"Le projet a été dans l'ensemble assez mal reçu. Non pas qu'il n'ait pas été compris. Mais Bordaz attendait des dessins, une réponse concrète. Le pont habité que nous avons projeté sur la Seine entre les ponts de Bercy et de Tolbiac, c'est à peu près la seule chose qui ait été retenue. Bordaz a obturé notre projet. Quand il a présenté les projets au Président, il n'a pas présenté le nôtre; pourtant, le nôtre avait l'avantage d'interroger, de ne pas répondre bêtement à une question bête."

Contrairement à ce qu'affirme François Seigneur, le projet a été présenté dans son ensemble, puisque le plan d'ensemble (DIA PA 187) figure dans le document qui a servi à présenter la candidature de la France au Bureau International des Expositions en Avril 1982, au même titre que ceux de Gregotti, Piano, Grumbach et Yasconi.

4. l'information (DIA PA 176)

"L'information, c'était faire un quartier expérimental bénéficiant des dernières inventions sur l'informatique, le téléphone, la vidéo. Donc utiliser dans la ville tous les thèmes annoncés. On aurait fait un monument de l'information pour la durée de l'Expo, avec quelques aménagements sur l'infrastructure créée: c'était un mur de 2 km de long, avec un affichage de toutes les télévisions du monde qui pouvaient s'exprimer librement."

5. le temps (DIA PA 177)

"Il y avait 4 plans successifs: en bleu; ce qui valorise le temps (tapis roulant, transport, temps de loisir, un grand escalier spectacle descendant en gradins très larges sur un espace de 100 mètres sur 100 mètres en plein-air. En bas, une énorme piscine.

On avait ajouté, pour la circulation, une boucle de métro, repiquée sur la station Bercy.

Sinon, à l'intérieur du quartier, la circulation était prévue uniquement avec des voitures électriques autonomes, des transports en commun, des vélos... pas de voitures particulières.

...Les gros points rouges sont des points forts, situés à l'intersection des thèmes."

Architecture et urbanisme

"On envisageait un urbanisme du XXe siècle et non du XIXe siècle, c'est à dire un quartier moderne, d'aventure, d'expérience, issu de l'Exposition Universelle, un événement très marquant. Un système poteau-dalle, hors normes urbaines de Napoléon III: plus de prospects; des lois différentes sur la mitoyenneté, sur la copropriété; chacun aurait géré sa construction: on aurait eu autre chose, anarchique par rapport à l'état actuel rigide car on a des règles de sécurité, de copropriété; au niveau de la technique, des moyens d'expression, aujourd'hui, on est tout de suite castré..."

On aurait voulu bâtir, sur une réflexion nouvelle où les cadres de législation seraient à l'image des pavillons des Droits de l'Homme et de la Solidarité humaine, et non sur des règles pré-établies." (DIA PA 178 à 180)

En ce qui concerne l'architecture: "La technologie du bâtiment est nulle si on pense à ce qu'on utilise aujourd'hui pour aller sur la Lune.

Pour nous, le meilleur exemple, c'est l'Institut du Monde Arabe: on a cette fameuse façade diaphragme, révolutionnaire non dans sa conception mais par l'utilisation, dans le bâtiment, d'une technique qui n'est pas du bâtiment. On a été obligé de demander au fabricant d'aluminium (qui compose le diaphragme) de prendre exemple sur les fabricants de carters de motos, de cylindres de voitures, de tout ce qui est dans la technologie de pointe industrielle. Ensuite, sur les problèmes de sérigraphie: comment étirer une peau, comment la rendre différente? Pourquoi ne pas faire des peaux avec des cristaux liquides, des diodes, des écrans sensibles qui obturent la lumière uniquement parce qu'il y a du soleil etc.

Tout ça, c'est une envie de faire entrer dans le bâtiment toutes les technologies ... Le bâtiment est un peu paralysé par les matériaux traditionnels. La transposition des technologies dans le bâtiment n'a jamais été faite. En 50 ans, on est passé à la fibre optique. Dans le bâtiment, on est passé du béton à l'éternité. Quand on utilise des matériaux en placage, c'est toujours du marbre ou de la brique. Une fenêtre, c'est toujours un cadre de bois avec un bout de vitre. C'est pas un pare-brise réfléchissant... On est toujours en retrait, comme les entreprises du bâtiment. La raison de ce non-changement est psychologique. Il faudrait que les archis se creusent la tête avec les industriels, les ingénieurs et que les industriels osent investir. Quand on voit la technologie du métal de gens comme Foster, en France on a honte. On ne sait pas faire un noeud métallique élégant, solide et léger. A l'heure actuelle, un archi ne trouve personne pour réaliser ça. Le bureau d'études ne veut pas prendre de risques. L'industriel ne veut pas s'emmerder.

Par exemple, au plan de l'éclairage, il y a des choses fabuleuses dans les catalogues de fabricants d'électricité. Mais c'est réservé aux studios de cinéma, de télé. On ne peut pas les utiliser chez soi...

...C'est les gens de l'aéronautique qui sont dans la prospective. Le bâtiment est hyper conservateur. Et les gens ne sont peut-être pas prêts à changer."

EXPOSITION UNIVERSELLE

LES CHEMINS DE LA LIBERTE. PROJET POUR LE TROISIEME MILLENAIRE.

REFLEXION CRITIQUE SUR LES ENONCES ET OPTIONS PROGRAMMATIQUES ET SUR LEURS CONSEQUENCES ARCHITECTURALES.

"Faudrait-il admettre que le temps du discours n'est pas le temps de la conscience porté aux dimensions de l'histoire ou, le temps de l'histoire présent dans la forme de la conscience ?"
Michel FOUCAULT "L'archéologie du savoir"

Le programme demande : cinq pavillons permanents dont l'originalité et la force architecturale marqueront l'Exposition et contribueront à embellir la capitale. Ce qui peut se traduire par : cinq bâtiments isolés de grande pérennité, différents du connu donc innovants, d'une échelle monumentale, qui seront les points majeurs de l'Exposition et des monuments symboliques représentatifs de Paris.

Cette formulation questionne l'architecte car lui plus que quiconque ne peut penser sans recourir aux images et sait que les images contiennent de la pensée.

Cinq pavillons monumentaux sont-ils le meilleur moyen de répondre aujourd'hui à une exposition universelle définie comme les chemins de la liberté et comme un projet pour le troisième millénaire ?

Cinq pavillons monumentaux sont-ils la bonne réponse à l'évènement commémoratif (curieusement non formulé et seulement sous-jacent dans l'énoncé du programme) le bicentenaire de la révolution française et la déclaration des droits de l'homme ?

Ces cinq pavillons monumentaux et symboliques que veulent-ils, que peuvent-ils dire en regard à la longue filiation de l'Architecture et du Monument, de l'Architecture et de la représentation du Pouvoir, en d'autres termes, cinq monuments allégoriques peuvent-ils être compatibles avec toutes les idéologies ?

Comment s'exprimerait architecturalement les idéologies conservatrices, totalitaristes, fascistes, si ce n'est par le monumentalisme et le symbolisme triomphaliste? Qu'auraient construit les Monarques ou Napoléon III ou Hitler ou Staline?

L'architecture et l'idéologie politique sont liées.

Les formes et les typologies architecturales ne sont en aucun cas indépendantes du système qui les a produites. Elles en sont l'expression, le reflet, la conséquence.

Il est souvent dangereux d'exprimer un contenu différent sous le même mot. Le socialisme (les socialismes) en sait (savent) quelque chose...

Il serait dangereux pour lui de s'exprimer par les mêmes formes et la même architecture que les idéologies qu'il combat.

Cette réflexion est justifiée par notre étonnement de voir formuler, avant les options thématiques du secteur permanent de l'exposition universelle le mode architectural de réponse. Nous préférons approfondir le sens de la question et formuler notre réponse.

Pour formuler un principe de réponse architecturale, c'est à une véritable réflexion ontologique et à une profonde analyse historique qu'obligent les thèmes retenus pour le secteur permanent de l'Exposition Universelle, tant le champ qu'ils couvrent est large et fondamental.

On comprendra que nous formulons ici seulement quelques points particulièrement utiles à la compréhension de l'orientation proposée.

1. 1789 L'UNE DES SOURCES DU SOCIALISME. LE DROIT DE RESISTANCE.

"Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la sécurité et la résistance à l'oppression"
Déclaration des Droits de l'Homme 1789.

L'"homme" devient "citoyen".

Cette notion de droit de résistance est une grande nouveauté et affirme l'aspect révolutionnaire de la liberté comme droit.

L'"oppression" est aujourd'hui présente à différents niveaux dans toutes les sociétés, elle doit être dénoncée et combattue. Le secteur permanent de l'Exposition Universelle, chemin de la liberté, se doit d'être un foyer actif de résistance à l'oppression pour le début du 3ème millénaire.

2. PENSER-CLASSER OU LES INTERFERENCES DES REFERENCES ET DES DISCOURS.

"Les objets exposés lors de la grande Exposition Universelle de 1900 étaient répartis en 18 groupes et 121 classes "il faut, écrivait Monsieur PICARD, commissaire général de l'exposition, que les produits s'offrent aux visiteurs dans un ordre logique, que le classement réponde à une conception simple, nette et précise, qu'il porte en lui-même sa philosophie et sa justification, que l'idée mère s'en dégage sans peine". A la lecture du programme établi par Monsieur PICARD, il apparaît que cette idée mère était une idée courte".
Georges PEREC "Penser-classer"

"Pour que l'histoire ne signifie pas, il faut que le discours se borne à une pure série instructurée de notations : c'est le cas des chronologies et des annales..."

Quand bien même les faits seraient présentés d'une façon anarchique, il signifieraient au moins l'anarchie...L'historien est celui qui organise les faits au fin d'établir un sens positif et de combler le vide de la pure série".

Roland BARTHES "Le discours de l'histoire"

PEREC et BARTHES à la rescousse pour pouvoir dire de la façon la plus concise que les thèmes choisis ne peuvent être présentés séparément, que, selon les faits, ils se croisent, se confondent, se confrontent, se contredisent, se dynamisent et que seule une conception vivante de frottements, d'affrontements, d'interférences peut assumer avec assurance l'ambition d'un tel programme et avoir un sens historique. la structure narrative est aussi signe et preuve de réalité.

3. CRITIQUE, DOUTE, CONTRADICTIONS

"La recherche d'un sens unique du vrai est rêve d'ordre et de conformité, c'est à dire source de dictature".

Jacques ATTALI "Les trois mondes".

Sur de tels thèmes, que redouter de pire que l'affirmation claire, monumentale, allégorique et symbolique d'une vérité idéologiquement cernée, scientifiquement désignée, écologiquement enveloppée, temporellement figée. Tolérance, critique, auto-critique, discours parallèles et contradictoires doivent ici trouver des supports. L'espace, l'architecture ne peuvent qu'exprimer aussi des interrogations et des discours multiples.

Une telle attitude ne saurait toutefois être celle d'une neutralité idéologique et politique, mais plutôt un symptôme de la force, de la tolérance, de la conscience d'une permanente perfectibilité, du souci de l'erreur et de l'injustice, de l'espoir en de futures découvertes, attitudes qui caractérisent l'approche socialiste de ces thèmes.

4. SOUVENIRS - TRACES - PERMANENCE ET ...EVOLUTION.

"Ce qui vient au monde pour ne rien troubler
ne mérite ni égards, ni patience"
René CHAR

Une exposition universelle sur le thème "les chemins de la liberté" Projet pour le 3ème millénaire ne peut être envisagé qu'en songeant à l'avenir, à l'image laissée, aux conséquences réelles, aux traces conservées, à la permanence des locaux construits, à l'évolution d'espaces prévus ou non à cet effet.

L'échec dans l'avenir serait encore plus lourd que celui du présent.

Les chemins ne mèneraient nulle part... Le sens de l'évènement à construire doit être clair et clairvoyant. La permanence du sens implique qu'il s'inscrive aussi bien dans la matière inerte que dans la matière vivante : c'est un lieu d'expression, d'action vivace, capable de provoquer et de se défendre qu'il faut faire naître.

Ce sont les germes des monuments commémoratifs, des garages polyvalents, des palais dix-neuviémistes qu'il faut tuer dans l'oeuf.

5. REALISME ET UTOPIE OU CERNER L'UTOPIE REALISABLE ET LA CONCRETISER.

"Une utopie, c'est à peu près l'équivalent d'une possibilité. Qu'une possibilité ne soit pas réalité signifie simplement que les circonstances l'ont provisoirement empêché car autrement elle ne serait qu'une impossibilité... L'utopie est une expérience dans laquelle on observe la modification possible d'un élément et les conséquences que cette modification entraîne dans ce phénomène complexe que nous appelons vie"
Robert MUSIL "l'homme sans qualités"

"Je confesse aisément qu'il y a chez les Utopiens une foule de chose que je souhaite voir établir dans nos cités. Je le souhaite plus que je ne l'espère"
Thomas MORE "L'utopie"

Pardonnez cette dernière référence pré-révolutionnaire mais elle concerne un humaniste ouvert à des idées nouvelles sur le bonheur terrestre qui avait l'optimisme suffisant pour décrire le paradis sur terre et le pessimisme de ne pas croire à sa possible réalisation.

La plupart des conditions de vie sur l'île d'Utopie sont aujourd'hui réelles dans certains pays et celle d'entre elles qui paraissait la plus inaccessible (travailler 6 heures par jour) ressemble étrangement à une utopie que nous touchons du doigt : la semaine de 35 heures. MORE, les révolutionnaires rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme, OWEN, FOURRIER, CONSIDERANT, CABET, PROUDHON, GAUDIN, ENGELS, MARX autant d'utopistes préoccupés par le réel, par l'évolution des conditions sociales matérielles, autant de pierres de fondations de l'idéologie socialiste. Les utopies du 19ème siècle ont fortement contribué à faire le réel du 20ème siècle.

Leur force a obligé le monde politique à se situer par rapport à elles, a dynamisé le monde des sciences et des arts.

Faisons le point des utopies du 20ème siècle. Cernons les. Analysons les causes de leurs échecs. Analysons et sauvons les acquis des avant-gardes. Sans prolonger la linéarité du mythe du progrès, ne perdons pas le fil de ses méandres et rejetons le fatalisme, le conservatisme, le totalitarisme. Fustigeons les thèses futuristes et leur refus des acquis de l'histoire, dénonçons l'insécurité d'une politique de l'immobilisme qui brandit le spectre de la peur et cache son vrai visage sous le masque hypocrite de la sécurité. Soyons assez réalistes pour faire d'un projet pour le 3ème millénaire une extension du possible.

6. CHERCHER L'ETRE DE LA VILLE ET DEFINIR LE VISIBLE SOCIAL

"Habiter est le trait fondamental de l'être en conformité duquel les mortels sont. La véritable crise de l'habitation réside en ceci que les mortels en sont toujours à chercher l'être de l'habitation et qu'il leur faut apprendre à habiter".
Martin HEIDEGGER "essais et conférences".

"Si crise il y a, c'est celle de notre représentation du temps et de l'espace".
Jean Paul DOLLE "Danser maintenant".

Les chemins de la liberté sont aussi des rues habitées. Les chemins sont à prolonger, les rues à construire.

Toute notre imagination devient insuffisante. Tout notre savoir est requis, tout notre réalisme interrogé; notre pragmatisme, notre empirisme en éveil doivent se confronter à l'expérience à la lumière de la science et de la culture.

Invention et expérimentation, l'évolution de la condition de l'homme passe par cette concrétisation de l'habité. Qui dit concrétisation présuppose conceptualisation et représentation.

Définir un nouveau visible social, un nouveau possible, un futur immédiat puis le faire réel, dans (avec et contre) la nature, dans le temps, avec la science, par l'option politique d'un monde de justice (solidarité) et de liberté.

Nous empruntons la conclusion de cette réflexion critique à Michel FOUCAULT :

"J'ai voulu non pas exclure le problème du sujet, j'ai voulu définir les positions et les fonctions que le sujet pouvait occuper dans la diversité des discours. Enfin, vous avez pu le constater je n'ai pas nié l'histoire, j'ai tenu en suspens la catégorie générale et vide du changement pour faire apparaître des transformations de niveaux différents; je refuse un modèle uniforme de temporalisation pour décrire à propos de chaque pratique discursive les règles de cumul, d'exclusion, de réactivation, ses formes propres de dérivation et ses modes spécifiques d'embrayage sur des successions diverses."

Un espace de liberté, un foyer de résistance à l'oppression, un lieu pluriel, de frottements, d'affrontements, d'interférences, de contradictions, de critique et de lutte, un lieu d'expression, d'action, vivace, capable de durer par ses adaptations, utopie concrète dans la lignée de l'idéologie humaniste, futur immédiat, habité réel: vous ne vous étonnerez pas que nous formulions aux "chemins de la liberté", un embryon de réponse sous forme de tautologie: c'est la ville ou pour le moins un quartier urbain constitué, complexe, dense de milliers de vies, de milliers d'emplois différents et complémentaires, structuré en lieux de rencontres, de culture, de discours, d'asile, de contestation, de divertissements, un lieu équilibré par un rapport dosé avec la nature.

Les trois utopies urbaines fondamentales du XX^{ème} siècle, celles de Howard, Wright et Le Corbusier sont, comme l'a écrit Lewis Mumford "les villes du futur d'hier". Nous ne formulerons pourtant pas un refus de l'acquis des avant-gardes de ce siècle. Espace, soleil, verdure sont toujours souhaités. Il faut passer ces théories et les expériences qui en ont découlées au crible de l'analyse des théoriciens. Il faut intégrer leurs leçons. Intégrons la positivité critique de Jane Jacobs nous rappelant que "ce dont les villes ont le plus besoin c'est de la diversité la plus complexe et la plus dense d'utilisations qui se portent un soutien mutuel" soulignons avec elle que "la diversité de la ville est faite en majeure partie du nombre incroyable de gens et d'organisations différentes dont les idées et les objectifs diffèrent et qui font des projets et entament des actions en dehors du cadre formel de l'action publique". Souvenons nous de la leçon de lisibilité, de repère, d'images mentales de la ville, donnée par Kevin Lynch, attachons l'importance qu'il convient aux préoccupations de Léonard Dulh qui insiste sur les rapports entre la morphologie physique de chaque type de communauté et les besoins psychologiques, le système de valeur de ses membres; acceptons la nécessité de complexité, de multiplicité de signes et de sens souhaitée par Robert Venturi; ne négligeons pas l'approche structuraliste d'Aldo Van Eyck et la mise en évidence des paradigmes chaos-Ordre, différenciation-unité, individu-collectivité. Appuyons nous sur d'autres réflexions fondamentales.

C'est la confrontation des discours, des critiques, des desseins, des propositions qui fera apparaître la frontière du réel et de l'utopie. C'est à partir de cette limite que l'on pourra cerner l'utopie réalisable et se donner les moyens de son ambition.

A TOLBIAC L'UNIVERSALITE, C'EST LA VIE

C'est le quartier le plus étonnant de Paris. Je le tiens pour caractéristique de l'esprit du temps, pour un aboutissement de modernité et d'urbanité, pour une osmose de technique, de verdure, de lumière et d'eau. Il est à la fois simple et complexe; simple par le tracé rectiligne de ses boulevards et de ses rues, simple par la clarté de constructions de ses immeubles, simple par les terrasses et les jardins qui lui tiennent lieu de toit; complexe, il l'est souvent par l'invisible, par le métro aérien qui plonge sous la rue, par les usines sur lesquelles souvent nous marchons sans le savoir et qui se transigent seulement par quelques rutilantes cheminées rouges et blanches, perforations graduées, étalonnées, jaillissantes, à l'exacte intersections des immeubles; complexité visible: les interférences du macadam, des dallages, des escaliers, des plantations, des bassins, des passerelles aériennes, des passages couverts, des structures mécaniques et mathématiques qui supportent tous les écrans d'informations, toutes les enseignes; complexe enfin les imbrications, les insinuations des magasins, des écoles, des cinémas et des théâtres dans les immeubles d'habitations, dans le mur du parc ou dans le tablier du pont. Je lis ici plus qu'ailleurs une stratification, un phénomène géologique que seul, d'habitude, réalisent les siècles. Selon les quartiers et les rues, les appartements les plus divers et les plus contradictoires ont été édifiés et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'ici (et c'est assez exceptionnel pour être remarqué) s'assemblent ceux qui ne se ressemblent pas, pragmatiques et rêveurs, orthodoxes et originaux, riches et pauvres.....

Les matériaux de construction se côtoient, s'opposent, sur le béton s'appuie la brique, sur la brique l'acier, l'aluminium, sur l'aluminium le bois, le plastique aux couleurs vives ou la verre immatériel. L'ensemble autorise le plus souvent par le truchement de grillages, de câbles, filets et crochets, les planter les plus agiles à grimper jusqu'aux cheminées.....

.....Le stationnement automobile s'effectue dans un véritables belvédères d'où l'on peut percevoir l'ensemble du quartier et, particulièrement, la richesse de la végétation des terrasses. Ils constituent des portes d'entrée sur les boulevards et ressemblent à s'y méprendre aux structures des gazomètres dont ils ont la légèreté et presque la transparence. Ils sont animés par la rondes des voitures et grignotés eux aussi par une végétation grimpante. En contrebas des rues, près des locaux industriels d'autres places de stationnement s'ouvrent largement sur des terrains de jeux et des plantations. Plus de sous-sol sombres et inquiétants, plus de.....

.....par boulevards réservés aux bus et aux taxis (et au mini voitures électriques seules autorisées à parcourir le quartier) d'où une animation ignorant les encombrements. Si vous arriviez par le train de la petite ceinture, vous débouchez sur le boulevard Robespierre qui traverse la Seine au milieu d'un pont construit, habité et planté. La chaussée est bordée d'une double rangée de hêtres, de part et d'autre, en balcon, au dessus des trottoirs, des tapis roulants protégés par un auvent vous transportent tranquillement sur l'autre berge. De part et d'autre, de longues galeries vitrées, organisées sur deux niveaux, en transparence

sur la Seine, commencent à développer les thèmes des Droits de l'Homme. Ces parcours sont inscrits entre le trafic fluvial et l'animation du boulevard, entre le lotissement parisien et l'intériorité de ce moderne parisien Ponte Vecchio. Cette situation particulière de l'exposition incite à la flânerie, à la réflexion et à l'oubli du temps.....

..... le pont Robespierre est d'une grande transparence; la terrasse rythmée par des tubes métalliques colorés est une promenade avec panorama sur Paris. Elle est protégée par des logements, plein ciel, plein soleil, pleine ville dont la location ne devrait pas poser trop de problèmes.....

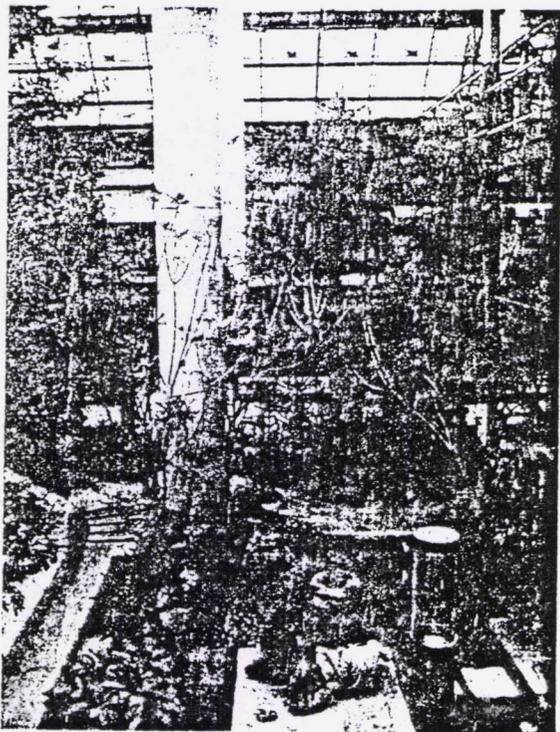
..... à l'est, une autre promenade plantée, véritable pont végétal assure la continuité de la verdure entre les allées de Percy et le parc situé sur l'autre rive. Parc est une formulation audacieuse car, de fait, il s'agit de vergers, de treilles, de bois, de champs irrigués de quelques fins canaux sur fond de colline, de plage, et de falaise. L'ensemble occupant le quart de ce nouveau quartier. Nouvelle interprétation de la relation de la ville et de la campagne utilisant le contraste et l'anachronisme.....

..... de l'autre côté du boulevard, face au parc, l'esplanade de la science est ponctuée de petites tours de logements reliés par des passerelles, terrasses légères et verdoyantes, qui portent sur l'espace central un grande toiture de verre sous laquelle sont exposées, sous inclusions des expériences et des informations biologiques et physiques.....

..... le sol est quadrillé par un réseau d'eau desservant serres et cultures dont certaines sont effectuées hors sol. Chaque immeuble de logements est différent et occupé en rez-de-chaussée sous de multiples formes: commerces, crèches, dispensaire, ateliers, bureau de poste.....

..... parcs et esplanades s'arrêtent sur l'avenue de la Commune, avenue commerçante dominée par une grande fresque électronique associant divers réseaux d'information sur les théories de l'exposition, sur les rencontres et les spectacles, sur les opinions du chercheur ou de l'homme de la rue; l'un de ces réseaux est réservé à l'expression artistique par images vidéo agrandies et par affichage; ces canaux d'informations irriguent de façon plus ou moins dense et plus ou moins longues les principaux axes de circulation et les grands lieux publics, en particulier le hall Salvador Allende, immense complexe où interfèrent tous les thèmes de l'exposition sous les formes les plus interrogatives et les plus contradictoires; c'est là que se tiennent les grands débats et les grands spectacles qui chaque semaine.....

..... à l'intersection des deux grands boulevards: un homme marche. Il est de plâtre, grandeur nature. Il est l'heure de Georges



PROJET DE JEAN NOUVEL (2)

(Propos recueillis par M. Bardisa auprès de Jean-Marc IBOS, à Paris le 26 Avril

1984)

Architectes: J. Nouvel, P. Soria, G. Lezenes, J-M. Ibos, D. Laroque

Collaborateurs: P. de Besset, I. Biro, B. Dubois, D. Lyon, A-I. Sigros, S. Thomas

Consultants: Ph. Boudin (scénographe)

M. Bouye (ingénieur-Réseaux et services)

G. Cathiard (transport par câble)

A. Desenfant (ingénieur-généraliste)

P-M. Jacot (graphiste)

J. Le Marquet (scénographe)

K. Morita (architecte; réf. Osaka)

R. Russier (ingénieur)

F. Seigneur (architecte)

DIA PA 202

1983

INTRODUCTION

Programme donné aux participants:

une superficie globale

un nombre déterminé de pavillons

une étude sur le site

départ: "Nous avons rendu deux propositions sur les trois que nous avions pensées au

- "la Comète" (proposition n°1)

- "la Seine" (proposition n°2)

- "le Grand Luna Park " que nous n'avons pas rendu"

A. "LA COMETE"

O. LE SITE

Site Ouest, sur les terrains Citroën, l'Héliport d'Issy et la Seine.

1. LE CONCEPT D'EXPOSITION UNIVERSELLE

Les technologies nouvelles

"Le thème des technologies nouvelles me semble inhérent au thème de l'Exposition Universelle. L'Exposition doit être une anticipation. C'est pourquoi on a eu recours à des images (les images synthétiques de TRON), à la vidéo, aux ordinateurs..."

Notre idée, c'était de créer le choc d'un objet par rapport au site, de faire un objet jamais vu, comme le Crystal Palace à son époque."

2. DESCRIPTION DU PROJET

Démarche

"Le site Ouest est un paysage désolant. On n'a pas l'impression d'être à Paris (DIA PA 203 à 209). Le périphérique crée une forte césure entre l'Héliport et les terrains Citroën. La solution était de créer un site artificiel par une gigantesque station orbitale à 100 mètres de hauteur, de manière à découvrir Paris. C'est ce qu'on a appelé "la Comète".

Osaka est un exemple qu'on ne voulait pas suivre, malgré les aspects que nous avons retenus au plan des technologies employées (DIA PA 210 à 212): Osaka a été créé sur un site fabriqué de toutes pièces dans un périmètre de campagne, alors qu'à Paris, on était en pleine ville.

On a réalisé des simulations avec des montages pour voir ce qu'est la vision de Paris à partir de cette comète, de ce lem géant (c'est l'image qu'on avait derrière la tête), avec le vocabulaire qu'on voulait employer: techniques contemporaines au niveau des matériaux, des images... (DIA PA 213 à 218)

Mais ce qu'on fournissait, c'était une espèce de structure capable, qu'on avait définie comme un disque gigantesque, réalisable seulement en béton d'après les ingénieurs. Il faisait 320 m de diamètre, avec un vide central de 120 m de diamètre et une épaisseur de 30 ou 40 m (voir principe DIA PA 219).

A partir de cette image d'"atlas" et de cette idée d'Expo qui regroupait l'ensemble des pays, nous voulions donner l'image de mondialité, par la métaphore de la place.

L'objet était posé à cheval sur le site et en partie sur la Seine, en relation avec le boulevard flottant de Piano (DIA PA 220 à 222).

Le reste du terrain était laissé vierge: soit on en faisait un grand parc urbain, soit un parking gigantesque car il y avait un gros problème de stationnement non résolu pour l'Expo."

Accès à la Comète (DIA PA 223 à 226)

"On avait imaginé un réseau de navettes fluviales et aussi une liaison avec le boulevard flottant. On avait prévu un système qui permettait, à travers les piles qui soutiennent la Comète sur l'eau, d'avoir des ascenseurs. A partir des navettes fluviales, on attrapait ces ascenseurs et on montait directement à l'intérieur de la Comète.

On avait relié aux stations de métro périphériques un système de télécabines pour accès direct à la Comète.

A partir de la voie sur berge, on avait créé une sorte d'autoroute large de 20 mètres environ, une sorte de rampe hélicoïdale, qui permettait d'alimenter l'ensemble du bâtiment en matériaux, pendant sa construction, et en public, pendant l'Expo. Ca aurait donné un genre Champs-Élysées à 18h, quand les ascenseurs n'auraient plus suffi à absorber la foule. On aurait découvert Paris en montant progressivement jusqu'au coeur de l'Exposition."

Description technique (DIA PA 227; voir texte retranscrit infra)

"Le principe était d'avoir des points porteurs sur lesquels posaient deux disques de béton auxquels venaient s'accrocher ou se suspendre les pavillons.

La structure était composée de 16 poteaux béton de 16 mètres de diamètre chacun, qui portaient les disques. On avait imaginé un mur d'eau entourant le poteau, à partir du haut du poteau. L'idée nous est venue d'une image référence d'Osaka: c'était un petit cube monté sur tige métallique; autour de cette tige, il y avait un mur d'eau qui donnait l'impression que le mur décollait; c'était vraiment l'image de Saturne 5. L'idée, c'était de donner l'illusion que l'objet était en sustentation, à 100 mètres de haut, retenu par rien.

Au niveau de la sécurité, tout fonctionnait parfaitement. On avait tout étudié. Tout était parfaitement réalisable."

Les pavillons (DIA PA 228)

Chaque pays construisait alors son pavillon à l'intérieur de la limite qui lui était donnée, comme il l'entendait, un derryck de 50 m de haut par exemple s'il le voulait.

Le pavillon était soit posé, soit était accroché latéralement, soit suspendu.

En fait, on avait une rampe, sorte de balladoir latéral comme un corridor, qui permettait d'entrer dans tous les pavillons, et on avait aussi une rampe sur tout le pourtour, utilisable comme un belvédère géant." (voir la Comète entière DIA PA 229 à 236)

Réutilisation

"On a fait plusieurs hypothèses quand à la réutilisation: après l'Expo., il ne restait de toutes façons que la structure, c'est à dire les poteaux, les disques, la rampe, les télécabines et les liaisons fluviales.

1e hypothèse: on envisageait la réutilisation pour les Jeux Olympiques de 1992: on suspendait, à l'intérieur de l'anneau, un grand stade, et à l'intérieur de la galette, on disposait des pistes de cyclisme, des piscines... tout ce qui est équipement sportif autre que pour l'athlétisme. On a jugé tout cela peu réaliste et on a laissé tomber.

2e hypothèse: transformer la galette en studios T.V. La T.V. a de gros problèmes de studios. Ca serait devenu le centre français de studios T.V. En plus, c'était en face de la Maison de la Radio. Ca reprenait le rond au niveau de la forme. Ca, c'est l'hypothèse qu'on défendait.

Au sol, un grand parc urbain, un grand paysage boisé. Il aurait fallu refaire le plan d'urbanisme là-dessus. Celui de Chirac est trop immonde (DIA PA 209).

L'idée générale, c'était de jouer le contraste entre une masse végétale au sol et le minéral, en haut. C'était l'objet posé sur un tapis vert, le lem sur la Lune. C'était avant tout une mise en scène pour l'Exposition Universelle."

B. "LA SEINE"

0. LE SITE

"Cette proposition intègre les deux sites donnés au programme (Bercy-Tolbiac à l'Est, les terrains Citroën et l'Héliport à l'Ouest), et ajoute "la Seine" jonchée de pavillons: outre la liaison fluviale, la Seine devient un lien bâti entre les deux sites proposés."

1. CONCEPT D'EXPOSITION UNIVERSELLE

v. A.1.

2. DESCRIPTION

Démarche

"Nous sommes partis d'une documentation historique en nous interrogeant: Paris, c'est quoi?

La réponse: c'est la Seine. Dix km de Seine traversent Paris. L'Exposition Universelle devait utiliser la Seine et l'ensemble de Paris. Dans cette proposition, on a encore plus fait abstraction du site. On en est carrément sorti. D'ailleurs, dans les expositions passées, on a toujours utilisé la Seine (DIA PA 237 à 240). Finalement, cette idée est devenue évidente alors qu'elle ne nous était pas venue au projet de la Comète; on pouvait désormais parcourir Paris et ne plus rester figé sur la Comète.

Alors on s'est dit "pourquoi ne pas relier les deux sites par des pavillons?", ce qui collait assez bien par rapport au programme puisqu'il y avait environ 90 pays et 45 pavillons prévus."(DIA PA 241)

Les accès

"Avec cette proposition, le problème des accès était beaucoup mieux résolu: on pouvait beaucoup mieux dispatcher les pavillons disséminés sur la Seine que dans le cas d'une concentration sur un point unique; on pouvait utiliser les stations de métro, les lignes de bus existantes longeant la Seine. Il y avait une meilleure résorption du public. (v. DIA PA 242 montrant en jaune, les lignes de métro utilisables; en orange, celles de bus)

Les pavillons étaient reliés à un pont s'ils étaient près d'un pont, à une berge s'ils étaient près d'une berge, par l'intermédiaire de passerelles.

Puis il y avait la liaison fluviale (DIA PA 243 & 244): les pavillons étaient disposés de façon qu'il y ait toujours une voie montante et une voie descendante. Le trafic normal de la Seine ne pouvait pas être perturbé. Entre les piles des pavillons se trouvaient les débarcadères où s'arrêtaient bateaux-mouches, péniches... De là partaient des ascenseurs et des escaliers pour accéder aux pavillons.

On avait prévu, en outre, un télécabine qui reliait les 45 pavillons sur les 10 km de linéaire de Seine (DIA PA 243)... Ca pouvait être très beau de passer 4 heures dans les airs, sur la Seine, à découvrir Paris d'un pavillon à l'autre. On voit ici la façon de traiter les deux sites quand ils sont reliés par les pavillons sur la Seine. On résout du même coup les problèmes de parking: sur le site Ouest, on a une zone permanente avec des pavillons permanents qui devaient rester après l'Expo (DIA PA 244). Sur le site Est, on a un grand parking à partir duquel devaient démarrer les télécabines. Le parking était traité comme un grand driving, c'est à dire qu'autour du parking, on avait de grands murs d'images de 30 ou 40 m de haut, support de publicité. C'était aussi un moyen de sponsoriser l'Expo. On imaginait le télécabine comme venant perforer un mur d'images. Du centre, on était à ras des voitures, puis on s'élevait, on dominait cette forêt de voitures, de gens qui gravitaient autour et à un moment donné, comme une fusée, on arrivait en hyper-espace; on franchissait l'atmosphère. On échappait d'un monde et on créait un autre monde. On arrivait dans les pavillons, avec une technologie de pointe, et de surcroît, on arrivait dans Paris, au pied des pavillons, entre les piles, sur les débarcadères communs aux navettes fluviales."(DIA PA 245 à 251)

Les pavillons

"On avait le même principe de pavillon posé, accroché ou suspendu que précédemment. C'était un système proche des plate-formes off-shore (DIA PA 252 & 253). C'était un système de poteaux avec, cette fois, une structure métallique, entièrement modulaire: les modules étaient des cubes de 5 mètres de côté, empilables jusqu'à 30 ou 40 mètres de haut, pour créer une plate-forme desservie par des ascenseurs. Soit on accédait directement au pavillon, soit celui-ci était accroché plus bas et on y redescendait.

La structure des pavillons était très évolutive. Leur positionnement était très contextuel (DIA PA 254 & 255): on utilisait les perspectives historiques de Paris comme au Jardin des Tuileries, à l'Arsenal; le Champ de Mars par exemple, était bordé par un système de portiques qui créait un énorme pavillon. On jouait une nouvelle esthétique par rapport à Paris, une esthétique "High Tech" par rapport au contexte historique de Paris.

Les pavillons pouvaient être seuls, ou par 2 ou par 4 selon la superficie accordée à chaque pays."

Réalisation des pavillons (DIA PA 256)

"Au point de vue du chantier, cette solution présentait de gros avantages: tout était fait sur la Seine. Le principe de construction allait dans ce sens-là: on avait des caissons en béton étanche traînés ou amenés par barges. Puis ils étaient immergés, fixés par micro-pieux. Sur ces derniers étaient posés les cubes métalliques. Donc, au niveau chantier, il n'y avait pas de perturbation pour Paris.

Puis, les cubes étaient boulonnés de façon très traditionnelle, et ensuite les plate-formes venaient s'accrocher dessus."

Réutilisation

"L'hypothèse "Seine" était la plus éphémère. Dès le départ, on avait pensé construction éphémère. On aurait conservé 1, 2 ou 3 pavillons qu'on aurait démontés et remontés ailleurs. Mais en aucun cas on avait pensé en termes de construction fixe."

3. CONCLUSION

(DIA PA 257 & 258: comparaison des 3 hypothèses, retranscrite infra; DIA PA 259: coûts comparés non retranscrits)

"On a défendu la 2e proposition: c'est celle qui nous paraissait la plus intéressante, qui permettait le mieux de montrer Paris à 60 ou 80 millions de visiteurs.

En fait, les 2 hypothèses retenues par Trigano étaient la nôtre et celle du boulevard flottant de Piano. (Consultés sur le site, il y avait Nouvel, Koolhaas, Drouin, et Bofill)

A l'Est? je ne sais pas ce que Jean (Nouvel) a fait. Je crois que c'était un projet à différentes strates: éclairage, végétal, construction...un monde grouillant. Moi, je ne peux pas en parler. Je n'y ai pas travaillé."

La proposition de Jean Nouvel pour le site Est dont parle Jean-Marc Ibos a été étudiée par François Seigneur et Jean Nouvel. Voir in PROJET DE FRANCOIS SEIGNEUR ET JEAN NOUVEL (1) les propos recueillis auprès de F. Seigneur.

PREAMBULE

La structure générale assure la reconstitution d'un sol artificiel accessible par une chaussée hélicoïdale centrale à l'air libre de 20 m de large et 1 800 mètres de long (rampe maximale 8%) dont une largeur de 4,50 m est réservée en permanence à l'accès pompiers.

Les pavillons nationaux sont:

- ou bien placés sur la galette supérieure à +130 m du sol naturel*
- ou bien suspendus sous la galette inférieure à + 100 m du sol naturel*
- ou bien placés en périphérie sur l'ouverture cylindrique de 20 m de hauteur libre, avec un porte à faux important autorisé.*

En outre, entre le noyau central à l'air libre et ces pavillons "périphériques", on trouve, dans la hauteur des 20 mètres, accueils et services. L'espace reste néanmoins largement perméable à l'air et au vent.

PROPOSITIONS

La structure est stable au feu 6 heures au moins, sans surcoût appréciable.

Les pavillons d'une part, les services d'autre part, constituent des unités de risque indépendantes:

- soit par leur espacement à l'air libre*
- soit par des séparations coupe-feu (2 heures au moins)*

Les circulations, verticales et horizontales, sont assurées par le noyau central à l'air libre pour l'essentiel.

L'évacuation des personnes d'un pavillon ou d'une unité de service, se fait par la rampe d'accès hélicoïdale routière sur une largeur de 15 m, doublée par une rampe analogue qui ne supporte que les piétons.

Les passages à travers la galette centrale depuis les pavillons périphériques ou les unités de service se font par des niveaux spécialisés stables au feu - heures et isolés du feu possible 2 heures.

Protection

Poteau béton armé monté hors d'eau, et calculé pour résister au choc de bateau (800 T en frontal).

Mise en place des pylones d'appui, montés par éléments préfabriqués de 5 m x 5 m.

Accueil

Mise en place des pontons d'accostage.

Montage du niveau accueil public.

Montage de la superstructure d'accueil du télécabine et des pavillons.

L'ensemble des éléments métalliques est préfabriqué en usine et amené sur le site par voie fluviale, ce qui limite à la fois l'engorgement du chantier et les coûts de construction.

Les fluxCirculations verticales

-Présence maximale estimée par élément: 24 000 personnes (pavillon France)

-Flux maximal à l'arrivée (1/5 de la présence maximale) = 4 800 personnes/heure. Peut être assuré par:

Télécabine= 3 000 personnes/heure

Seine = 1 500 personnes/heure

Métro et voies de surface= 1 300 personnes/heure(?)

-assurer un trafic vertical de 1 500 personnes/heure, soit: 2 ascenseurs (21 personnes)

Sécurité incendie

Evacuation des personnes

Exemple: Pavillon de la France.

Hypothèses: 22 000 m² hors oeuvre

14 000 m² ouverts aux visiteurs

21 000 personnes à évacuer selon T 3

accueil et services: 24 000 personnes

(Planète et Seine)

Drainage de la Seine

L'éclatement du site en 45 plate-formes multiplie le nombre de fondations qui sont toutes du même type, soit $45 \times 4 = 190$ appuis à faire en Seine.

La première phase consiste en:

- préparation du terrain (dragage + enrochements éventuels)
- préfabrication ou préparation des matériaux nécessaires sur un site extérieur au chantier

Fondations

Amenée, par flottage, des caissons de fondation préfabriqués.

Positionnement précis et mise en place du matériel.

Montage des viroles faisant office de batardeau.

Mise en place

Immersion du caisson - Lestage - Injection du caisson entre fond du caisson et fond de Seine.

Mise à sec du batardeau ainsi créé.

Variante éventuelle: la solution classique consiste à battre des palplanches (1 = 15 m) qui font ainsi le batardeau, puis à draguer jusqu'aux horizons sains (5 mètres environ).

Clouage au terrain

Clouage au terrain du caisson de fondation par une batterie de micropieux injectés et scellés.

Variante: béton immergé de 3 mètres d'épaisseur. Mise à sec du batardeau. Semelle béton armé de fondation.

	<i>Lotissement</i>	<i>Comète</i>	<i>Pavillons sur la Seine</i>
<i>Surface au sol(m²) Surf du terrain(m²)</i>	<i>10 000 20 000</i>	<i>6 000 10 000</i>	<i>3 000 3 600</i>
<i>Largeur cumulée des ismes</i>	<i>126 m² en peripherie</i>	<i>144 m² 3 x 60 m façades</i>	<i>144 m² en périphérie 1 rampe</i>
<i>Surface de refuge</i>	<i>illimitée sol naturel</i>	<i>12 000 m² ou + 2 rampes en hélice sur un tour</i>	<i>12 000 m² 3 niveaux inférieurs spécialisés</i>
<i>Evacuation hors structure Durée</i>		<i>1 chaussée de 15m et de 1 800 m 75 mn</i>	<i>2 passerelles de 2 m + 4 escaliers de 2 m 60 mn</i>

PROJET DU TALLER DE ARQUITECTURA - Ricardo BOFILL
(Propos recueillis par M. Bardisa auprès de Patrick Dillon à Paris, le 26 Janvier
1984)

Architectes: R. Bofill
P. Dillon

DIA PA 261 à 303

L'atelier parisien de Ricardo Bofill a produit un texte dans lequel sont clairement présentés les projets pour l'Exposition Universelle 1989: un premier texte pour le site Ouest; un second pour le site Est. Tous les deux font suite à ce préambule.

L'entretien réalisé auprès du chef de projet, Patrick Dillon, contient des propos très proches de ceux du texte. Nous nous sommes donc limités à rapporter à la suite du texte, des informations différentes ou plus éclairantes.

PROPOSITION POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

1 9 8 9

25 MAI 1989

PROPOSITION POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1989

Dans l'état actuel d'avancement du programme et de connaissance des contraintes, seule une proposition sommaire peut-être faite : des principes, des bases, des idées fortes qui serviront par la suite de base de réflexion.

Les idées, les écrits et les dessins, les projets ne doivent pas être compris comme des travaux finis, mais comme un moteur, un système permettant de pousser la réflexion plus en avant.

L'angle à partir duquel mon équipe et moi-même envisageons le projet est fondamentalement formel, puisque le contenu est élaboré par l'équipe qui formule le programme.

CHOIX DES LIEUX

L'idée de situer l'Exposition Universelle sur deux terrains opposés l'un à l'est, l'autre à l'ouest de Paris, au bord de la Seine et à proximité du croisement des boulevards périphériques, nous semble excellente. Un nouvel équilibre, à partir de ces deux terrains situés dans des zones enclavées dans un tissu dégradé, est créé. Les contacts directs avec la Seine, élément essentiel de la morphologie de Paris, ainsi que la liaison rapide "Aramis", facilitent la transformation du site en un élément de création et de recherche. Deux lignes significatives qui unissent deux points forts à l'entrée de la ville, à proximité du périphérique. Deux points qui doivent être conçus comme deux espaces puissants, dotés d'un caractère marqué. Deux points de repère, deux signes qui, à l'image des précédentes Expositions Universelles, doivent laisser une trace définitive sur le sol de Paris.

TERRAIN DE L'OUEST

La configuration du terrain de l'ouest est le résultat du découpage juridico-administratif basé sur un système de propriété parcellaire. Le rapport avec la Seine n'est pas direct, une barrière physique traverse le terrain : le boulevard périphérique, avec ses anneaux d'accès et de sortie rend difficile l'unité du terrain. Il faut considérer cependant celui-ci comme ensemble, bien qu'il soit facile de la voir partagé en trois.

PROGRAMME

Le programme, ou pré-programme nous paraît intelligent et réaliste. On pourrait tout de même se poser quelques questions.

TEMPORALITE, PERENITE

Les contraintes économiques, mondiales de notre temps nous amène à banir la tendance d'une architecture provisoire et à développer un projet sur le thème d'une architecture ouverte, c'est-à-dire une architecture "container" capable d'être utilisée différemment aujourd'hui et demain.

Nous pensons que l'architecture ne doit plus être traitée comme un objet de consommation et qu'il faut pouvoir la transformer. Nous proposons de définir le programme des pavillons en tenant compte de cette donnée.

HARMONIE, DIVERSITE

Le danger de l'Exposition Universelle serait que les pavillons étrangers soient conçus comme un échantillon folklorique de cultures diverses, une foire commerciale : chaque pays nous léguant sa modeste contribution, qui serait ensuite détruite et traitée comme un fait anédoctique dans notre culture.

Nous considérons que les rapports entre culture, technologie, et civilisation ainsi que leurs échanges, sont des données fondamentales pour le monde moderne, et sont essentiels au développement de la culture et de la technologie des années 2000. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut réfléchir à un thème, à une donnée, à une harmonie formelle et structurelle, capable de relier les différentes cultures en évitant tout folklore pour produire une sélectivité industrielle ainsi qu'une harmonie de composition.

Les différents pavillons ne seraient pas une somme d'objets absurdes au milieu d'un paysage, mais plutôt une contribution culturelle et technique à la culture et à la civilisation mondiale.

LES ESPACES DU PROJET

Le projet de la zone ouest se compose de trois pièces majeures : l'esplanade, le parc-boulevard, et la place qui constitueront la structure formelle du projet.

L'esplanade, perpendiculaire à la Seine, minérale, étroite et allongée, s'ouvre clairement sur le fleuve, à la manière de tant d'autres espaces parisiens - Champ de Mars, esplanade des Invalides, place de la Concorde. Les pavillons, avec leurs façades différenciées, s'implanteront de part et d'autre de l'esplanade, au fond de la composition, un signe vertical ; au milieu de la Seine, un point de repère nécessaire à cet espace urbain.

Le boulevard, grand jardin linéaire, assurera la liaison de l'esplanade à la place, dédiés à la culture et à la fête.

Un grand boulevard vert, dessiné "à la française", autour duquel s'intégreront des pavillons séparés. Il s'agit là d'un véritable jardin, réservé à la circulation piétonne, une structure linéaire qui réunira les deux espaces ponctuée de jeux d'eau et de lumière.

Le franchissement du boulevard périphérique pose un problème particulièrement ardu. La solution doit être trouvée au niveau du piéton. Nous proposons un bâtiment qui franchit ce boulevard périphérique au niveau du sol. De cette manière, l'axe devient plein. Le visiteur passera à travers ce bâtiment qui pourra être utilisé pour l'Exposition. Une place fermée sera la troisième pièce de la composition de la zone Ouest.

RECHERCHE DE L'UNITE DES TROIS TERRAINS

Les trois terrains de la zone ouest, tel que nous l'avons décrit, seront liés par un boulevard vert, dessiné "à la française" inspiré de la typologie de l'avenue Foch. Ce grand mail traversé par le boulevard Victor et par le boulevard périphérique.

Le parc, le jardin sera planté d'arbres de hautes tiges, qui construiront l'armature de ce boulevard que seul viendra interrompre le croisement avec le périphérique. La façade du bâtiment de franchissement sera dessinée et construite, de même que tous les cheminements nécessaires à la traversée. Ce boulevard sera réservé aux piétons, mais comportera en son centre l'espace nécessaire au passage d'un moyen de transport en commun.

Une succession de tours, à la manière de San Geminiano ou de Venise, ponctuèrent le parcours et permettront la mise en place d'un système de transport en commun surélevé et panoramique, qui contribuera à réaliser l'unité des trois terrains.

LIEN AVEC LA SEINE ET PROJET DE BOULEVARD FLOTTANT

Les données concernant le projet de boulevard flottant sont encore insuffisantes à ce jour. Le lien avec la Seine est capital dans la structure de l'ensemble du projet. C'est évidemment l'axe fondamental de la composition, matérialisé par différents éléments que nous avons déjà mentionnés :

- . le pont piéton, à l'image du pont des Arts, qui reliera les rives de la Seine.
- . le repère vertical, dans l'axe de la Seine - possible tour technologique dédiée à l'information - qui indiquera le lieu de l'exposition.
- . l'immense esplanade, perpendiculaire à la Seine, dont la configuration et les dimensions (200 X 600m) s'apparentent à celles du Champ de Mars ou des Invalides : cette place prendra la forme d'un plan légèrement incliné vers la Seine de façon à ce que tous les points de vue possibles du fleuve s'intègrent au projet.

LOCALISATION ET QUELQUES IDEES DU TRAITEMENT DES ENTrees

Les entrées nous paraissent bien localisées. Il importe toutefois d'introduire une certaine hiérarchie entre les différents accès à l'exposition et de veiller à ce que l'entrée par la Seine reste l'accès principal du projet.

La construction de "portes" d'entrée à la manière de Ledoux serait une alternative quant au traitement des accès. Il s'agirait dans ce cas de bâtiments construits, qui devraient, pour constituer une alternative valable, satisfaire à deux exigences : abriter d'une part certaines fonctions administratives du programme : accueils, pavillons d'honneur, commissariat, centre de sécurité, centre médical, et permettre d'autre part, grâce à des transformations ultérieures, d'être récupérés et utilisés comme édifices administratifs.

COMPOSITION ET EMPRISE DES PAVILLONS

Bien que le programme des pavillons ne soit pas suffisamment détaillé à ce jour, nous proposons les solutions suivantes :

Pour la composition et la fermeture de la place, nous suggérons une méga-structure, un système de construction qui permette tous les aménagements possibles pour l'espace intérieur, ainsi qu'un dessin spécifique des façades, qui respecte le gabarit et maintienne une harmonie structurelle et matérielle dans l'ensemble du projet.

De cette manière, l'Exposition Universelle de 1989 s'inscrirait dans la grande tradition française des expositions universelles. Les mégastructures proposées ordonnanceraient l'esplanade et pourraient également être réutilisées par la suite sous forme d'ateliers, lofts ou autres.

Dans le boulevard vert, par contre, on libérerait une série de terrains pour permettre à chacun des pays de réaliser une contribution architecturale isolée.

La qualité de l'Exposition Universelle dépend en grande partie du traitement de ce thème. Par ses caractéristiques, l'Exposition Universelle doit se dissocier le plus possible d'une foire commerciale internationale et se distinguer par son niveau culturel et sa sélectivité industrielle des expositions de Montréal et d'Osaka. Le "n'importe quoi" formel et le folklore doivent être à tout prix évités pour que chaque pays apporte sa contribution culturelle et technologique à une conception mondialiste de la culture et de la technologie. La notion de parcellaire doit être bannie. Une localisation désordonnée des parcelles du programme, tel un puzzle, sur le terrain donné, aurait pour résultat une série d'objets bizarres, "plantés" sur un terrain sans forme et reliés par un système de rues. Cette apparente idée de liberté produirait en fait une cacophonie formelle, un apport folklorique éphémère : chaque pays signant sa propre mise en scène se terminant le jour même de la clôture de l'Exposition Universelle.

C'est la raison pour laquelle un trait d'union entre chaque pavillon doit être trouvé ; c'est pourquoi la compétitivité entre pays et culture doit s'insérer dans le cadre général de l'exposition et dans les normes d'une planification urbaine permettant un tracé pour cette zone spécifique de Paris.

LIEN AVEC LES DIFFERENTS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Notre projet s'inscrit à l'intérieur de l'emprise. Il permet ainsi au tissu urbain environnant de "greffer" les espaces résiduels et de rétablir par la suite une trame urbaine cohérente des rues, places, esplanades, avenues, jardins : un quartier parisien, avec ses caractéristiques propres. La liaison avec le tissu environnant de la partie extérieure du périphérique constitue le point faible et le thème le plus délicat de l'ensemble du terrain. Le plan indique la configuration du tissu urbain post-Exposition.

Nous considérons qu'un signal vertical de grande hauteur, puissant et singulier doit s'élever dans cette zone, et plus particulièrement au fond de l'esplanade. Paris est une ville historique de grandes dimensions, ponctuée de points de repère : le Centre de Conférence International pourrait constituer le programme de ce signal. Cependant l'idée de repère et de son utilisation ne sont pas forcément indissociables.

COMPATIBILITE AVEC LES PROJETS ULTERIEURS

Avec les années 80 s'impose une tendance généralisée au détriment de la construction éphémère. Il faut trouver les formules et systèmes permettant de conserver et réutiliser la majeure partie des édifices, éviter par exemple la destruction, comme pour celle de l'Exposition de Barcelone en 1929, du pavillon de Mies van der Rohe, chef d'oeuvre architectural, ou de celle de la structure tridimensionnelle de Bickminster Fuller, une des plus intéressantes réalisations de l'histoire de la technologie.

Dans le contexte actuel d'austérité et de rigueur, un système, une architecture "ouverte" reste à inventer pour réutiliser la majorité des constructions. En tout état de cause, les différents plans de masses que nous proposons permettent de substituer les emprises des pavillons par des édifices d'usage courant - logements, commerces et équipements - et de composer un nouveau quartier parisien, tel que nous l'avons déjà commenté, avec sa personnalité propre.

L'Exposition Universelle doit dépasser les concepts conventionnels de ses précédents historiques, Montréal et Osaka et s'inspirer de la tradition française. La réflexion consiste à trouver un thème capable d'harmoniser et de faire jouer les différences nationales dans une culture et une technologie universelle. L'Exposition Universelle, c'est aussi un parti urbain et sa morphologie doit pouvoir constituer un nouveau quartier.

Paris MAI 1983

Ricardo BOFILL
TALLER DE ARQUITECTURA

PROPOSITION POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE

1 9 8 9

PROPOSITION POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1989

NOTE 2

Dans ce second commentaire, mon équipe et moi-même reprenons et transposons les idées maîtresses de la première proposition. Les éléments à prendre en compte pour l'aménagement de la zone est sont : une image simple, une composition claire, un quartier restructuré, l'unité du plan masse et la diversité de l'architecture. Ce nouveau commentaire aura de plus un regard un peu plus large puisqu'il fait référence au terrain de l'est et au contenu même de l'Exposition Universelle.

LES CHEMINS DE LA LIBERTE - LA SOLIDARITE HUMAINE

L'Exposition Universelle de 1989 pourrait se concevoir non comme une simple manifestation de six mois, comme un but à atteindre, mais comme un processus dans le temps. La phase de préparation, d'élaboration est capitale et devrait se caractériser non seulement par la préparation des infrastructures, la restructuration du quartier, mais aussi par la recherche technologique appliquée aux thèmes de l'Exposition, par un débat sur l'avenir en définitive et, par conséquent, une concertation avec les autres pays et cultures. Une concertation moderne, à l'aube du troisième millénaire, se caractérise par des projets concrets et par des échanges commerciaux. De cette manière, l'Exposition Universelle pourrait d'ores et déjà devenir un forum d'idées, ainsi qu'une plateforme pour le commerce extérieur de la France.

L'ouverture de l'Exposition sera le point de départ de la divulgation de ce processus placé sous le signe de la communication. La synthèse

de ce processus de recherche appliquée sera mise à la portée non seulement des 60 millions de visiteurs prévus, mais aussi et surtout au monde entier, à travers les moyens de communication actuels. Cependant tous les contacts inter-pays, toutes les opérations de transfert technologique s'amorceront pendant la période de préparation et les six mois que durera l'Exposition Universelle ne seront que la divulgation matérielle des actions prévues auparavant. Les traces de cette Exposition devront ensuite la convertir en un quartier parisien, composé d'esplanades, de places, de monuments, de tissu courant, avec ses logements, ses rues et ses commerces, à l'image de tout autre quartier parisien, qui aura sa personnalité propre et s'intégrera à l'unité de la ville de Paris.

LE PROGRAMME

Le programme du site est, donné d'une manière très préliminaire dans la note remise, nous semble particulièrement intéressant, en raison des pavillons thématiques, mais manque de précision quant à son contenu. Il est par conséquent impossible de fixer à l'heure actuelle la localisation définitive des pavillons : un acquis de plan masse "ouvert" permettrait cependant de déterminer cette localisation dès que le programme sera arrêté. Nous pensons que, pour aider à la configuration d'un véritable quartier parisien, des logements, commerces et hôtels doivent être introduits dans cette zone. Il faut insister tout particulièrement sur l'idée de parc. De nos jours et quelle que soit la ville, aucun quartier ne peut se définir sans le jardin public autour duquel les gens viendront habiter.

Les pavillons thématiques devront se transformer en bâtiments fixes, même s'il est nécessaire de réduire leur surface. Ils doivent également être articulés entre eux, non seulement par leur architecture, mais aussi par les liaisons entre les deux thèmes fondamentaux de l'Exposition : les Chemins de la Liberté et la Solidarité Humaine.

C'est la raison pour laquelle ces deux thèmes ne devraient pas se matérialiser comme deux pavillons, mais comme l'argument, le trajet entre les autres musées-pavillons. En d'autres termes, les Chemins de la Liberté et la Solidarité Humaine pourraient être la configuration de l'espace de la totalité de l'Exposition Universelle ; l'Ecosphère, la Révolution Biologique, les Travaux et les Jours seraient regroupés en une entité architecturale qui comporterait une partie fixe à l'intérieur et une partie démontable à l'extérieur.

En ce qui concerne les éléments annexes au programme - accueil, boutiques, restauration, services et différents centres -, nous appliquons le même raisonnement que celui énoncé dans le commentaire précédent.

LE TERRAIN DE L'EST

La zone est fortement enclavée entre les voies ferrées et les voies de circulation rapide qui, à la manière de pénétrantes, dirigent le trafic vers le centre de Paris.

La proposition la plus rationnelle pour récupérer cette zone et la dégager serait de déplacer la circulation rapide vers l'extérieur.

Pour bâtir un vrai quartier et ré-équilibrer Paris, il faudrait mettre en rapport le quartier avec le bois de Vincennes.

Nous suggérons la création d'une voie-parc jusqu'à un rond-point d'entrée au bois de Vincennes.

Les deux barrières créées par les voies ferrées devraient être surmontées par des ponts construits dans le prolongement de ceux de Bercy et de Tolbiac.

Les deux terrains de l'Exposition Universelle doivent être vus comme les deux portes d'entrée à la ville de Paris à travers la Seine.

Le terrain de l'est est particulièrement intéressant car, pour la première fois à Paris, un terrain se trouve à cheval sur la Seine. En faisant momentanément abstraction du découpage administratif, nous pensons que la zone sur laquelle nous devons raisonner est comprise entre le pont de Tolbiac, le pont de Bercy et les voies de chemin de fer de la Rive Droite et de la Rive Gauche.

Il faut envisager avec une attention particulière, en tant qu'éléments réels pre-existants, le nouveau Ministère des Finances et le Palais Omnisports, ainsi qu'à la vue du Paris historique. Ces facteurs sont en effet déterminants dans toute composition du parti proposé.

L'étude définitive des problèmes de circulation n'est pas réalisée, mais certaines orientations sont à notre avis essentielles. En premier lieu, la circulation rapide, les voies express, les pénétrantes ainsi que les passages à niveau ne devraient pas commencer avant le boulevard périphérique. Ceci signifie que la circulation rapide doit être rejetée plus loin et que le terrain ainsi libéré de ces contraintes doit être récupéré pour permettre la reconstruction des tissus urbains environnants. D'autre part, la circulation rapide de voitures doit toujours passer à un niveau inférieur par rapport à celui de la ville, pour permettre au tissu urbain de se développer normalement et pour éviter les barrières produites par le trafic routier. Les inflexions actuelles des voies de circulation sont une mauvaise solution : dans la mesure du possible, la circulation doit être prévue à l'extérieur de la zone d'une manière définitive, ou en contrebas, en cas d'impossibilité.

Pour tenter de donner des solutions rationnelles et économiques, nous proposons que le plan de circulation soit étudié à une échelle plus large. D'une manière intuitive, la construction d'un pont de circulation rapide plus à l'est nous paraît souhaitable, de façon à redistribuer le trafic venant de l'autoroute avant l'arrivée sur cette zone.

Quoiqu'il en soit, et pour satisfaire une condition impérative, aucun aménagement ne pourra couper momentanément le trafic existant sur la Rive Droite. Mais la mise en valeur de l'est de Paris implique sans nul doute la construction de quelques infrastructures importantes, mise à part la zone d'exposition proprement dite.

LE PROJET

Nous ne présenterons pas de proposition définitive sur cette zone, mais plutôt un certain raisonnement.

LES INVARIANTES DU PROJET

La Seine

La Seine constitue en toute évidence la colonne vertébrale de la ville de Paris. Dans le cas du terrain considéré, c'est l'axe principal qui en détermine l'ensemble de la composition. La Seine est un axe vide qui doit mettre en rapport le terrain des deux côtés. C'est la raison pour laquelle toutes les solutions urbanistiques envisagées doivent surélever le terrain de la rive droite, qui se trouve en contrebas par rapport au niveau de la ville et à la vue sur la Seine.

La Seine est également l'axe à partir duquel doivent s'ouvrir les vues sur le Paris monumental et sur Notre Dame. Il existe à Paris plusieurs exemples de composition dans lesquels la Seine intervient en tant qu'axe vide : la place de la Concorde, le Trocadéro, entre autres. Ces exemples historiques serviront de référence pour l'analyse de la morphologie urbaine et non de simples résultats architecturaux.

La géométrie du terrain

Un système géométrique, un système d'harmonie et de proportions à l'échelle urbaine est la structure, l'assise qui donne stabilité à la composition, assure la beauté de l'ensemble et permet la diversité des architectures. Dans ce cas concret, et compte tenu du contexte, l'espace à analyser et à structurer est compris entre les deux ponts et les deux voies de chemin de fer.

Le contre-axe

Le tracé d'un contre-axe, perpendiculaire à la Seine, est essentiel pour relier les deux terrains. Ce contre-axe peut être de natures différentes. C'est un élément fondamental puisque de sa nature dépendra la composition du projet.

La ligne

L'union entre les deux terrains, les deux côtés de la Seine, se fera grâce à une passerelle ou un pont piéton. Une ligne tendue, telle une corde en béton, sans appui. Ce pont piéton, du point de vue du paysage urbain, ne doit pas interrompre la vue sur Paris. Ce sera par conséquent une ligne suspendue dans l'air qui mettra en valeur le paysage historique

ainsi que la vue sur Notre-Dame. Cette passerelle piétonne, à la manière d'une rue, doit avoir une hauteur de 3 mètres et une largeur maximum de 12 mètres. Elle doit protéger le piéton du vent tout en ouvrant la vue sur Paris. Nous pensons qu'elle devrait être asymétrique pour permettre d'installer les marchés forains, les marchés aux fleurs, les bouquinistes et les expositions d'un côté et des balcons ouverts sur le Paris monumental de l'autre. Une ligne tendue, organique, asymétrique.

Le signe vertical

De même que dans la zone ouest, un élément de grande hauteur doit marquer le terrain, indiquer l'emplacement de l'Exposition Universelle et constituer un point de repère dans la ville de Paris.

Etant donné son emplacement, nous considérons que ce point de repère doit avoir pour thème l'idée de porte de la ville, une porte d'entrée verticale à la ville de Paris par l'est.

Le parc

Tout quartier conçu aujourd'hui doit comporter un jardin, une zone verte qui doit être le poumon du quartier. Les citadins ont besoin de jardins pour se détendre et oublier la ville. C'est pourquoi le jardin, le parc doit être un élément essentiel dans la composition : il faut construire autour du jardin au lieu de le reléguer aux extrémités de la ville. Il faut concentrer les arbres au lieu de les diluer sur le terrain. Ainsi, pendant l'exposition, les pavillons pourraient être distribués à l'intérieur du parc.

Le quartier

Les quartiers parisiens ne sont pas uniquement faits de pièces majeures - monuments, espaces monumentaux -, mais aussi d'une vie de quartier caractérisée par l'échelle domestique - ruelles, placettes, impasses. Un tissu domestique doit entourer les éléments majeurs de la composition pour que la vie courante prenne toute son activité une fois l'exposition terminée. C'est pourquoi toutes les composantes du quartier - logements, commerces, bureaux - doivent être présentes dans le programme de cette zone.

LES PROJETS

Nous pensons que les différentes solutions urbanistiques, les diverses hypothèses possibles, doivent être composées à partir de trois idées fortes.

L'ESPACE MAJEUR : l'élément majeur de la composition, le centre autour duquel l'espace va s'organiser.

LE PARC : le jardin du quartier, le poumon vert essentiel à la vie du quartier. C'est dans le parc que seront situés les pavillons et autour de celui-ci doivent s'organiser les logements.

LE QUARTIER : le tissu normal de la ville, composé de rues et d'architecture domestique - logements, commerces.

LA SYNTHÈSE

LES DIFFÉRENTS PARTIS POSSIBLES

Dans ce chapitre, nous souhaitons présenter quatre partis possibles, quatre hypothèses différentes, uniquement pour l'espace majeur du projet, car nous considérons que, dans tous les cas de figure, le parc et le quartier sont des évidences nécessaires.

L'ESPLANADE MONUMENTALE

Une immense esplanade traversée par la Seine et entourée de bâtiments configure un espace unitaire, plan et piéton. Sur la rive droite de la Seine, un parc de stationnement sera situé au-dessus de la dalle. Il s'agit de la composition la plus forte et la plus radicale.

L'ESPACE THÉATRALISÉ

Un espace unique, composé des deux côtés de la Seine, à la manière d'un immense théâtre où chaque côté serait le fond de scène du côté opposé. Le bâti, les édifices, seront situés pour accentuer cette composition.

L'AXE CONSTRUIT

Pour réduire la monumentalité de l'espace majeur, on peut envisager la liaison comme une ligne qui traverserait perpendiculairement la Seine et s'arrêterait sur deux édifices significatifs, situés l'un en face de l'autre.

L'AXE VIDE

A la manière de Vaux-le-Vicomte, on peut imaginer un axe vide, c'est-à-dire une ligne imaginaire perpendiculaire à la Seine qui finirait contre un talus, une montagne artificielle et géométrique, remplie de végétation. De cette manière, les piétons auraient l'impression de se trouver devant un espace végétal en étant dans un tissu fortement bâti. La Seine se transformerait alors en axe en contrebas que l'on découvrirait à un certain moment de la promenade.

QUELQUES IDEES POUR L'ARCHITECTURE

L'architecture est le continent de chaque programme particulier, mais nous suggérons l'idée de donner à l'architecture une certaine cohérence qui n'exclut pas la diversité en développant un thème en lui-même.

L'architecture proposée pourrait être un double hommage à l'architecture française. Hommage à Ledoux, à l'architecture révolutionnaire du 18ème, à une certaine idée de la culture ; hommage à Eiffel, à la technologie, à la rencontre entre architectes et ingénieurs.

La meilleure architecture française se développe dans certains moments de l'histoire : les cathédrales, le tracé de la ville, l'architecture en fer et récemment le béton armé. Mais dans chaque cas, culture et technologie sont les deux principaux éléments de la tradition française. Ainsi Ledoux et Eiffel sont reconnus dans le monde entier.

Si l'idée d'un thème ou d'un sujet architectural est acceptée, on pourrait la développer. Ainsi, et devant le grave problème de la vie dans la ville, l'Exposition Universelle pourrait être une défense de la cité, une exaltation de la vie quotidienne.

La rue, la place ainsi que les archétypes de l'agora, du théâtre, pourraient être développés. Un certain vocabulaire pourrait être exalté : la porte, la fenêtre, l'arcade, à partir des plus grandes abstractions - la verticale et l'horizontale - et de la technologie la plus sophistiquée. Les différentes tendances actuelles pourraient se donner rencontre et dépasser l'état de crise dans lequel se trouvent les arts à l'heure actuelle.

PARIS, Juin 1983

Ricardo BOFILL

TALLER DE ARQUITECTURA

"L'atelier Bofill est intervenu en Mai 1983. On a commencé par Citroën. Puis, on nous a demandé un projet pour l'Est, après avoir rendu le projet sur l'Ouest."

0. SITE

"...L'idée des deux terrains opposés nous a paru bonne car ça crée un bon équilibre dans le centre de Paris. Aussi, ça nous a donné l'opportunité de créer les conditions de "porte de ville" sur la Seine, dans la ville.

La première idée, c'est que le site contient les portes de ville, commençant d'un côté de la Seine, et se continuant de l'autre côté de la Seine.

On a remarqué que ce sont des terrains enclavés, en dehors de Paris, qui ne fonctionnent pas très bien. Ils sont en limite d'un tissu structuré. Donc, on a voulu ouvrir les grands axes et connecter ces espaces à la ville."

1. LE CONCEPT D'EXPOSITION UNIVERSELLE

M.Bardisa. "Et les idées des "Chemins de la Liberté", la dimension universelle de l'homme...?"

P. Dillon. "...c'est très difficile de traduire ces idées en architecture. Pour moi, ce sont des espaces bien équilibrés, des espaces publics ouverts à tout le monde, de l'architecture bien faite... Les "Chemins de la Liberté", c'est ça, c'est très général. On ne peut pas être politique ou dogmatique avec ça."

M.B. "Il y avait aussi l'idée de progrès, de science et de technologie..."

P.D. "Oui... on a voulu créer le "shell" au point avec le système constructif d'aujourd'hui, comme dans tous nos projets. Nous, on voulait créer de nouveaux systèmes constructifs, de nouveaux matériaux. On crée les espaces, on crée les "coquilles" pour que dedans il y ait ou bien l'Expo, ou bien l'utilisation ultérieure.

Quand on dessine un pavillon, c'est une forme tridimensionnelle. On ne veut pas, à ce stade du projet, traduire ces idées [structurelles] en réalité...

...L'enjeu pour 1989 aurait été: l'opération d'un quartier, la récupération d'espaces qui ne servent à rien, qui sont perdus, la "récupération" de la ville... Pour nous, le plus important c'est "après" l'Expo. Le moment de l'Expo, c'est le thème. On a cherché à créer des espaces qui puissent servir pour l'Expo, mais qui surtout soient le commencement d'une nouvelle réalité urbaine. Ce sont des limites de Paris. On a vu avec ces deux terrains qu'il existe à Paris de gros problèmes de structure urbaine qui sont plus importants à régler... Le plus important, c'est de reprendre ces deux espaces terriblement perdus, d'ouvrir la ville, de donner une nouvelle image.

...On a voulu éviter le terrain vague avec des boules, des tours, des étoiles, des coquilles, des choses étranges, vides, des espaces inhabitables. ...L'Expo, c'est plutôt à l'intérieur que ça se montre. L'extérieur se fait à la manière d'une ville. On ne voulait pas de ce qu'on a vu dans les expos antérieures, Montréal, sur une île dépersonnalisée... donc, on a pensé à la pérennité du projet."

2. DESCRIPTION DU PROJET

L'Ouest.

"Les espaces typologiques qu'on a regardés dans Paris: esplanade, boulevard, place. Le boulevard, c'était avec des constructions ponctuelles, pour la transformation; la place, c'était avec des constructions libres avec des façades fixes et l'extérieur pouvant bouger.

...On travaille en extension des boulevards et des places existants, avec la place des pavillons suivant un axe perpendiculaire à la Seine ouvrant vers la Seine et avec la possibilité de lier tous ces quartiers.

...On "remplit" le quartier alentour, on lui donne un tissu fort, une forme plus régulière et on crée les nouvelles constructions de logements (83 000 m² de logements demandés). On a construit une nouvelle façade sur la Seine. On respecte les rues existantes: toutes celles qui sont en blanc existent [voir croquis]. Pour les rues créées, on a prévu les façades.

On ne voulait pas garder d'entrepôts. On voulait étendre la ville jusqu'à ce quartier."

L'Est.

"On nous avait donné le même type d'information que pour le premier terrain: même plan, même échelle, même programme, mêmes intentions "Chemins de la Liberté", technologie 1989 etc.

Le terrain Est nous paraissait plus important à cause de Omnisport et du Ministère des Finances. Aussi, à cause de l'arrivée d'Austerlitz et Gare de Lyon. Aussi parce qu'on n'avait pas le problème du Périphérique qui coupe le terrain Ouest en deux.

On a noté la proximité de la Bastille, du nouvel Opéra, aussi les connexions avec la Place d'Italie, Avenue d'Ivry... On est limité par la Petite Ceinture, par le Périphérique. On a, d'un côté le XIII^e arrondissement, et de l'autre le XII^e. Encore ici, la ville n'"arrive" pas au terrain par les deux côtés Nord et Sud. Le terrain est encore un terrain enclavé. On a continué avec l'idée de rapport à la ville.

... Dans les deux cas (Est et Ouest), il y a une coupure "juridique" qui n'a aucun sens. On vit ici et on vit là! On ne peut faire un projet seulement ici. Donc, on a fait un projet jusqu'à la Petite Ceinture. Ces limites de terrain, ça coupe un bâtiment en deux. C'est pas une vraie limite. C'est comme la limite dans le Sahara entre Algérie et Niger. On a fait pour l'Exposition le projet suivant ces limites [données au programme], mais pour après, on propose de continuer jusqu'aux limites vraies. Les limites de la SNCF sont de vraies limites...

... Réutiliser les entrepôts, c'est très difficile. Ça ne donne pas une nouvelle structure. Dans ce cas, on ne part pas avec les axes existants parce qu'ils ne sont pas à la même échelle que les structures nouvelles. On les garde si c'est très important. Mais ça ne "fonde" pas notre inspiration. On ne part pas de ça. En principe, on ne garde pas. En ce qui concerne les arbres, on peut les transplanter à côté."

PROJET DE L'O.M.A. (Office for Metropolitan Architecture)

Architectes: Rem Koolhaas, Elia Zenghels, Kees Christiaanse, Willem-Jan Neutelings,
Ron Steiner, Alex Wall, Stefano de Martino

Nous n'avons rencontré aucun membre de l'O.M.A. Ceci nous a conduits à reprendre les propos recueillis par Patrice Goulet pour l'Architecture d'aujourd'hui n°238, Avril 1985. Certaines analyses et certaines options retenues pour le projet sont directement exposées dans la table des illustrations, en commentaire des dessins.

En ce qui concerne le projet, nous disposons de deux sources iconographiques qui comprennent les mêmes documents: ce numéro de la revue de l'Architecture d'aujourd'hui et une copie réduite de l'étude provisoire produite par l'O.M.A. pour le comité d'étude de l'exposition. Le choix s'est porté sur la première reproduction, supérieure en qualité.

"L'A.A.: Les projets de La Villette et de l'Expo 89 font suite, c'est évident, au plan d'Amsterdam Nord.

Rem Koolhaas: Pour mieux faire comprendre ces projets, il faut que je remonte en 1976. Cette année-là, j'ai fait avec Ungers un projet pour Berlin qui s'appelait l'Archipel Vert.

Notre idée reposait sur le fait qu'il nous paraissait stupide de vouloir reconstruire toute cette ville alors que depuis les années 50, elle ne faisait que se dépeupler. Nous proposons de ne préserver que les îlots dont les qualités architecturales et fonctionnelles étaient indéniables et de les isoler, de les laisser flotter dans un vide, dans un "rien", où pourraient être implantés tous les instruments de la modernité dont on ne peut plus se passer aujourd'hui: autoroutes, supermarchés, driving-cinéma, motels, campings, etc. de telle sorte que la séparation entre îlots d'urbanité et tissus métropolitains (que l'on peut appeler aussi la banlieue) soit claire et efficace.

Les projets de La Villette et de l'Expo 89 nous ont permis de définir ce que pourrait être ce vide en démontrant que, même sans architecture, sans sa substance, on pouvait aménager pour le grand nombre des zones métropolitaines très vastes."

PROJET DE JEAN-CLAUDE DROUIN

Nous n'avons pu recueillir d'information d'aucune sorte en ce qui concerne ce projet.